

Université de Montréal

**L'archivage numérique des projets « European » comme situation
d'analyse scientifique du concours d'idées en architecture**

Lino José Gomes Alves

Faculté de l'aménagement

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de Maîtrise en Sciences Appliquées
Aménagement
orientation en Histoire et Théories

Décembre, 2008

© Lino José Gomes Alves, 2008

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :
**L'archivage numérique des projets « European » comme situation d'analyse
scientifique du concours d'idées en architecture**

présenté par :

Lino José Gomes Alves

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Georges Adamczyk
président rapporteur

Jean-Pierre Chupin
directeur de recherche

Giovanni De Paoli
membre du jury

Résumé

Il existe somme toute peu de théories du projet offrant une modélisation construite à partir de la complexité et de la diversité du projet d'architecture. Pourtant, certaines situations rassemblant parfois plusieurs dizaines de projets s'offrent d'elles-mêmes comme des situations comparatives et expérimentales : les concours d'architecture, d'urbanisme et de paysage.

Le Laboratoire d'étude de l'architecture potentielle de l'Université de Montréal (Aménagement), après avoir développé un système d'archivage numérique des concours canadiens, a entrepris, avec le soutien du Groupement d'intérêt public « Europe des projets architecturaux et urbains », de développer la base de données documentaire des concours d'idées Europan. Au-delà des questions d'archivage numérique, se profilent clairement des possibilités de théorisation s'appuyant sur les logiques d'une base de données, en particulier sur la constitution du diagramme entités et relations, modélisation indispensable à sa traduction informatique.

Cette recherche entreprend une première mise à jour de ces éléments conceptuels et tend à montrer que la base de données est un véritable modèle théorique du projet ouvrant sur de nouvelles avenues de recherche et de connaissance.

Mots clés : Concours d'architecture; Projet; Idée architecturale; Base de données; Archivage numérique; Diffusion.

Summary

There are not many theories of project offering a modeling constructed from the complexity and diversity of the architecture project. However, certain situations bringing together dozens of projects, present themselves as comparable and experimental situations: architectural, urban and landscape competitions.

The Laboratoire d'étude de l'architecture potentielle from the Université de Montréal (Environmental Design), having developed a system of digital archiving for Canadian competitions, has undertaken, with the support of Groupement d'intérêt public "Europe des projets architecturaux et urbains", the development of a database comprised of the documentation of competition ideas of European. Beyond the issues of digital archiving, there are clearly theorizing possibilities based on the logic of a database, particularly on the structure of the entity/relationship diagram, an indispensable modeling necessary for its computer translation.

This research is undertaking a first update of these conceptual elements and suggests that the database is a theoretical model of the project opening up new venues for research and knowledge.

Key words: Architectural competitions; Project; Architectural ideas; Data base; Digital archiving; Broadcasting.

Remerciements

Je tiens à exprimer ma reconnaissance particulièrement à Jean-Pierre Chupin, directeur scientifique du Laboratoire d'étude de l'architecture potentielle et directeur de recherche de ce mémoire, pour l'encadrement intellectuel et réflexif qu'il a su apporter à ce travail, et dont la concrétisation tient pour une grande part à son soutien et à sa patience sans failles.

Je témoigne ma gratitude aux chercheurs et aux anciens et actuels auxiliaires de recherche du Laboratoire d'étude de l'architecture potentielle, pour m'avoir chaleureusement et généreusement intégré à leur équipe. Ils ont formé le cadre qui m'a permis de découvrir l'univers de la recherche en architecture, contribuant ainsi à développer mes connaissances et à stimuler mes propres réflexions sur la discipline.

Mes remerciements s'adressent également à Danièle Valabrègue, directrice du Groupement d'intérêt public « Europe des projets architecturaux et urbains », et à Jean Duriau, d'European France, pour les nombreux et fructueux échanges transatlantiques tenus au cours de la constitution du système d'archivage numérique des concours European

Un grand merci à Simon Doucet, responsable de l'informatique à la Faculté de l'aménagement, avec qui j'ai étroitement collaboré et énormément appris au sujet des bases de données relationnelles.

Une pensée est adressée à tous ceux qui sont demeurés silencieux à mes côtés, puissent-ils longtemps guider ces pas.

Mais, je ne peux terminer sans affirmer ma sincère reconnaissance à mes parents. Ils ont toujours su offrir un appui inébranlable à la concrétisation de mes projets. Je remercie leur infini soutien.

À Licinia et Carlos
pour leur soutien inconditionnel

Table des matières

| | |
|--|-------------|
| Résumé | i |
| Summary | ii |
| Remerciements | iii |
| Table des matières | v |
| Figures | x |
| Tableaux | xiii |
| Abréviations | xv |
| Introduction | 1 |
| 1. Mise en contexte | 1 |
| 2. Problématique et question de recherche | 3 |
| 3. Objectifs de la recherche | 5 |
| 4. Plan du mémoire | 5 |
| | |
| Premier chapitre : État des lieux de la diffusion de résultats des concours Europan | 8 |
| 1. Les publications de résultats à l'échelle européenne | 9 |
| 2. Objectifs des recueils de résultats à l'échelle européenne | 10 |
| 2.1. Communication des résultats | 10 |
| 2.2. Présentation des analyses comparatives | 11 |
| 2.3. À qui sont destinés les catalogues? | 12 |
| 3. Communication de l'information dans les catalogues de résultats européens | 13 |
| 3.1. Organisation générale | 14 |
| 3.2. Présentation des sites | 15 |
| 3.2.1. Les sites de la session 5 | 15 |

| | | |
|-----------|---|-----------|
| 3.2.2. | <i>Les sites de la session 6</i> | 16 |
| 3.2.3. | <i>Les sites de la session 7</i> | 17 |
| 3.3. | Présentation des projets | 17 |
| 3.3.1. | <i>Les projets de la session 5</i> | 17 |
| 3.3.2. | <i>Les projets de la session 6</i> | 26 |
| 3.3.3. | <i>Les projets de la session 7</i> | 34 |
| 4. | Équation actuelle de la diffusion d'European | 42 |

Deuxième chapitre : Vers une représentation informatique du phénomène European **46**

| | | |
|-----------|--|-----------|
| 1. | Comprendre les concours European | 47 |
| 1.1. | Le fonctionnement d'European | 47 |
| 1.2. | Description d'une session d'European | 49 |
| 1.3. | Les différentes phases d'une session | 50 |
| 2. | Identification et traitement des documents numériques produits au cours d'une session | 51 |
| 2.1. | Identification des documents numériques | 51 |
| 2.1.1. | <i>Documents de la Phase Session</i> | 51 |
| 2.1.2. | <i>Documents de la Phase Pays</i> | 52 |
| 2.1.3. | <i>Documents de la Phase Site</i> | 52 |
| 2.1.4. | <i>Documents de la Phase Projet</i> | 52 |
| 2.2. | Dénomination et classement des documents numériques | 52 |
| 2.2.1. | <i>Nommer pour classer</i> | 53 |
| 2.2.2. | <i>Classer pour archiver</i> | 55 |
| 2.3. | Traitement des documents numériques | 57 |
| 3. | Vers la base de données documentaire des concours European | 58 |
| 3.1. | Structuration d'un diagramme des entités et relations | 58 |
| 3.1.1. | <i>Principes d'un diagramme relationnel</i> | 58 |
| 3.1.2. | <i>Composantes d'un diagramme des entités et relations</i> | 59 |
| 3.2. | Le diagramme des entités et relations des concours European | 60 |
| 3.2.1. | <i>Désignation des tables du diagramme</i> | 60 |
| 3.2.2. | <i>Indexation des champs aux différentes tables</i> | 62 |

| | |
|---|------------|
| 3.2.3. <i>Relier logiquement les tables</i> | 63 |
| 4. Système de Gestion de Bases de Données Relationnelles | 64 |
| 4.1. Schéma d'ensemble | 64 |
| 4.2. Collecter de l'information | 65 |
| 5. Commentaire critique | 71 |
| | |
| Troisième chapitre : De l'interface Web comme instrument de recherche dans une archive numérique | 74 |
| | |
| 1. Valorisation de l'information de la base de données documentaire des concours European | 75 |
| 1.1. Une restitution de l'information par le Web | 75 |
| 1.1.1. <i>Organisation générale de la publication interactive</i> | 76 |
| 1.1.2. <i>Navigation dans la publication interactive</i> | 78 |
| 1.2. Moteur de recherche | 82 |
| 1.2.1. <i>Recherche simple</i> | 83 |
| 1.2.2. <i>Recherche avancée</i> | 84 |
| 2. Communication de l'information dans le site Web de diffusion | 85 |
| 2.1. Présentation des sites | 86 |
| 2.2. Présentation des projets | 89 |
| 2.3. État de la documentation | 95 |
| 3. De la publication classique d'European à la publication Web de la base de données | 97 |
| 4. Sur la portée de l'interface Web et de son instrument de recherche | 100 |
| 4.1. Franchir le stade de l'inventaire | 100 |
| 4.2. Souplesse de l'instrument de recherche | 101 |
| 4.3. Flexibilité d'intervention sur le matériel archivé | 102 |
| | |
| Quatrième chapitre : « Le ciel des idées, l'horizon des connaissances » | 104 |
| | |
| 1. Les ambiguïtés du concours d'idées | 105 |
| 2. La grande cité des « cités » | 107 |

| | |
|---|------------|
| 2.1. Villetaneuse ou « Les nouveaux paysages de l’habitat, déplacement et proximité ». | 109 |
| 2.2. « Challenge suburbain, intensités et diversités résidentielles » à Nanterre. | 112 |
| 2.3. Montbéliard : « Entre villes, dynamiques architecturales et urbanités nouvelles » | 114 |
| 2.4. « Entre villes, dynamiques architecturales et urbanités nouvelles » : Clermont-Ferrand | 117 |
| 3. Obsolescence et durabilité | 119 |
| 4. Archiver les idées, construire les connaissances | 120 |

Cinquième chapitre : De l’entité diagrammatique au concept de projet : Vers une hypothèse **122**

| | |
|--|------------|
| 1. Le diagramme des entités et relations et la modélisation théorique du projet d’architecture | 123 |
| 2. Ce que peut expliciter le diagramme des entités et relations par rapport au concept de projet | 124 |
| 2.1. La « Table Projet », entité consignataire de la « démarche anticipatrice opératoire » | 124 |
| 2.2. Les tables « Session » et « Site », entités consignataires du « jeté en avant interrogatif mental » | 128 |
| 2.3. Le projet d’architecture : une réponse singulière à une situation forcément insolite | 130 |
| 3. Les concours Europan sont-ils déterminés par un métaprojet? | 132 |
| 3.1. La singularité des acteurs dans les concours Europan | 132 |
| 3.2. Esquisse d’un inventaire des types et figures de projets présents dans les concours Europan | 135 |
| 3.2.1. <i>Les projets à la Table Individus</i> | 137 |
| 3.2.2. <i>Les projets à la Table Session</i> | 138 |
| 3.2.3. <i>Les projets à la Table Pays</i> | 140 |
| 3.2.4. <i>Les projets à la Table Site</i> | 142 |
| 3.2.5. <i>Les projets à la Table Projet</i> | 144 |
| 3.3. Les concours Europan : un ensemble de projets | 146 |

| | |
|---|------------|
| 4. D'un acteur sans projet à un acteur opérateur | 148 |
| 4.1. Le jury : un acteur collectif sans projet? | 148 |
| 4.2. Le projet d'architecture : le projet opérateur | 150 |
| Conclusion | 153 |
| Bibliographie | 159 |
| Annexes | i |
| Annexe I. Diagramme entités et relations de la base de données des concours European | ii |
| Annexe II. Tables « Pays », « Région » et « Ville » | iii |
| Annexe III. Tables « Projet » et « Doc_Projet » | iv |
| Annexe IV. Tables « Projet » et « Site » | v |
| Annexe V. Tables « Session_Pays » et « Doc_Session_Pays » | vi |
| Annexe VI. Tables « Session », « Doc_Session » et « Session_Pays » | vii |

Figures

| | |
|---|----|
| Figure 1-1 : publication du projet lauréat sur le site de Villetaneuse, France (Source : Europan 5, catalogue au format papier des résultats européens. Page 160) | 21 |
| Figure 1-2 : publication du projet lauréat sur le site de Villetaneuse, France (Source : Europan 5, catalogue au format papier des résultats européens. Page 161) | 22 |
| Figure 1-3 : publication du projet mentionné sur le site de Brest, France (Source : Europan 5, catalogue au format papier des résultats européens. Page 143) | 23 |
| Figure 1-4 : publication des projets cités d’Europan 5, France (Source : Europan 5, catalogue au format papier des résultats européens. Page 311) | 24 |
| Figure 1-5 : annonce du projet mentionné et du projet cité sur le site de Clermont-Ferrand, France (Source : Europan 6, catalogue au format papier des résultats européens. Page 62) | 29 |
| Figure 1-6 : publication du projet mentionné sur le site de Clermont-Ferrand, France (Source : Europan 6, catalogue au format papier des résultats européens. Page 63) | 30 |
| Figure 1-7 : annonce du projet lauréat et des projets cités sur le site de Montbéliard, France (Source : Europan 6, catalogue au format papier des résultats européens. Page 67) | 31 |
| Figure 1-8 : publication du projet lauréat sur le site de Montbéliard, France (Source : Europan 6, catalogue au format papier des résultats européens. Page 68) | 32 |
| Figure 1-9 : publication du projet mentionné sur le site de Eckbolsheim-Wolfisheim, France (Source : Europan 7, catalogue au format papier des résultats européens. Page 241) | 37 |
| Figure 1-10 : publication du projet lauréat sur le site de Nanterre, France (Source : Europan 7, catalogue au format papier des résultats européens. Page 256) | 38 |
| Figure 1-11 : publication du projet lauréat sur le site de Nanterre, France (Source : Europan 7, catalogue au format papier des résultats européens. Page 257) | 39 |
| Figure 1-12 : publication des projets cités (Source : Europan 7, catalogue au format papier des résultats européens. Page 315) | 40 |
| Figure 2-1 : diagramme schématique d’une session Europan | 48 |
| Figure 2-2 : code normatif d’identification des documents de projet | 54 |

| | |
|--|----|
| Figure 2-3 : exemple de numérotation d'une planche de présentation du projet nommé Field, site de Bordeaux, session 9 française | 54 |
| Figure 2-4 : « arborescence » des dossiers d'archivage des documents numériques | 56 |
| Figure 2-5 : diagramme entités et relations de la base de données documentaire des concours Europan | 59 |
| Figure 2-6 : Tables « Pays », « Région » et « Ville », extrait du diagramme entités et relations de la base de données documentaire des concours Europan | 61 |
| Figure 2-7 : « Table Projet », extrait du diagramme entités et relations de la base de données documentaire des concours Europan | 62 |
| Figure 2-8 : schéma de l'organisation de la base de données documentaire des concours Europan | 63 |
| Figure 2-9 : schéma de l'organisation du Système de Gestion de la Base de Données Relationnelle des concours Europan | 64 |
| Figure 2-10 : page principale donnant accès à l'ensemble des formulaires du Système de Gestion de la Base de Données Relationnelle des concours Europan | 65 |
| Figure 2-11 : formulaire projet du Système de Gestion de la Base de Données Relationnelle des concours Europan | 67 |
| Figure 2-12 : formulaire projet en mode éditable du Système de Gestion de la Base de Données Relationnelle des concours Europan | 68 |
| Figure 2-13 : suite du formulaire projet en mode éditable du Système de Gestion de la Base de Données Relationnelle des concours Europan | 69 |
| Figure 2-14 : formulaire documents projet du Système de Gestion de la Base de Données Relationnelle des concours Europan | 70 |
| Figure 3-1 : page d'accueil du site Web dynamique de diffusion de la base de données documentaire des concours Europan, www.arclab.umontreal.ca/EUROPAN-FR | 77 |
| Figure 3-2 : page « session », correspondant à la session 9, du site Web dynamique de diffusion de la base de données documentaire des concours Europan, www.arclab.umontreal.ca/EUROPAN-FR | 80 |
| Figure 3-3 : suite de la page « session », correspondant à la session 9, du site Web dynamique de diffusion de la base de données documentaire des concours Europan, www.arclab.umontreal.ca/EUROPAN-FR | 81 |

- Figure 3-4** : page du moteur de la recherche avancée du site Web dynamique de diffusion de la base de données documentaire des concours Europan, www.arclab.umontreal.ca/EUROPAN-FR 85
- Figure 3-5** : page « projet », correspondant au projet « Field », du site Web dynamique de diffusion de la base de données documentaire des concours Europan, www.arclab.umontreal.ca/EUROPAN-FR 92
- Figure 3-6** : suite de la page « projet », correspondant au projet « Field », du site Web dynamique de diffusion de la base de données documentaire des concours Europan, www.arclab.umontreal.ca/EUROPAN-FR 93
- Figure 3-7** : diaporama de la page « projet », représentant la planche de présentation n°3 du projet « Field », du site Web dynamique de diffusion de la base de données documentaire des concours Europan, www.arclab.umontreal.ca/EUROPAN-FR 94
- Figure 5-1** : « Table Projet » et « Table Doc_Projet », extrait du diagramme entités et relations de la base de données documentaire des concours Europan 125
- Figure 5-2** : « Table Projet » et « Table Site », extrait du diagramme entités et relations de la base de données documentaire des concours Europan 127
- Figure 5-3** : « Table Session » et « Table Doc_Session », extrait du diagramme entités et relations de la base de données documentaire des concours Europan 128
- Figure 5-4** : « Table Site » et « Table Doc_Site », extrait du diagramme entités et relations de la base de données documentaire des concours Europan 129
- Figure 5-5** : « Table Session_Pays » et « Table Doc_Sesion_Pays », extrait du diagramme entités et relations de la base de données documentaire des concours Europan 132
- Figure 5-6** : Emma et Stella Nutt, les premières femmes opératrices téléphoniques, Boston, 1878 151

Tableaux

| | |
|--|-----|
| <u>Tableau 1-1</u> : état de la publication des projets dans le catalogue format papier des résultats européens de la session 5 | 20 |
| <u>Tableau 1-2</u> : état de la publication des projets dans le Cd-rom en annexe du catalogue format papier des résultats européens de la session 5 | 25 |
| <u>Tableau 1-3</u> : état de la publication des projets dans le catalogue format papier des résultats européens de la session 6 | 28 |
| <u>Tableau 1-4</u> : état de la publication des projets dans le Cd-rom en annexe du catalogue format papier des résultats européens de la session 6 | 33 |
| <u>Tableau 1-5</u> : état de la publication des projets dans le catalogue format papier des résultats européens de la session 7 | 36 |
| <u>Tableau 1-6</u> : état de la publication des projets dans le Cd-rom en annexe du catalogue format papier des résultats européens de la session 7 | 41 |
| <u>Tableau 2-1</u> : documents archivés dans la base de données des concours Europan pour la session 9 française lancée en 2007. Données extraites du Portail de la base de données Europan-France : www.arclab.umontreal.ca/EUROPAN-FR | 72 |
| <u>Tableau 3-1</u> : état de la publication des sites de la session 9 dans le Portail de la base de données documentaire des concours Europan France | 88 |
| <u>Tableau 3-2</u> : état de la publication des projets de la session 9 dans le Portail de la base de données documentaire des concours Europan France | 91 |
| <u>Tableau 3-3</u> : état de la documentation des différentes sessions d’Europan France dans la base de données documentaire des concours Europan | 97 |
| <u>Tableau 5-1</u> : Les niveaux d’appréhension du concept de projet selon Jean-Pierre Boutinet | 136 |
| <u>Tableau 5-2</u> : les projets à la « Table Individus » | 137 |
| <u>Tableau 5-3</u> : les projets à la « Table Session » | 139 |
| <u>Tableau 5-4</u> : les projets à la « Table Pays » | 141 |
| <u>Tableau 5-5</u> : les projets à la « Table Site » | 143 |

| | |
|---|-----|
| <u>Tableau 5-6</u> : les projets à la « Table Projet » | 145 |
| <u>Tableau 5-7</u> : esquisse récapitulative des projets présents dans les concours European | 147 |

Abréviations

CCA : Centre Canadien d'Architecture

CCC : Catalogue des Concours Canadiens

GIP-EPAU : Groupement d'intérêt public « Europe des projets architecturaux et urbains »

LEAP : Laboratoire d'étude de l'architecture potentielle

SGBD-R : Système de Gestion de Bases de Données Relationnelles

Introduction

1. Mise en contexte

Le Laboratoire d'étude de l'architecture potentielle¹ (LEAP) est un groupe de recherche de l'École d'architecture de la Faculté de l'aménagement qui est parvenu, dans le cadre de sa programmation scientifique, à systématiser l'archivage numérique et raisonné de projets produits en situation de concours. Cette expertise de documentation du phénomène des concours, autant d'architecture, d'urbanisme que de paysage, a pris forme dans le développement d'une base de données des concours canadiens. Une partie importante de la documentation de cette base de données est en accès libre depuis avril 2006 à travers un site Web : le Catalogue des concours canadiens². Le CCC est voué à la diffusion et à la recherche d'informations dans la masse des données et des documents archivés au préalable dans la base de données à partir d'un engin de recherche intégré.

Fort de cette première expérience, le LEAP, dès la fin de l'année 2005, a entrepris le développement d'un système d'archivage visant à documenter les concours d'idées Europan, à la demande du Groupement d'intérêt public « Europe des projets architecturaux et urbains » (GIP-EPAU) et de l'organisation Europan France. Cette base de données des concours Europan, à la conception de laquelle il nous a été donné de contribuer en tant qu'auxiliaire de recherche au LEAP, est d'ores et déjà opérationnelle. Conçue pour fonctionner à l'échelle européenne elle ne comprend pour l'instant que la documentation des sessions françaises. Mais l'ensemble de cette documentation, à l'instar du CCC, est disponible sur Internet depuis le lancement officiel, à l'occasion du 20^{ème} anniversaire d'Europan en

¹ Site Web du LEAP : www.leap.umontreal.ca

² Site Web du CCC : www.ccc.umontreal.ca

janvier 2008, du Portail de la base de données des concours Europan France³, incorporant également un moteur de recherche.

Cette initiative transatlantique d'Europan prend une pertinence particulière dans le contexte de l'absence d'archivage, autant physique que numérique, qui prévalait jusqu'alors. Malgré une publication des résultats à chacune de ses neuf sessions, ce vide archivistique demeurerait une lacune d'autant moins compréhensible qu'Europan reste la plus grande organisation de concours d'idées rassemblant les jeunes architectes de moins de quarante ans dans l'ensemble de l'Europe depuis 1989. Il est à noter que, si les chercheurs du LEAP s'attachent à la documentation des concours, c'est aussi parce que ce phénomène, aussi évènementiel qu'il soit, leur semble trop souvent mal connu.

En effet, qu'il s'agisse des concours Europan ou d'un concours pour une petite école en milieu rural, on ne tend généralement qu'à diffuser les projets lauréats et à « enterrer » les projets perdants dans les cercueils de la mémoire. Cette situation ne fait que dévaloriser l'architecture à l'état de « projet » et contribue à renforcer le préjugé selon lequel les concours ne seraient que des évènements éphémères. Pour Jean-Pierre Chupin, responsable scientifique du LEAP, ce piège est tenace car :

(...) l'histoire des concours d'architecture est faite de projets non lauréats qui influencent les pratiques de la discipline, de façon parfois plus déterminante que les projets réalisés : le projet de Palais des Nations de Le Corbusier en 1927, ou de celui de Rem Koolhaas pour le parc de la Villette en 1982, sont deux paradigmes modernes de ce phénomène.⁴

³ Site Web du Portail de la base de données des concours Europan France : www.arclab.umontreal.ca/EUROPAN-FR

⁴ Chupin Jean-Pierre. « Documenter les concours, concourir à la recherche, archiver l'évènement », dans Collectif. Architecture et archives numériques, l'architecture à l'ère numérique : un enjeu de

Pourtant, les phénomènes associés au concours débordent largement du processus de sélection d'un projet ou d'une équipe de conception pour atteindre des enjeux concernant autant le développement de la profession que celui des connaissances disciplinaires, tel que le soutient Georges Adamczyk, chercheur au LEAP :

*Prizewinning or not, constructed or not, these projects peak our curiosity first and foremost as constituents of architectural knowledge. These projects have a value that goes beyond their actual success or failure in the competition context.*⁵

Dans tous les cas, les deux bases de données conçues par le LEAP sont indubitablement des instruments de recherche qui s'engagent dans une mission d'archivage raisonné et de diffusion sur Internet, permettant ainsi un accès à un important patrimoine d'idées, de solutions et de questions, autant urbaines, que paysagères ou architecturales.

2. Problématique et question de recherche

Ce mémoire consigne tout d'abord nos réflexions en tant que jeune architecte qui s'est appliqué à découvrir l'univers de la recherche en architecture dans le cadre du LEAP. Au cours de cette incursion, nous avons été amenés à participer au projet d'archivage et de diffusion des concours d'idées European, de sa phase de conception à sa phase opérationnelle. Un projet de recherche dont nous ne pouvions comprendre immédiatement les enjeux, puisque nous ne disposions à l'origine ni des connaissances en informatique des bases de données, ni même dans le domaine de l'archivistique. En tant que stagiaire, ce premier engagement, ne portant pas sur de réelles questions de recherche, se focalisait alors essentiellement sur l'action : constituer une base de données de concours.

mémoire / Architecture and digital archives, architecture in the digital age : a question of memory. Infolio, Collection Archigraphy, Gollion, 2008, p.525.

⁵ Adamczyk Georges. « Architectural competitions and new reflexive practices. » EAAE ARCC Conference, Between Research and Practice. Dublin, 2004, p.9

L'exercice que nous exposerons dans ses grandes étapes dans ce mémoire vise à prendre une distance réflexive par rapport à l'archivage des concours Europan, sur lequel nous projetons nos propres hypothèses et questions de recherche. Ainsi nous pouvons émettre désormais l'hypothèse que cette base de données documentaire et relationnelle, au-delà de sa mission d'archivage et de diffusion de documents numériques, comporte bien des attributs d'un système porteur de connaissances visant à mieux appréhender le concours d'idées en architecture, et au-delà, à comprendre la portée du « projet ».

En effet, depuis ces dernières années, la généralisation des techniques soulève de nouvelles possibilités et interrogations concernant le traitement de ses archives, en particulier dans le domaine de l'architecture où les documents sont hétérogènes (textes, dessins, modèles, etc.). De cette pertinence témoigne le fait que le premier colloque international spécifiquement consacré à ces questions, « Architecture et archives numériques natives », et qui a réuni archivistes, historiens et théoriciens, ne fut organisé à Paris qu'en novembre 2007.

Toutefois, il est important de préciser que ce présent travail n'a pas pour objectif de traiter des problèmes internes à la discipline de l'archivistique, comme la collecte et le tri des fonds numériques, ou encore la pérennisation des fichiers informatiques, tel qu'abordés par les manuels d'un certain nombre d'organismes d'archivage⁶. La question qui motive ce mémoire cherche plutôt à comprendre dans quelle mesure la constitution d'une base de données de concours Europan

⁶ Archives d'architecture en Europe. Conserver les archives dans une agence d'architecture : recommandations. 2004.

Archives nationales du Québec et Ordre des architectes du Québec. Guide de gestion des archives des bureaux d'architectes. 2005.

Conseil international des archives. Les archives électroniques : manuel à l'usage des archivistes (ICA étude 16). 2005.

Conseil international des archives. Section des archives d'architecture. Manuel de traitement des archives d'architecture 19^{ème} – 20^{ème} siècles. Conseil international des archives, Paris, 2000.

peut représenter un modèle conceptuel des concours d'idées en architecture et de façon générale un modèle théorique du concept même de projet.

3. Objectifs de la recherche

Notre recherche, à travers l'analyse de la base de données des concours Europan, est une démarche réflexive portant sur la structuration informatique des données relatives au phénomène du concours d'idées en architecture et de comprendre comment une base de données, autrement considérée comme un mode d'archivage des projets, s'avère également une façon d'archiver cet événement complexe qui est le concours. Le deuxième objectif consiste à analyser les outils de diffusion mis en place pour cette base de données. Nous interrogerons notamment le potentiel de l'interface Web comme instrument de recherche dans une archive numérique. Dans l'ensemble, ce travail permettra de mettre en évidence que la base de données des concours Europan est une forme de modélisation théorique.

Dès lors, si cette base de données s'apparente à une modélisation du concours d'idées en architecture, il faudrait considérer le diagramme entités et relations, conçu pour sa traduction informatique, comme représentation conceptuelle. Ce modèle définissant les relations logiques et fonctionnelles entre les différentes entités des concours Europan, serait porteur de connaissances qui permettent de mieux comprendre le phénomène du concours d'idées. Enfin, l'analyse de ce modèle devrait évaluer sa capacité à constituer un véritable modèle théorique du projet.

4. Plan du mémoire

Le premier chapitre est dédié à la construction d'un état des lieux de la diffusion des résultats des concours Europan, à travers l'analyse de certains catalogues au format papier et de leurs Cd-rom fournis en annexe. Ce travail s'amorce par un relevé des objectifs de ces publications selon les propres organisateurs des concours. L'intérêt consiste à confronter leurs intentions explicites à un examen détaillé du type d'information divulguée et de sa mise en

forme graphique, autant en ce qui concerne les sites à concours, que les projets. Ce faisant, nous cherchons à connaître « l'équation actuelle » de la diffusion d'Europan, synthèse parfois critique qui nous servira de toile de fond pour les deux chapitres suivants.

Dans un deuxième temps, il s'agit de décrire l'expérience de la construction de la base de données des concours Europan. C'est un chapitre de l'ordre de la description et de l'explication des paramètres de l'expérience, qui marque un retour historique et critique sur l'ensemble des phases de la construction de cette base de données documentaire et relationnelle.

Le troisième chapitre traite de l'autre volet de ce système d'archivage numérique des concours Europan : la diffusion. L'objectif est de donner le résultat de l'expérience en s'attardant sur le fonctionnement du site Web dynamique dédié à la diffusion de l'information contenue dans la base de données. C'est-à-dire que nous examinerons, d'une part, sa structuration, et d'autre part, ses modalités de communication de l'information. Une comparaison avec les publications des résultats européens analysés au premier chapitre sera ensuite proposée pour interroger le potentiel de l'interface Web comme instrument de recherche dans une archive numérique.

À la suite de la reconstitution de l'expérience d'archivage et de diffusion des concours Europan, nous présentons dans un quatrième chapitre l'article « Le ciel des idées, l'horizon des connaissances » écrit conjointement avec Jean-Pierre Chupin et Jason Goorts⁷, et publié à Paris en 2007 dans l'ouvrage collectif marquant le 20^{ème} anniversaire des concours Europan France : Europan France : innover dialoguer, réaliser : 1988-2007. Ce texte reforme une analyse comparative interrogeant ce qu'il reste des idées une fois le concours Europan passé, et particulièrement en ce qui concerne les idées des ambigus projets dits « cités ». Cet article renforce l'intérêt pour un archivage raisonné des concours Europan

⁷ Jason Goorts était assistant de recherche au LEAP.

comme nécessité pour une construction des connaissances, et notamment du point de vue de l'histoire des idées architecturales.

Pour parachever cette recherche, nous analyserons dans le cinquième et dernier chapitre le diagramme des entités et relations de la base de données documentaire des concours Europan. Ce diagramme est avant tout un schéma élaboré à partir de la compréhension de l'organisation et du fonctionnement même de ces concours. Il figure de façon abstraite les entités, ainsi que les relations fonctionnelles et logiques qu'elles entretiennent entre elles. Un tel diagramme est indispensable pour une traduction informatique d'un phénomène complexe. Nous allons émettre dans ce chapitre l'hypothèse que le diagramme conceptuel des concours Europan est également un modèle de compréhension du concept de projet. Pour commencer à formuler une telle hypothèse, nous nous appuyerons en particulier sur l'approche anthropologique du projet développée par Jean-Pierre Boutinet depuis 1990⁸.

⁸ Boutinet Jean Pierre. Anthropologie du projet. Quadrige. Nouv. éd., 1^{ère} édition « Quadrige » : janvier 2005. Presses universitaires de France, Paris, 2005.

**Premier chapitre : État des lieux de la
diffusion de résultats des concours
Européen**

1. Les publications de résultats à l'échelle européenne

L'organisation Europan réalise une publication des résultats au niveau européen à l'issue de chacune de ses sessions⁹. Soit au total 8 catalogues au format papier¹⁰ publiés à partir du deuxième lancement de ces concours (1990). C'est par ailleurs une pratique qui se maintient jusqu'à la neuvième et dernière session (2007), et qui est censée diffuser tous les projets primés (lauréats et mentionnés) au niveau européen. Toutefois, ces catalogues, à partir de la session 5 (1997), ont la particularité d'inclure parmi leurs pages les projets cités – une catégorie pourtant introduite à la session 4 (1994) – ainsi qu'un Cd-rom fourni en annexe. Ces Cd-rom, outre les projets primés et cités, divulguent également l'ensemble des projets présélectionnés. Dans tous les cas, ces catalogues, accompagnés depuis les

⁹ Hoyet Jean-Michel et Europan (Organisation). Europan 2 : résultats européens : habiter la ville, re-qualification de sites urbains / Europan 2 : european results : living in the city, re-interpretation of urban sites. Techniques & Architecture, Paris, 1991.

Rebois Didier et Europan (Organisation). Chez soi en ville : urbaniser les quartiers d'habitat : résultats européens, Europan 3, concours européens pour des architectures nouvelles. Europan, Paris, 1994.

Rebois Didier, Chirat Sylvie et Europan (Organisation). Construire la ville sur la ville : transformation de sites urbains contemporains : Europan 4, résultats européens. Europan, Paris, 1997.

Rebois Didier, Chirat Sylvie et Europan (Organisation). Europan 5 : résultats européens : cinquième session de concours européens pour des architectures nouvelles, les nouveaux paysages de l'habitat, déplacement et proximité. Europan, Paris, 1999.

Rebois Didier et Europan (Organisation). Résultats européens, Europan 6 : Dynamiques architecturales et urbanités nouvelles. Europan, Paris, 2001.

Rebois Didier et Europan (Organisation). Résultats européens, Europan 7 : challenge suburbain, intensités et diversités résidentielles. Europan, Paris, 2004.

Rebois Didier et Europan (Organisation). Résultats européens, Europan 8 : Urbanité européenne et projets stratégiques. Europan, Paris, 2006.

Rebois Didier et Europan (Organisation). Résultats européens, Europan 9 : Ville durable et nouveaux espaces publics. Europan, Paris, 2008.

¹⁰ Pour une question de simplification de la lecture, l'utilisation du terme « catalogue(s) » sous-entend, lorsque ce n'est pas spécifié, une publication de résultats à l'échelle européenne au format papier.

5 dernières sessions d'un Cd-rom complémentaire, constituent l'unique moyen de diffusion des résultats à l'échelle européenne.

Ce premier chapitre a pour objectif de constituer un état des lieux de cette diffusion de résultats, notamment par une analyse de certains catalogues au format papier et de leurs Cd-rom fournis en annexe. La question est de savoir que peut-on exposer des projets dans l'espace de ces publications? Notre attention sera portée à déterminer les limites de ce genre de communication, en établissant l'équation actuelle de la diffusion d'Europas.

2. Objectifs des recueils de résultats à l'échelle européenne

Les textes introductifs aux catalogues au format papier des résultats européens, et rédigés par les responsables d'Europas, fournissent un ensemble de précisions concernant les objectifs de ces publications. Ainsi nous avons pu déceler deux impératifs : communiquer les résultats et présenter les analyses comparatives réalisées par le Comité scientifique d'Europas.

2.1. Communication des résultats

Bien que les sites Internet des différents pays organisateurs des concours Europas divulguent leurs résultats respectifs pour chacune des sessions, le catalogue des résultats est cependant « *le seul document qui rassemble l'ensemble des projets primés dans tous les pays européens* »¹¹. Il faut entendre par « projets primés », les projets lauréats et les projets mentionnés. Les projets cités ne sont pas considérés comme des projets primés, toutefois cette dernière catégorie est publiée dans les catalogues des résultats à partir de la session 5, même si elle a été introduite à la session précédente. Ces épaisses publications sont donc en charge de divulguer en moyenne, à partir de la session 5, plus de 180 projets.

¹¹ Yvette Jaggi (Présidente organisation Europas) dans Rebois Didier et Europas (Organisation). Résultats européens. Europas 7 : challenge suburbain, intensités et diversités résidentielles. Europas, Paris, 2004, p.5.

En définitive, pas moins de 180 idées européennes à communiquer. C'est par ce fait que ces publications sont considérées par les responsables d'European comme « *une anthologie d'idées innovantes* »¹² ou encore qualifiés de « *réservoir d'idées ayant plus longue vie que le contexte qui les a produites* »¹³. Mais si à première vue, les catalogues des résultats ne concernent que la divulgation des projets primés (lauréats et mentionnés), toutefois, en annexe de ces publications au format papier s'ajoute la présentation de l'ensemble des projets présélectionnés sous forme d'un Cd-rom. Ce Cd-rom se veut de valoriser, au-delà des équipes primées :

*(...) un échantillon plus large de projets dynamiques et représentatifs de ce qu'une session European peut apporter comme contribution au débat sur la ville européenne*¹⁴.

Mais d'ores et déjà une question se pose : est-ce que ces catalogues constituent réellement « *un instrument de lecture et de compréhension des idées primées* »¹⁵, tel qu'affirmé par le secrétaire général d'European, Didier Rebois? Est-il possible de relever l'idée d'un projet primé, cité ou présélectionné à partir de ces publications des résultats?

2.2. Présentation des analyses comparatives

Les analyses comparatives, réalisées à chaque session par un ensemble d'experts européens qui composent le Comité scientifique d'European, prennent en compte tous les projets présélectionnés au niveau européen :

¹² *Ibid.* p.5.

¹³ *Ibid.* p.5.

¹⁴ Rebois Didier, Chirat Sylvie et European (Organisation). European 5 : résultats européens : cinquième session de concours européens pour des architectures nouvelles, les nouveaux paysages de l'habitat, déplacement et proximité. European, Paris, 1999, p.7.

¹⁵ Rebois Didier et European (Organisation). Chez soi en ville : urbaniser les quartiers d'habitat : résultats européens, European 3, concours européens pour des architectures nouvelles. European, Paris, 1994, p.7.

*Ces analyses ne doivent pas être lues comme un nouveau jugement sur les projets. Elles constituent des prises de positions qui permettent une mise en perspective des idées, essentiellement à travers les questionnements proposés lors d'une Session donnée. Ces textes intègrent donc les catalogues au même titre que les projets primés, mais en se référant à la totalité des projets présélectionnés.*¹⁶

Par ailleurs, si le Comité scientifique d'European réalise des analyses comparatives à travers les projets primés et les projets présélectionnés, cela démontre que tous ces projets, gagnants ou pas, présentent un intérêt par rapport à leur réflexion sur les questionnements posés par une session donnée. D'autre part, les jugements des différents jurys nationaux n'interviennent pas dans ces analyses comparatives, les experts de ce comité en sont indépendants. Or, si tous les projets présélectionnés possèdent un intérêt pour les experts, comment expliquer qu'European ne se concentre que sur la divulgation des projets primés, reléguant l'ensemble des idées des projets présélectionnés à un Cd-rom adjoint en annexe?

2.3. À qui sont destinés les catalogues?

Un des objectifs d'European est de faire en sorte que ses concours d'idées ouvrent sur des réalisations, et le règlement du concours l'affirme explicitement : « *European est une fédération européenne d'organisations nationales gérant des concours d'architecture suivis de réalisations ou d'études...* »¹⁷. Pour cette raison, les textes introductifs aux catalogues des résultats désignent les villes et les maîtres d'ouvrage comme les destinataires privilégiés de ces publications. Maria de Corral, présidente de l'organisation European lors de la session 3 (1992), l'avance clairement : « *Il s'agit de rendre compréhensibles ces idées au large éventail de*

¹⁶ *Ibid.* p.7.

¹⁷ European 9. Règlement, 2007, p.25. Disponible sur le site Web de www.arclab.umontreal.ca/EUROPAN-FR

professionnels qui pourront être impliqués dans les réalisations »¹⁸. Le même discours est relégué par la présidente de l'organisation Europan pour la session 7 (2003), Yvette Jaggi, dans son texte introductif au catalogue des résultats européens de cette même session :

Le catalogue des résultats, c'est aussi un album de références et de profils d'équipes, établi à l'attention des villes et des maîtres d'ouvrage européens qui cherchent de jeunes professionnels de qualité pour les faire participer à un concours ou pour leur donner une commande directe.¹⁹

Même si les dirigeants d'Europan garantissent que les catalogues des résultats européens se présentent comme « un agent de communication culturelle »²⁰, nous croyons au contraire que ces publications ont tendance à se présenter comme un annuaire de jeunes équipes de conception. Ce qui nous fait dire que le public ciblé est trop restreint, et que les idées issues des concours Europan sont destinées à demeurer beaucoup trop confinées à ces catalogues des résultats.

3. Communication de l'information dans les catalogues de résultats européens

Dans cette partie, nous proposons d'examiner comment Europan publie ses catalogues des résultats européens, autant à partir de leur format papier, que du Cd-rom inséré en annexe. Il est nécessaire d'ajouter que ces catalogues constituent les uniques témoins complets et pérennes concernant cet événement. C'est-à-dire

¹⁸ Maria de Corral (Présidente organisation Europan) dans Rebois Didier et Europan (Organisation). Chez soi en ville : urbaniser les quartiers d'habitat : résultats européens, Europan 3, concours européens pour des architectures nouvelles. Europan, Paris, 1994, p.6.

¹⁹ Yvette Jaggi (Présidente organisation Europan) dans Rebois Didier et Europan (Organisation). Résultats européens, Europan 7 : challenge suburbain, intensités et diversités résidentielles. Europan, Paris, 2004, p.5.

²⁰ *Ibid.* p.5.

que, même si cette organisation coordonne des concours d'idées d'architecture et d'urbanisme simultanément dans plus de 20 pays environ tous les deux ans, elle n'effectue aucun archivage.

L'étude que nous présentons ci-dessous se restreint aux catalogues des résultats, et exclusivement aux catalogues des sessions 5 à 7, principalement parce que c'est à partir de la session 5 que, d'une part, sont publiés les projets cités, et que d'autre part, un Cd-rom donne accès à l'ensemble des projets présélectionnés en complément de la publication au format papier. Ces trois publications sont de ce fait plus amènes de donner une représentation complète de l'information qui est communiquée sur ces concours d'idées.

L'objectif est de faire un relevé, qui sera quantifié dans la mesure du possible, du type d'information publiée ainsi que de sa mise en forme graphique. En outre, cette étude se développe en deux parties. La première se consacre à la description de l'information que fournit European concernant les sites proposés aux concours; la deuxième se dédie à la présentation de l'information concernant les projets. L'intérêt est de revenir sur une question soulevée plus haut : est-ce que ces catalogues constituent réellement « *un instrument de lecture et de compréhension des idées primées* »²¹? L'analyse de la publication des projets sera donc plus approfondie.

3.1. Organisation générale

Les trois catalogues étudiés s'amorcent par une introduction générale portant sur les objectifs thématiques et les aspects réglementaires des concours d'idées European. S'insère également dès les premières pages une carte géographique situant tous des pays participants et des sites proposés au concours. La carte est suivie par un certain nombre de textes exposant les analyses comparatives des

²¹ Rebois Didier et European (Organisation). Chez soi en ville : urbaniser les quartiers d'habitat : résultats européens, European 3, concours européens pour des architectures nouvelles. European, Paris, 1994, p.7.

projets présélectionnés et rédigées par les conseillers scientifiques d'Europas. Leur nombre varie d'une session à l'autre, la session 5 comportait six analyses, la session 6 (2000) n'en comptait plus que trois, et la session 7 en présentait cinq.

Cet ensemble est finalement suivi par une présentation des sites, des projets primés (lauréats, mentionnés) et des projets cités. Toutefois, l'ordre n'est pas le même d'un catalogue à l'autre. Le catalogue de la session 5 présente les résultats par pays. C'est-à-dire que pour un pays donné, la publication présente d'abord le site, ensuite les projets primés. Par contre, les projets cités se retrouvent rassemblés en fin de publication (classés par pays et par site). Pour la session 6, les projets, qu'ils soient primés ou cités, sont présentés par site. Les sites eux-mêmes ont été regroupés suivant le thème dans lequel ils s'inscrivent, indépendamment du pays d'appartenance. L'organisation de la troisième publication étudiée (session 7) est calquée sur le catalogue des résultats européens de la session 6. Les projets primés sont donc présentés par site. Les projets cités sont quant à eux listés par pays et rejoignent les dernières pages.

3.2. Présentation des sites

Tel qu'annoncé précédemment, outre montrer des projets, les catalogues des résultats européens fournissent quelques informations au sujet des sites proposés aux concurrents. Ces informations se retrouvent autant sur les publications au format papier que sur les Cd-rom donnés en complément.

3.2.1. Les sites de la session 5

Dans le cas de la session 5, la présentation des 65 sites dans le catalogue au format papier se compose de deux images et d'un paragraphe descriptif variant de 100 à 150 mots et occupant 1/3 de la page, les 2/3 restants demeurant en blanc. Les deux images, qui ne sont pas légendées, situent les zones d'étude et opérationnelle sur le territoire (le plus souvent la publication fournit des photos aériennes ou des plans de cadastre), cependant leurs dimensions sont beaucoup trop restreintes pour permettre de comprendre le site, et ce, même en étant accompagnées d'un texte

descriptif. Texte qui ne fournit d'ailleurs aucun contenu relatif au programme, ni aux enjeux, ni à la thématique soulevée par European.

Par rapport à la publication papier, le Cd-rom présente trois images pour chacun des sites, ainsi qu'un texte d'environ 150 mots qui aborde les objectifs et le programme. Il est donc nécessaire au lecteur de se référer aux textes introduits dans les deux formats (papier et numérique) pour se former un entendement précis. Toutefois, les images ne lui seront que d'un faible secours en raison de leur petite taille (L : 314 pixels – H : 443 pixels).

3.2.2. Les sites de la session 6

Le catalogue au format papier de la session 6 suit le même principe, c'est-à-dire que la présentation des 67 sites est assurée par deux images et par un texte de description d'environ 150 mots (Figure 1-5, p.29 et Figure 1-7, p.31). Généralement les deux images, montrées sans légende, représentent des photos aériennes ou des plans de cadastre en plaçant les deux zones d'intervention (d'étude et opérationnelle). Mais, tel que dans le cas de la session 5, le nombre et la taille des images sont trop limités pour constituer une compréhension du site. Il faut tout de même relever que le thème des sites est clairement indiqué, contrairement à la session antérieure, cependant le texte qui suit reste une description (les rapports entre le site et son thème ainsi que les enjeux ne sont pas abordés, et le programme est tout juste soulevé). Par ailleurs, la page de présentation des sites comporte l'annonce des projets primés et cités, mais, dans bien grand nombre de cas, cette page reste à moitié vide, comme l'illustre la Figure 1-5 (p.29).

Le complément numérique à la publication en papier propose, dépendamment des sites, plus ou moins une dizaine d'images. Mais nous retrouvons les mêmes constats, soit des images de très petite taille (L : 570 pixels – H : 570 pixels) et sans légendes. Le texte qui accompagne la présentation des sites compte généralement 150 mots, et s'attarde sur le programme et sur le rapport du site à son thème.

3.2.3. Les sites de la session 7

La publication de la session 7 revient à la description d'un site par page. Mais contrairement au catalogue de la session 5, les deux images fournies acquièrent une taille plus favorable à une meilleure compréhension des 68 sites, même si les légendes continuent absentes. Par contre les thèmes des sites sont clairement indiqués sur une bande qui sépare les images des textes. Textes qui prennent également de l'ampleur pour compter environ 250 mots. Toutefois, même s'il fait référence au programme, le contenu reste de l'ordre de la description.

Le Cd-rom qui accompagne le catalogue propose pour l'ensemble des sites un téléchargement d'un dossier au format PDF. Ce document, qui peut être aussi imprimable, est composé d'une dizaine de pages (L : 35,56cm – H : 21,40cm) qui comportent au total cinq paragraphes, d'une centaine de mots chacun, se référant au thème, à la description de la ville, du site, au programme ainsi qu'aux enjeux. Outre les parties texte, le document fournit, suivant les sites, une dizaine d'images (photos aériennes, plans, photos du site) dont la taille et la résolution permettent au lecteur de comprendre le lieu des projets. Mais, il ne faut pas nier que ceci constitue une dispersion de l'information par le biais d'une multiplication de médiums.

3.3. Présentation des projets

3.3.1. Les projets de la session 5

À partir du Tableau 1-1 (p.20), nous saisissons que le catalogue des résultats européens de la session 5 détient l'ambition de présenter 50 projets lauréats, 63 projets mentionnés et 48 projets cités, faisant un total de 161 projets. Forcément, leur présentation ne procède pas de façon identique. C'est-à-dire que, même s'il n'existe pas véritablement d'ordre, les lauréats se voient attribuer deux pages entières, les mentionnés ne se retrouvent plus que sur une seule page, et les projets cités sont publiés à 6 sur une seule page.

L'espace alloué aux projets influence donc la quantité et la qualité des images publiées. Même s'il s'agit pour tous les projets des extraits des planches de

présentation – bien que l’on ne sache jamais auquel des trois panneaux correspond l’extrait, ni à quoi le dit extrait se réfère – les projets lauréats sont évidemment avantagés. En comparant la Figure 1-1 (p.21) et Figure 1-2 (p.22) à la Figure 1-3 (p.23), il est évident que la taille des images du lauréat permettent même (parfois) de lire le texte ainsi que d’apprécier quelques détails, contrairement aux extraits du projet mentionné. Toutefois, les options graphiques sont quelque peu nuisibles à la présentation des projets primés, puisque bien souvent « le blanc » occupe une place non négligeable dans les pages du catalogue. Les cités sont évidemment un cas à part, disons que l’extrait présenté pour chacun des projets (Figure 1-4, p.24) n’est sensé, de notre point de vue, qu’ajouter de l’effet visuel, sans rien apporter à la compréhension de la proposition.

Outre les extraits de planche, les projets primés sont publiés avec un texte de présentation composés d’environ 150 mots et qui, chose importante, n’oublie pas de mentionner le titre du projet. Ces textes donnent une brève description des projets. Toutefois, le lecteur n’a aucune idée à quels documents ils font référence, si ce sont les cahiers de présentation du projet, les rapports des jurys, ou bien tout autre document. Dans tous les cas, en ce qui concerne le rapport de jury, le catalogue n’en publie aucun extrait.

En ce qui concerne le Cd-rom offert en annexe du catalogue, ce dernier propose la présentation de tous les projets primés, cités et présélectionnés, pour un total de 287 projets documentés. Ce chiffre est tout de même important, ce qui permet de visualiser, en se référant au Tableau 1-2 (p.25), pas moins de 861 images, reproduisant les planches de présentation (3 par projet), auxquelles s’ajoutent les 2 extraits de planche pour les 50 projets lauréats ainsi qu’un extrait pour les 63 projets mentionnés. La documentation des projets constitue donc à elle seule 1021 images, présentées de façon identique pour l’ensemble des projets.

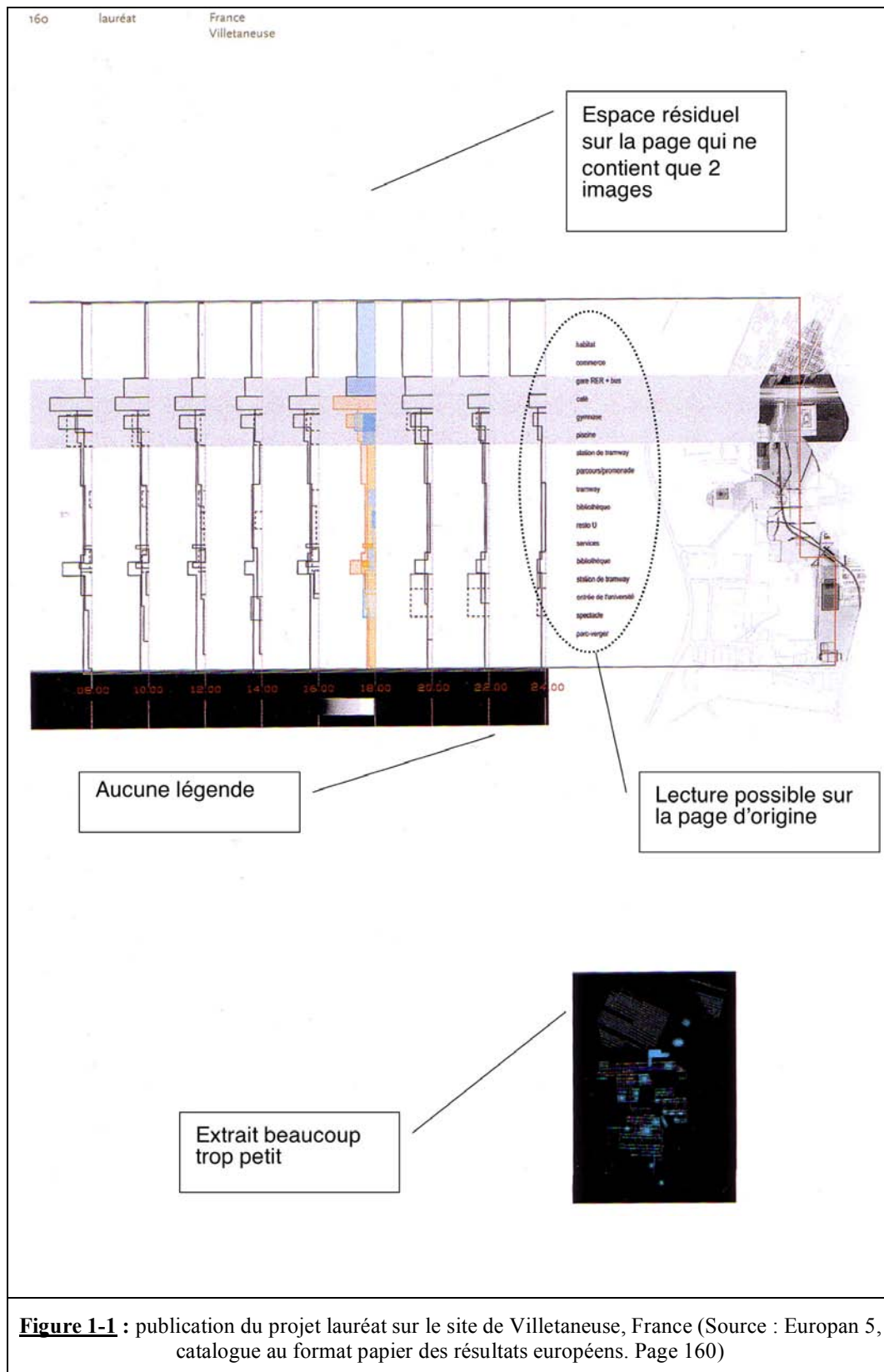
C’est certes très intéressant, contrairement à la publication au format papier. Cependant, l’espace de stockage autorisé sur un Cd-rom ne va pas au-delà de 700 Mo, et cette contrainte a des conséquences néfastes sur ces 1021 images de projets.

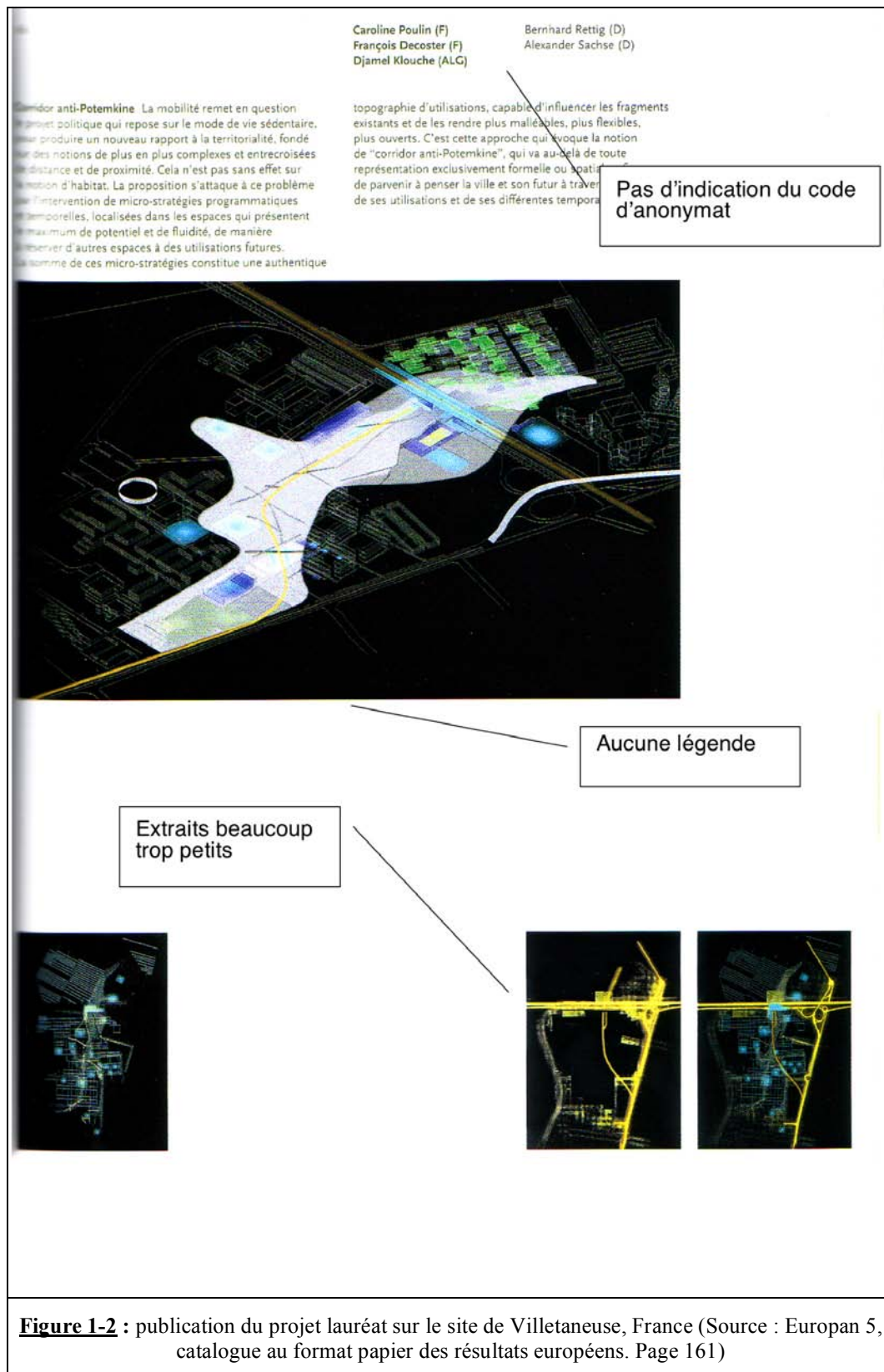
Ce qui veut dire que chacune des images présentées à l'écran est de très petite taille et d'une mauvaise qualité. Le résultat est sans appel, l'utilisateur ne peut pas comprendre les différentes pièces graphiques composant les planches, ni lire les textes ni les légendes, et parfois, même les titres des projets sont illisibles.

Toutefois, l'ensemble des 287 projets est proposé avec un texte descriptif de longueur variable et, contrairement au catalogue, leur provenance est explicitement indiquée. Ces textes sont directement issus des cahiers de présentation des projets soumis par les candidats eux-mêmes. Mais, tel que dans la publication papier, aucun rapport du jury n'est dévoilé.

Pour compléter l'étude sur la publication des projets de la session 5, il nous est nécessaire d'ajouter que European n'oublie pas de donner les coordonnées des équipes de conception, ainsi qu'une photo des membres. Bien évidemment, seules les équipes primées ont ce privilège, et seule la publication au format papier donne ce type d'information.

| SESSION 5 | Projets Lauréats | Projets Mentionnés | Projets Cités |
|---|---|---|---|
| FORMAT PAPIER | Largeur : 21,9cm / Hauteur : 28cm | | |
| Nombre de projets | 50 | 63 | 48 |
| Disposition | À la suite de la description de site | À la suite de la description de site | Tous les projets sont regroupés dans une annexe à la fin de la publication (classés par pays et par site) |
| Espace alloué aux projets | 2 pages entières | 1 page entière | 1/6 ^{ième} de page |
| Mention du titre de projet | Oui | | |
| Texte de présentation | +/- 150 mots | +/- 150 mots | Non |
| Photo de l'équipe de conception | Dans une annexe regroupant toutes les équipes primées de la session, pp.316-330 | Dans une annexe regroupant toutes les équipes primées de la session, pp.316-330 | Non |
| Noms des membres de l'équipe de conception | À 2 endroits : – dans la présentation du projet – dans une annexe de toutes les équipes primées de la session, pp.316-330 | À 2 endroits : – dans la présentation du projet – dans une annexe de toutes les équipes primées de la session, pp.316-330 | Une seule fois : – dans une annexe regroupant tous les projets cités de la session, pp.308-315 |
| Coordonnées de l'équipe de conception | Dans une annexe regroupant toutes les équipes primées de la session, pp.316-330 | Dans une annexe regroupant toutes les équipes primées de la session, pp.316-330 | Non |
| Rapport du jury | Non | | |
| Tableau 1-1 : état de la publication des projets dans le catalogue format papier des résultats européens de la session 5 | | | |









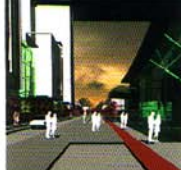

| | | | |
|--|---|--|---|
| mentionné | France Brest | Valérie L'Azou (F) Jacques Goubin (F) Laurent Defrance (F) | Pas d'indication du code d'anonymat |
| <p>Entre les lignes L'énigme à laquelle on s'attaque ici est de maîtriser l'ambivalence générée par une grande route qui, alors qu'elle relie deux centres urbains, a donné naissance tout le long à des micro-espaces souvent inhabitables. La proposition cherche à établir un fort cadre urbain afin de créer le long de cette route un espace équilibré, capable en mesure de conjuguer l'unique et le multiple. On y agit avec la création d'un nouveau tramway, qui crée une liaison dynamique et continue entre deux centres urbains, relie les micro-espaces situés sur et à l'écart de cette voie d'urbanisation.</p> | <p>Entre les deux lignes formées par cette route on aménage une "bande active", volontairement conçue comme un parc ouvert. L'idée, c'est qu'elle fasse partie de cette nouvelle mobilité, la voie remplissant les vides actuels, mais en laissant la voie libre à l'expansion urbaine, pour "ranimer" les liaisons laissées de côté et afin de créer un tissu de relations citoyennes.</p> | | |
|  |  |  | Aucune légende et la plupart des extraits sont d'une taille trop petite |
|  |  |  | |

Figure 1-3 : publication du projet mentionné sur le site de Brest, France (Source : European 5, catalogue au format papier des résultats européens. Page 143)


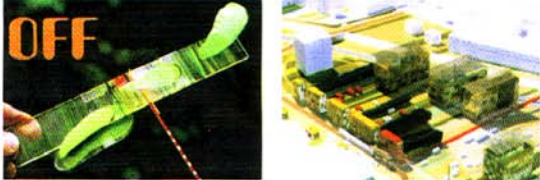

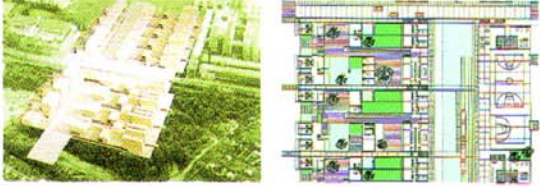


| | european 5 | cités |
|--------------|---|--|
| Jeumont | <p>Sur la voie</p> <p>Beata Crepe (S), Sebastian Corbari (F)</p> |  |
| Mulhouse | <p>Mulhouse IN/OFF</p> <p>Claude Valentin (F), Jérôme Lotz (F), Grégoire Dubus (F)</p> |  |
| Reims | <p>Au-dessus des voies</p> <p>Ana Maria Vicens Pedret (E), Concepcion Yvars Bravo (E), Ali Mangera (GB), Carole Isolin (CH)</p> |  |
| Villetaneuse | <p>Articuler le paysage</p> <p>Toufik Mentouri (F), Bertrand Naut (F), Aurélié Baetz (F), Marie-Laure Chardin (F), Nicolas Croix-Marie (F), Nicolas Capillon (F), Joëlle Le Cleau (F), Sabine Crouzet (F), Alexandre Kociejda (F), Sébastien Froger (F)</p> |  |
| | <p>Passages, plaques, paysage</p> <p>Marc Nicolas (F), Yves Chemineau (F)</p> |  |
| | <p>Aucune légende Les extrais sont d'une trop petite taille pour que les projets cités soient compréhensibles</p> |  |
| | <p>Johanna Wauquiez (F), Jean-François Bellemere (F), Jean-Fabrice Laudinet (F), Olivier Chabaud (F), Vanessa Jay (F)</p> | |

Figure 1-4 : publication des projets cités d'European 5, France (Source : European 5, catalogue au format papier des résultats européens. Page 311)

| SESSION 5 | | | | Projets Présélectionnés (excluant les primés et les cités) |
|---|---|-------------------------------|----------------------|---|
| CD-ROOM EN ANNEXE | Projets Lauréats | Projets Mentionnés | Projets Cités | |
| Nombre de projets | 50 | 63 | 48 | 126 |
| Planches de présentation | 3 planches | | | |
| Extraits des planches de présentation | 2 extraits | 1 extrait | Non | Non |
| Taille des images des planches | L : 314 pixels H : 443 pixels Images de très petite taille, impossibilité de lire le texte, les légendes et parfois même le titre du projet | | | |
| Mention du titre de projet | Non Sauf si lisible sur les images des planches | | | |
| Texte de présentation | Oui Le texte qui présente les projets est extrait des cahiers des candidats, leur longueur est variable | | | |
| Photo de l'équipe de conception | Non | | | |
| Noms des membres de l'équipe de conception | Oui | | | |
| Coordonnés de l'équipe de conception | Non | | | |
| Rapport du Jury | Non | | | |
| Tableau 1-2 : état de la publication des projets dans le Cd-rom en annexe du catalogue format papier des résultats européens de la session 5 | | | | |

3.3.2. *Les projets de la session 6*

Le catalogue des résultats européens de la session 6 est avant tout publié dans un format difficilement maniable, se rapprochant des proportions du format A3. Ce choix exerce forcément une influence sur la présentation des 115 projets primés et des 63 projets cités (Tableau 1-3, p.20). Dans l'ordre de présentation, les 55 lauréats se partagent une page entière, les 60 mentionnés sont strictement présentés sur une demi-page, et les cités – accompagnés d'une petite image illustrative – n'occupent qu'une fine bande correspondant à environ 1/13^{ème} de page. Toutefois, contrairement à la session 5, tous les projets sont regroupés par site, tel qu'illustré par la Figure 1-5 (p.29) et la Figure 1-7 (p.31), donnant d'emblé un aperçu complet des projets ayant convaincu les jurys pour un site donné, ainsi que de relever les photos et les coordonnées des équipes de conception.

En ce qui concerne les présentations des projets primés, les mêmes remarques sont à relever que pour la publication de la session 5. Les extraits issus des planches de présentation des projets lauréats occupent la quasi-totalité de la page (Figure 1-8, p.32), les images sont donc de taille et de qualité suffisantes pour en autoriser une lecture détaillée. Pour les projets mentionnés (Figure 1-6, p.30), les extraits présentés sont bien moins importants en taille et donc en qualité. Par ailleurs, encore une fois pour l'ensemble des projets, il est impossible de savoir à quel panneau correspond chacun des extraits choisis, ni ce qu'ils représentent. De plus, l'application d'une stricte composition graphique laisse la moitié des présentations des projets mentionnés en blanc.

Parallèlement, un texte d'environ 150 mots accompagne tous les projets primés. Cependant, les documents de référence restent inconnus, c'est-à-dire qu'il est impossible de savoir comment chacune des descriptions est construite. Malheureusement, mis à part ces deux paragraphes descriptifs, aucun rapport du jury n'accompagne la publication des projets.

Le Cd-rom proposé en annexe documente quant à lui la totalité des 380 projets présélectionnés (Tableau 1-4, p.33), soit quasiment une centaine de projets

supplémentaires par rapport à la session 5. Bien entendu, l'espace de stockage d'un disque compact étant resté le même (700 Mo), seules les trois planches de présentation sont disponibles. C'est-à-dire que les extraits de planche des primés présentés sur le Cd-rom précédent ne se retrouvent plus dans la session 6. Toutefois, la documentation de tous les projets élève le nombre d'images à 1140 et, élément non négligeable, toutes ces reproductions sont présentées de façon identique.

Encore une fois, la publication au format numérique paraissait prometteuse, or à l'écran les 1140 images se maintiennent de petite taille et de mauvaise qualité. Et, au risque de nous répéter, l'utilisateur est dans l'impossibilité de comprendre les différentes pièces graphiques composant les planches, ni lire les textes ni les légendes. Certes, nous ne pouvons pas nier que la qualité des images s'est améliorée entre les deux sessions étudiées jusqu'à présent : cette fois-ci les titres des propositions sont déchiffrables. Cependant, dès que la quantité et la qualité des images est accrue, European se heurte de nouveau à la question du stockage. Quelles en sont les conséquences? Aucun projet n'est présenté avec un texte descriptif, et il ne faut pas s'attendre à de l'espace pour un rapport du jury.

De manière identique que pour la publication du catalogue au format papier de la session 5, European n'oublie pas d'indiquer les coordonnées des équipes de conception ainsi qu'une photo des membres, ce qui ne se vérifie pas sur le Cd-rom. Une différence pourtant existe, le catalogue de la session 6 signale également les coordonnées des équipes des projets cités.

| SESSION 6 | Projets Lauréats | Projets Mentionnés | Projets Cités |
|---|--|---|---|
| FORMAT PAPIER | Largeur : 23cm / Hauteur : 40,6cm | | |
| Nombre de projets | 55 | 60 | 63 |
| Disposition | À la suite de la description de site | À la suite de la présentation du projet lauréat | Sur la même page que la description de site |
| Espace alloué aux projets | Une page entière | ½ page | +/- 1/13 ^{ième} de page |
| Mention du titre de projet | Oui | | |
| Texte de présentation | +/- 150 mots | +/- 150 mots | Non |
| Photo de l'équipe de conception | Les noms, les coordonnées et la photo des membres de l'équipe de conception sont indiqués à la suite de la présentation du site et avant la présentation des projets | | |
| Noms des membres de l'équipe de conception | | | |
| Coordonnées de l'équipe de conception | | | |
| Rapport du jury | Non | | |
| Tableau 1-3 : état de la publication des projets dans le catalogue format papier des résultats européens de la session 6 | | | |

faubourg
frange de ville

clermont-ferrand France

population 140 000
nom du lieu l'axe Kessler-Rabassas
surface de la zone d'études 25 ha environ
surface du site 4 ha

mentionné [1] cité [1]

Clermont-Ferrand est la capitale administrative de la Région Auvergne. L'agglomération qui compte 268 000 habitants est un pôle industriel, tertiaire, universitaire et de recherche encore dominé par la présence de l'industrie automobile avec Michelin. L'axe d'étude se trouve sur les bords Kessler-Rabassas, au sud et à proximité du centre historique, au cœur d'un quartier accueillant les principaux équipements universitaires de la ville. Le tissu bâti, mêlant maison individuelle, petits immeubles de rapport et locaux d'activités, est très hétérogène. Entre le centre ancien et la ville moderne universitaire, il s'agit, dans la perspective de la création d'une ligne de tramway et d'une halte ferroviaire, de réinvestir un faubourg inachevé avec des programmes mixtes et de qualifier l'ensemble des espaces publics. S'agit à prévoir des logements locatifs et en accession à la propriété, des locaux d'activités tertiaires, des commerces de proximité et une maison internationale de l'étudiant.

→ PROJET MENTIONNÉ : Le 3^e voyage des Dômes... IVV145I
Christophe Boyadjian / Patrice Prével (P) architectes
Avenue Jean Jaurès 62, 63 800, Saint Priest, France
tél. : 33 4 72 23 07 87 - fax : 33 4 78 21 58 78
e-mail : Christophe.BOYADJIAN@wanadoo.fr

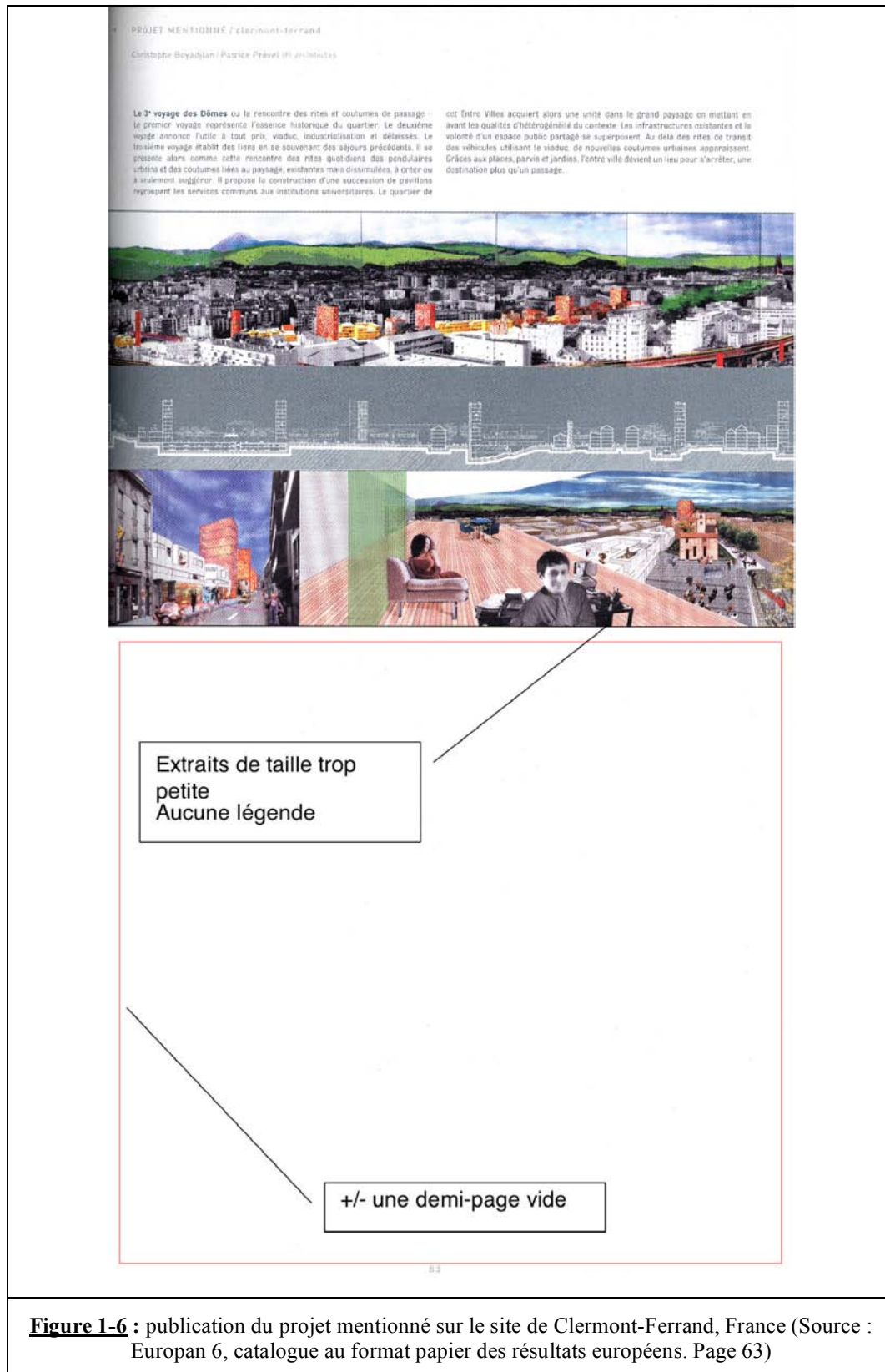
PROJET CITÉ : La politique de mixité intermédiaire possibilités IVV151I
Richard Teboux 31 architecte
Sofie Bouquignot 04 architecte
Rue Edgar Seges, 25, 63 490, Champanelle, France
tél./fax : 33 4 73 78 91 60
e-mail : richard.teboux@orange.fr

Unique image du projet cité
Extrait de taille trop petite
Aucune légende

+/- une demi-page vide

62

Figure 1-5 : annonce du projet mentionné et du projet cité sur le site de Clermont-Ferrand, France (Source : European 6, catalogue au format papier des résultats européens. Page 62)



Feuburg
frange de villa

→

montbéliard FRANCE

| | |
|-----------------------------|-----------------|
| population | 30 000 |
| nom du lieu | Les Blancheries |
| surface de la zone d'études | 20 ha environ |
| surface du site | 3,5 ha |

Montbéliard est la ville centre d'une agglomération de plus de 120 000 habitants. Malgré la présence d'un patrimoine architectural et urbain historique, le paysage dominant est celui d'une urbanisation des quarante dernières années liée à l'expansion économique, notamment celle de l'industrie automobile avec Peugeot. Le site des Blancheries est une friche d'anciens terrains maraichers, formé d'un tissu dégradé peu dense et sans structuration claire. Il est enclavé entre une rivière, une ligne de chemin de fer et un boulevard de partance.

Il s'agit de transformer ce territoire en un quartier à vocation dominante d'habitat et de reconstituer le principal maillon d'un réseau d'espaces publics qui relie l'ancien et la nouvelle ville et assure le lien social entre les deux entités. La mutation de ce secteur devrait permettre de révéler la rivière effacée dans le paysage, d'ouvrir le parc vers le centre et d'assurer une continuité entre deux pôles urbains aujourd'hui désolidarisés.

PROJET LAURÉAT : Limites avec vues (BIB10)
 Eric Delent / Philippe Maillols / Alexandre De Maizon / Anthony Roubaud (F) architectes
 Damien Laurens (F) artiste, Sophie Dumas (F) rédactrice
 Rue de Grenelle 148, 75 007, Paris, France
 t: 33 1 45 56 15 38 - fax: 33 1 40 26 74 93 - e-mail: kazandra@club-internet.fr

PROJET CITÉ : Urban field (C0449)
 Jean-Jacques Hubert / Charlotte Ouary (F) architectes
 Maguel Mazari (F) architecte
 Rue de Feubourg Saint-bemis 80, 75 019, Paris, France
 tel: 33 1 45 23 18 07 / 33 640701035

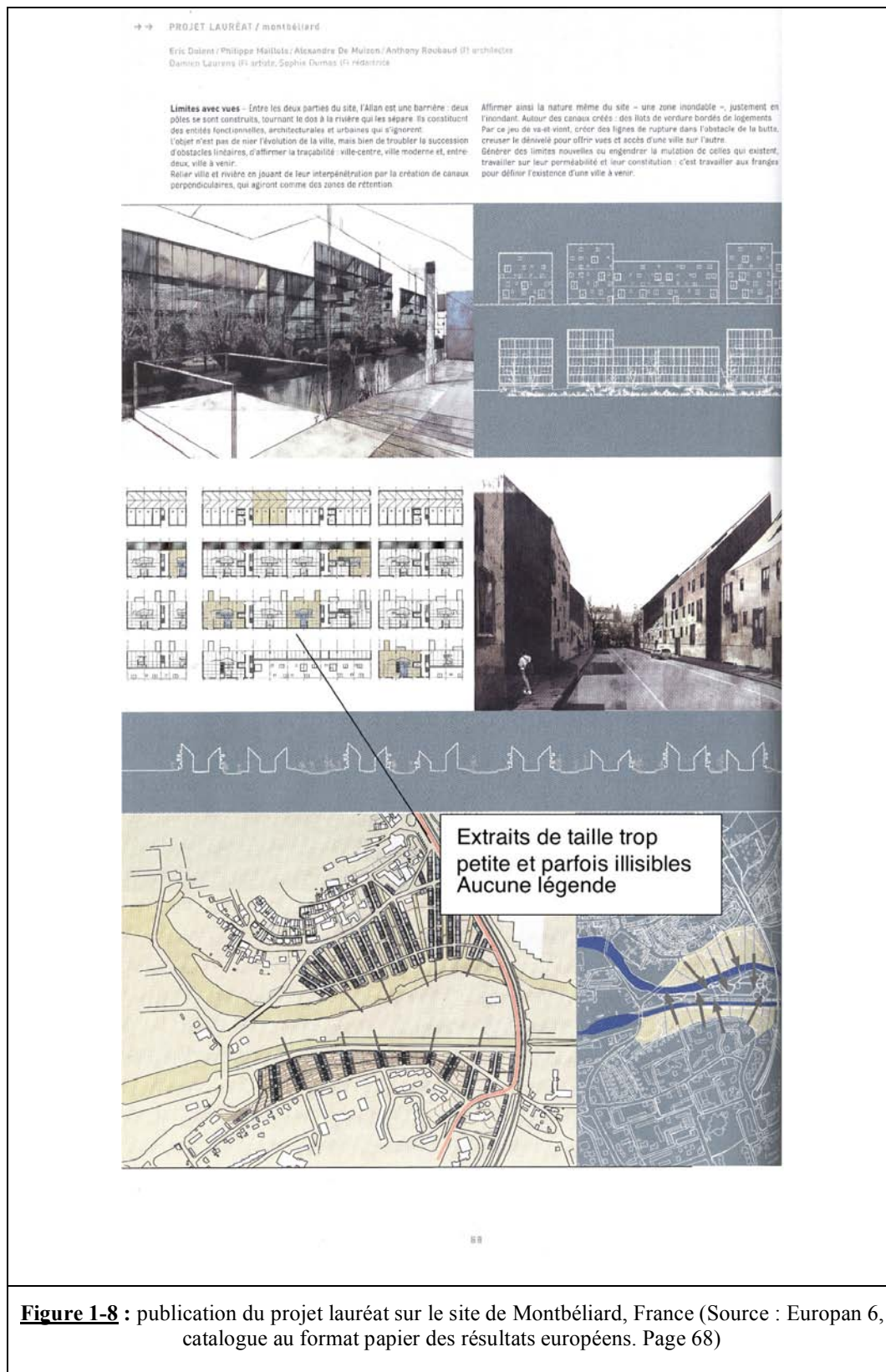
PROJET CITÉ : Transformation des textures spatiales (S531)
 Tobias Jensen (DK) / Armin Kilgus / Iris Seifelder (D) architectes
 Biskstrasse 14, 70 189, Stuttgart, Deutschland
 tel: 49 711 80 46 17
 email: a_kilgus@gmx.de

PROJET CITÉ : A bridge and a door linking the city (N6022)
 Maximo Heng (F) architecte
 Michel Lang (F) étudiant en architecture
 10 Lang, Rue de Phalébourg 7, 67 000, Strasbourg, France
 tel: 33 3 88 35 49 70
 +mail: rsg022@fr.fr

Seules images des projets cités
 Extraits de taille trop petite
 Aucune légende

1/3 de la page vide

Figure 1-7 : annonce du projet lauréat et des projets cités sur le site de Montbéliard, France (Source : European 6, catalogue au format papier des résultats européens. Page 67)



| SESSION 6 | Projets Lauréats | Projets Mentionnés | Projets Cités | Projets Présélectionnés (excluant les primés et les cités) |
|---|---|-------------------------------|----------------------|---|
| CD-ROOM EN ANNEXE | | | | |
| Nombre de projets | 55 | 60 | 63 | 202 |
| Planches de présentation | 3 planches | 3 planches | 3 planches | 3 planches |
| Extraits des planches de présentation | Non | | | |
| Taille des images des planches | L : 550 pixels H : 768 pixels Images de petite taille, impossibilité de lire le texte et les légendes | | | |
| Mention du titre de projet | Non Sauf si lisible sur les images des planches | | | |
| Texte de présentation | Non | | | |
| Photo de l'équipe de conception | Non | | | |
| Noms des membres de l'équipe de conception | Oui | | | |
| Coordonnées de l'équipe de conception | Non | | | |
| Rapport du Jury | Non | | | |
| Tableau 1-4 : état de la publication des projets dans le Cd-rom en annexe du catalogue format papier des résultats européens de la session 6 | | | | |

3.3.3. *Les projets de la session 7*

Le troisième catalogue des résultats européens analysé (Tableau 1-5, p.36), revient à un format semblable à celui de la session 5. L'ambition est également la même, présenter les projets ayant reçu une distinction lors de la session, soit 119 projets primés et 67 projets cités. Toutefois, l'espace alloué aux 62 mentionnés est deux fois moins important que pour les 57 lauréats qui persistent à bénéficier de deux pages (Figure 1-10, p.38, Figure 1-11, p.39). Il n'existe pas non plus d'ordre de présentation des primés, même si la publication s'organise suivant les thèmes des sites, seule la règle de composition graphique dicte l'agencement des projets, car le parti est de montrer les projets lauréats sur deux pages en vis-à-vis. Conséquence : parfois les projets mentionnés sont présentés avant les projets lauréats, c'est le cas du projet illustré à la Figure 1-9 (p.37).

Les projets primés sont, tel que dans les deux catalogues précédents, montrés à partir d'extraits des planches de présentation. Pour les lauréats, les extraits sont donc plus nombreux et de taille plus importante, autorisant une lecture davantage intelligible en comparaison aux projets mentionnés. Par contre, autant pour cette publication de la session 7 que pour les deux autres analysées, les extraits des projets restent muets. C'est-à-dire que l'identification du panneau d'origine n'est pas indiquée, encore moins une information sur ce qui est représenté, à part si les textes ajoutés par les candidats restent lisibles, mais faut-il qu'ils existent. Concernant les projets cités, ils se partagent une page à 7 (Figure 1-12, p.40), soit plus à l'étroit que dans la publication de la session 5. Ils sont listés accompagnés d'une petite vignette extraite d'une des planches de présentation.

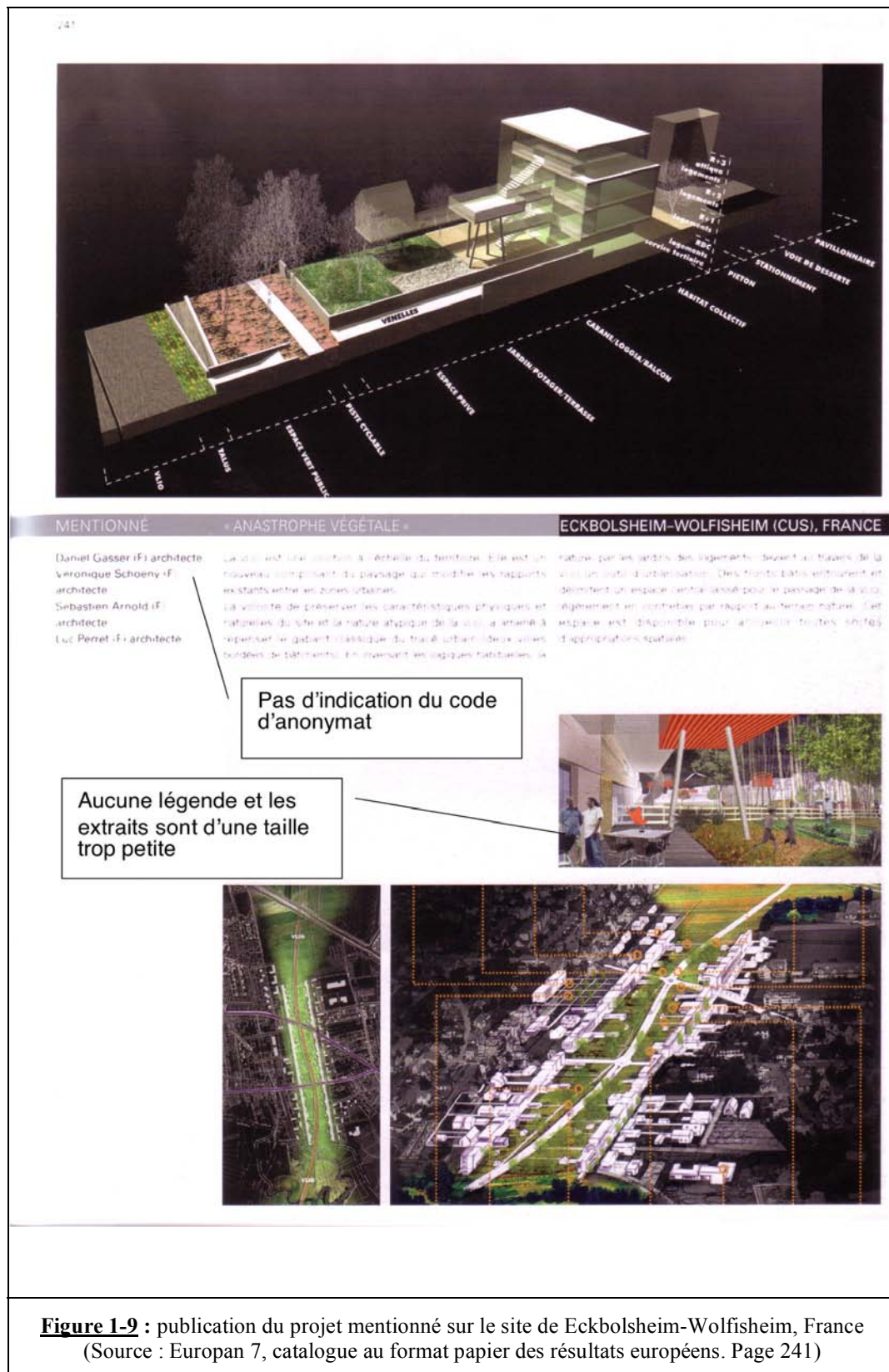
De manière identique que dans les publications précédentes, le catalogue des résultats européens de la session 7 inclue dans les présentations des projets un texte descriptif. Celui-ci comprend environ 150 mots pour les projets lauréats et une centaine pour les projets mentionnés. Donc, même s'ils sont exhibés avant les projets lauréats, contrairement aux sessions 5 et 6, les textes de présentation des projets mentionnés sont amputés de 1/3, ce qui n'est tout de même pas

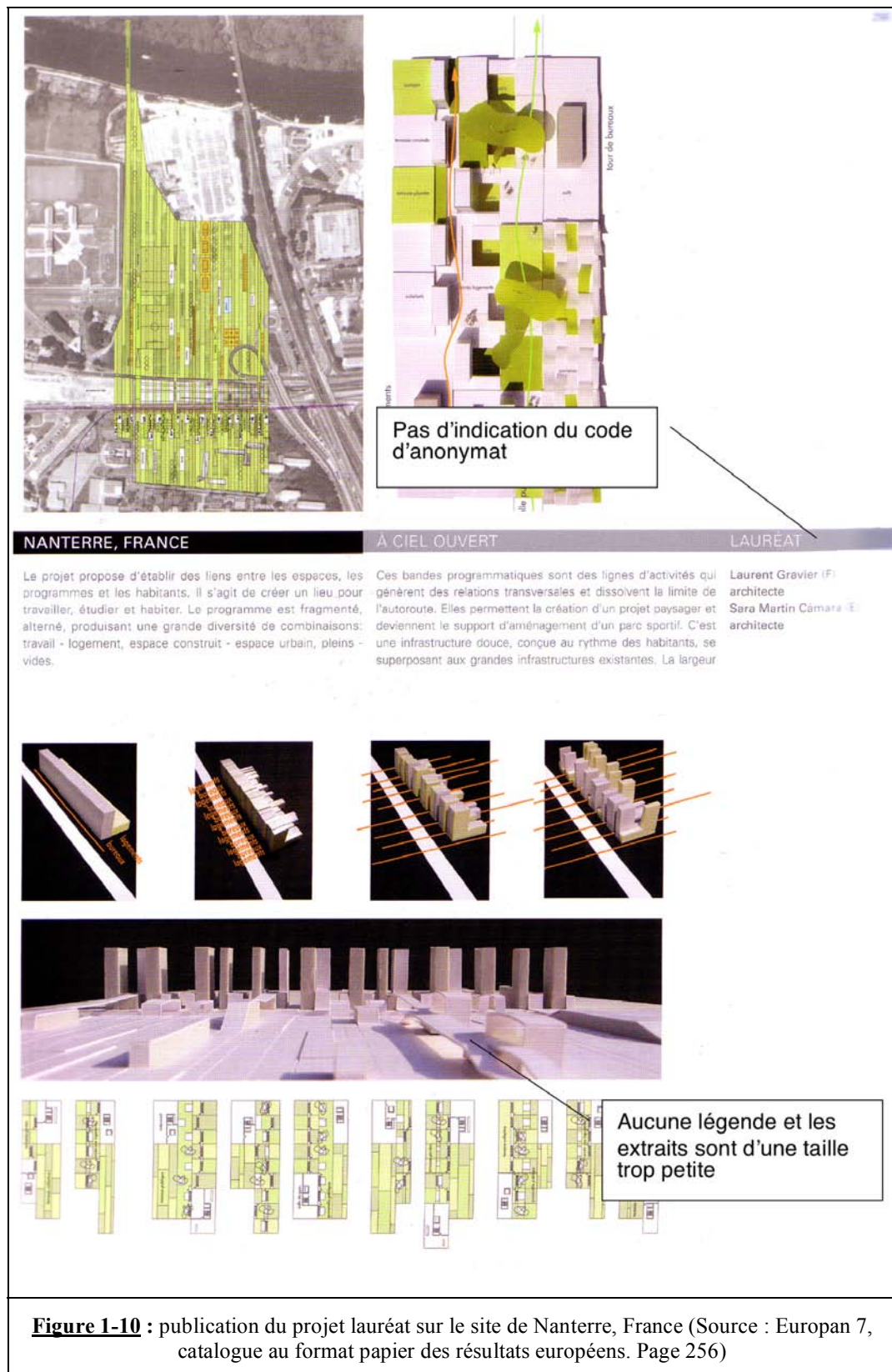
négligeable. Mais tel que pour les textes précédents, le lecteur n'a pas connaissance à quels documents ils font référence, est-ce les cahiers de présentation des projets, les rapports de jury ou tout autre document? Une chose est certaine, le rapport du jury demeure une fois de plus occulté.

Le Cd-rom de la session 7, accompagnant le catalogue au format papier, propose un niveau de documentation similaire au Cd-rom de la session antérieure (Tableau 1-6, p.41). Il s'offre donc de présenter les trois planches de l'ensemble des projets présélectionnés, soit un total de 400 projets correspondant à 1200 images de planches de présentation. Images dont la qualité s'est largement améliorée, puisqu'il est possible d'avoir une bonne lecture à l'écran autant des textes que des légendes. Mais ici encore, l'espace de stockage sur un disque compact ne permet pas d'aller au-delà de la présentation des planches. Résultat, aucun texte concernant la description des projets et encore moins un rapport du jury.


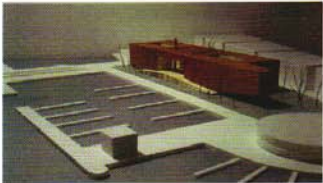
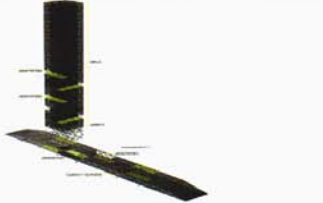


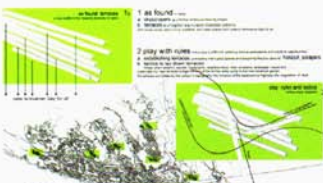
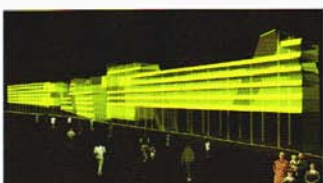
Pour compléter cette analyse de la publication des projets de la session 7, nous pouvons ajouter que European ne manque pas d'indiquer les coordonnées des équipes de conception, ainsi qu'une photo des membres, et ce, pour la totalité les équipes primées et citées. Cependant, tel que pour les deux autres sessions, seule la publication au format papier donne ce type d'information.

| SESSION 7 | Projets Lauréats | Projets Mentionnés | Projets Cités |
|---|---|---|---|
| FORMAT PAPIER | Largeur : 21cm / Hauteur : 28cm | | |
| Nombre de projets | 57 | 62 | 67 |
| Disposition | À la suite de la description de site | À la suite de la description de site | Tous les projets sont regroupés dans une annexe à la fin de la publication (classés par pays et par site) |
| Espace alloué aux projets | 2 pages entières | 1 page entière | 1/7 ^{ième} de page |
| Mention du titre de projet | Oui | | |
| Texte de présentation | +/- 150 mots | +/- 100 mots | Non |
| Photo de l'équipe de conception | Dans une annexe regroupant toutes les équipes primées de la session, pp.322-333 | Dans une annexe regroupant toutes les équipes primées de la session, pp.322-333 | Non |
| Noms des membres de l'équipe de conception | À 2 endroits : – dans la présentation du projet – dans une annexe regroupant toutes les équipes primées de la session, pp.322-333 | À 2 endroits : – dans la présentation du projet – dans une annexe regroupant toutes les équipes primées de la session, pp.322-333 | Une seule fois : – dans une annexe regroupant tous les projets cités de la session, pp.312-321 |
| Coordonnées de l'équipe de conception | Dans une annexe regroupant toutes les équipes primées de la session, pp.322-333 | Dans une annexe regroupant toutes les équipes primées de la session, pp.322-333 | Dans une annexe regroupant tous les projets cités de la session, pp.312-321 |
| Tableau 1-5 : état de la publication des projets dans le catalogue format papier des résultats européens de la session 7 | | | |







| | | | |
|--|--------------------|--|---|
| 315 | España Luarca | Luarca del río José Vicente Lillo Llopis (E) architecte, Francisco Leiva Ivorra (E) architecte, José Luis Campos Rosique (E) architecte, Marta Garcia Chico (E) architecte, Maria Gadea Pascual (E) architecte, Katerina Zemanova (CZ) architecte, Francisca Loewe (D) architecte, Avenida G ^o Marva 7, 3 ^o A, E - 03005 Alicante, +34 (0)96 5921695, +34 (0)96 5921695, jolillo@hotmail.com, comaranea@inicia.es |  |
| | España Santoña | Lorja Urbana Jose Miguel Vega Calleja (E) architecte Tr. Reyes Catolicos 19, 6 ^o C E - 24400 Ponferrada Leon +34 607 777 622 j.mvega@terra.es |  |
| | France Nanterre | Paysages assemblés et scènes super flux Jean-Christophe Quinton (F) architecte Rue Réaumur 7 F - 75003 Paris +33 (0)1 42 76 03 47 jccuinton@club-internet.fr |  |
| CITÉS | | | |
| | France Nanterre | Monsieur chat Thomas Saint-Yves (F) architecte Lucie Faure (F) étudiants en architecture Alexis Demanche (F) étudiant en architecture Antoine Poulain (F) étudiant en architecture Rue Lepic 59, F - 75018 Paris +33 (0)6 62 06 26 62 stivie@yahoo.com |  |
| | France Reims | Assemblages Alix Pelen (F) architecte Alexandre de Mercey (F) architecte Louis Lafargue (F) architecte Patrick Morel (F) architecte Rue de Picpus 92 bis, F - 75012 Paris +33 (0)1 43 07 27 65 ax_de_mercey@hotmail.com |  |
| | Hrvatska Rijeka | <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content;">Aucune légende Les extrais sont d'une trop petite taille pour que les projets cités soient compréhensibles</div> <small>john.griener@wcc.co.uk</small> |  |
| | Hrvatska Split | Banana split urbain Luca Farinelli (I) architecte, Giovanni Fortini (I) architecte, Sergio Fortini (I) architecte, Giovanni Damiani (I) architecte, Riccardo Furini (I) architecte, Patrizia Jaus (I) architecte, Marcello Fodale (I) architecte, via Fondobanchetto 22, I - 44100 Ferrara, +39 0532 760050, +39 0532 760050, info@anguillametrica.com |  |
| Figure 1-12 : publication des projets cités (Source : European 7, catalogue au format papier des résultats européens. Page 315) | | | |

| SESSION 7 | Projets Lauréats | Projets Mentionnés | Projets Cités | Projets Présélectionnés (excluant les primés et les cités) |
|---|---|-------------------------------|----------------------|---|
| CD-ROOM EN ANNEXE | | | | |
| Nombre de projets | 57 | 62 | 67 | 214 |
| Planches de présentation | 3 planches | 3 planches | 3 planches | 3 planches |
| Extraits des planches de présentation | Non | | | |
| Taille des images des planches | L : 1024 pixels H : 1449 pixels Bonne lecture de la planche, autant des textes que des légendes | | | |
| Mention du titre de projet | Oui | | | |
| Texte de présentation | Non | | | |
| Photo de l'équipe de conception | Non | | | |
| Noms des membres de l'équipe de conception | Oui | | | |
| Coordonnées de l'équipe de conception | Oui | | | |
| Rapport du Jury | Non | | | |
| Tableau 1-6 : état de la publication des projets dans le Cd-rom en annexe du catalogue format papier des résultats européens de la session 7 | | | | |

4. Équation actuelle de la diffusion d'European

Certes, suite à l'analyse des trois catalogues, il serait inexact de dire que European ne s'efforce pas de diffuser les résultats européens. Les chiffres sont d'ailleurs là pour le rappeler : 525 projets dans les publications au format papier, 1067 projets dans les Cd-rom fournis en annexe, le tout réparti sur un total de 200 sites. Nous en sommes donc à 1067 équipes de conception qui ont exprimé autant d'idées sur 3201 planches. Leur diffusion est assurée dans les grandes lignes, c'est un fait, ce qui constitue pour European une manière de souligner l'engouement que suscitent ses concours, un enthousiasme indéniable chez les jeunes architectes, on s'entend. Mais, les modes de diffusion actuels rendent-ils justice à cette impressionnante collection de projets et d'idées? Rien n'est moins certain!

Une chose par contre est certaine, pour chacune des publications au format papier, les projets lauréats connaissent une plus grande visibilité et surtout une meilleure lisibilité, contrairement aux projets mentionnés et particulièrement aux projets cités. Par contre, les Cd-rom détiennent le mérite d'exposer un plus grand nombre de projets (tous les présélectionnés) et sur un même pied d'égalité, c'est-à-dire que les trois planches sont restituées en intégralité et ce, indépendamment de leur classement. Malheureusement, nous avons vu que ce qui est autorisé par un Cd-rom, en termes de stockage de contenu, ne permet pas de donner une restitution des images des planches avec une qualité suffisante pour leur lecture et leur compréhension.

Dans tous les cas, nous pouvons dire que l'emphase de la diffusion est incontestablement portée sur les images des projets au détriment des textes explicatifs. Car même si les catalogues exposent sommairement l'ensemble des sites ainsi que les analyses comparatives, des contradictions persistent. En effet, les textes des analyses sont publiés sur les catalogues au format papier et illustrés par une poignée de vignettes faisant référence à quelques projets, sauf que, dans la plupart des cas, les projets manquants ne sont accessibles qu'à travers les Cd-rom, le hiatus entre les deux types de support est préjudiciable à la compréhension

globale. Le format papier, par insuffisance d'espace, ne permet pas d'illustrer en totalité les textes d'analyse. Inévitablement, leur lecture complète ne peut se faire que devant l'écran d'ordinateur. Et que dire des cahiers de présentation des candidats et des rapports de jury? Sur les trois catalogues analysés, seul le Cd-rom de la session 6 en donnait des extraits, par contre aucun support ne faisait mention du rapport de jury.

En somme, au vu de la quantité d'information, les organisateurs n'ont pas d'autre marge de manœuvre que de multiplier les supports de diffusion. En procédant de cette manière, Europan cause la dispersion de l'information mais également la dispersion des documents, un problème que nous avons relevé notamment avec l'exemple des fiches synthèse des sites téléchargeables au format PDF à partir du Cd-rom de la session 7. Dans le cas de cette session, le lecteur se retrouve au milieu d'un catalogue de 335 pages, d'un Cd-rom et de 68 fichiers au format PDF, sans compter sur la diffusion d'une multitude d'informations à travers les sites Web de chacune des organisations Europan. Or, selon l'historien et archiviste Jean Favier, qui anticipe sur la loi française du 3 janvier 1979 sur les archives :

*Les archives sont l'ensemble des documents reçus ou constitués par une personne physique ou morale, ou par un organisme public ou privé, résultant de leur activité, organisé en conséquence de celle-ci et conservée en vue d'une utilisation éventuelle.*²²

Pourtant, chaque session ne reproduit qu'un schéma de diffusion, ce qui ne peut être représentatif d'un archivage résultant de l'activité d'Europan.

Que dire de la recherche d'informations dans ces moyens de diffusion? À part les tables des matières dans les versions en papier ou encore une recherche nominale sur certains Cd-rom, rien d'autre n'est disponible. Nous ne pouvons que

²² Favier Jean. Les Archives. Que sais-je?, 805. 3^{ème} éd. mise à jour, Presses universitaires de France, Paris, 1975, p.1.

citer Jean-Pierre Chupin : « les comparaisons sont rendues difficiles, voire impossibles »²³, et d'ajouter que les comparaisons sur plusieurs sessions est totalement irréalisable. Dans cette même intervention au colloque « Architecture et archives numériques », Jean-Pierre Chupin souligne que paradoxalement la constitution de ces publications a pourtant exigé l'accès aux documents originaux ainsi qu'à leur numérisation. Et que dire dans ce cas des projets qui n'ont pas passé l'épreuve de la présélection? De ce que nous savons et de ce que nous pouvons lire dans le catalogue de la session 7, seul subsiste une trace chiffrée dans la mémoire de l'organisation : « ils ont été 3500 équipes à s'inscrire et 2050 à répondre »²⁴. Finalement, mis à part des morceaux de planches imprimées ou des images de qualité discutable, European n'a effectué aucun archivage rigoureux. Et, « si la plupart des planches de présentation ont été perdues ou détruites, que dire des documents de conception, brouillons, croquis, schémas et maquettes de travail? »²⁵

Les publications ne constituent donc qu'un ensemble de monographies qui ne renferment tout au plus qu'une trace des projets présélectionnés et un annuaire d'architectes, et, bien entendu, ce sont malheureusement les seules marques documentaires des concours d'idées European qui subsistent. En ce qui concerne la diffusion, dans sa globalité, nous avons perçu inévitablement un manque de coordination ainsi que la nécessité de préserver une mémoire et de relever la qualité des documents diffusés.

²³ Chupin Jean-Pierre. « Documenter les concours, concourir à la recherche, archiver l'évènement. » dans Collectif. Architecture et archives numériques. L'architecture à l'ère numérique : un enjeu de mémoire / Architecture and digital archives. Architecture in the digital age : a question of memory. Infolio, Collection Archigraphy, Gollion, 2008, p.525.

²⁴ Rebois Didier et European (Organisation). Résultats européens, European 7 : challenge suburbain, intensités et diversités résidentielles. European, Paris, 2004, p.13.

²⁵ Chupin Jean-Pierre. « Documenter les concours, concourir à la recherche, archiver l'évènement. » dans Collectif. Architecture et archives numériques. L'architecture à l'ère numérique : un enjeu de mémoire / Architecture and digital archives. Architecture in the digital age : a question of memory. Infolio, Collection Archigraphy, Gollion, 2008, p.527.

Il existe pourtant de nombreux dispositifs, liés aux nouvelles technologies en informatique, qui permettent de systématiser un archivage numérique raisonné de projets produits en situation de concours. Tel est le cas de la base de données des concours canadiens conçue par le LEAP, et dont une partie importante des documents est en accès libre depuis avril 2006 à travers le site Web du Catalogue des concours canadiens²⁶. C'est dans ce contexte que s'inscrit l'initiative conjointe du GIP-EPAU et du LEAP de développer un tel système pour archiver numériquement les concours European.

²⁶ Site Web du CCC : www.ccc.umontreal.ca

**Deuxième chapitre : Vers une
représentation informatique du
phénomène European**

Ce chapitre décrit et explique l'expérience de la construction de la base de données documentaire et relationnelle des concours Europan. Ce qui constitue un retour historique et critique sur l'ensemble des phases conceptuelles et techniques de ce système d'archivage.

1. Comprendre les concours Europan

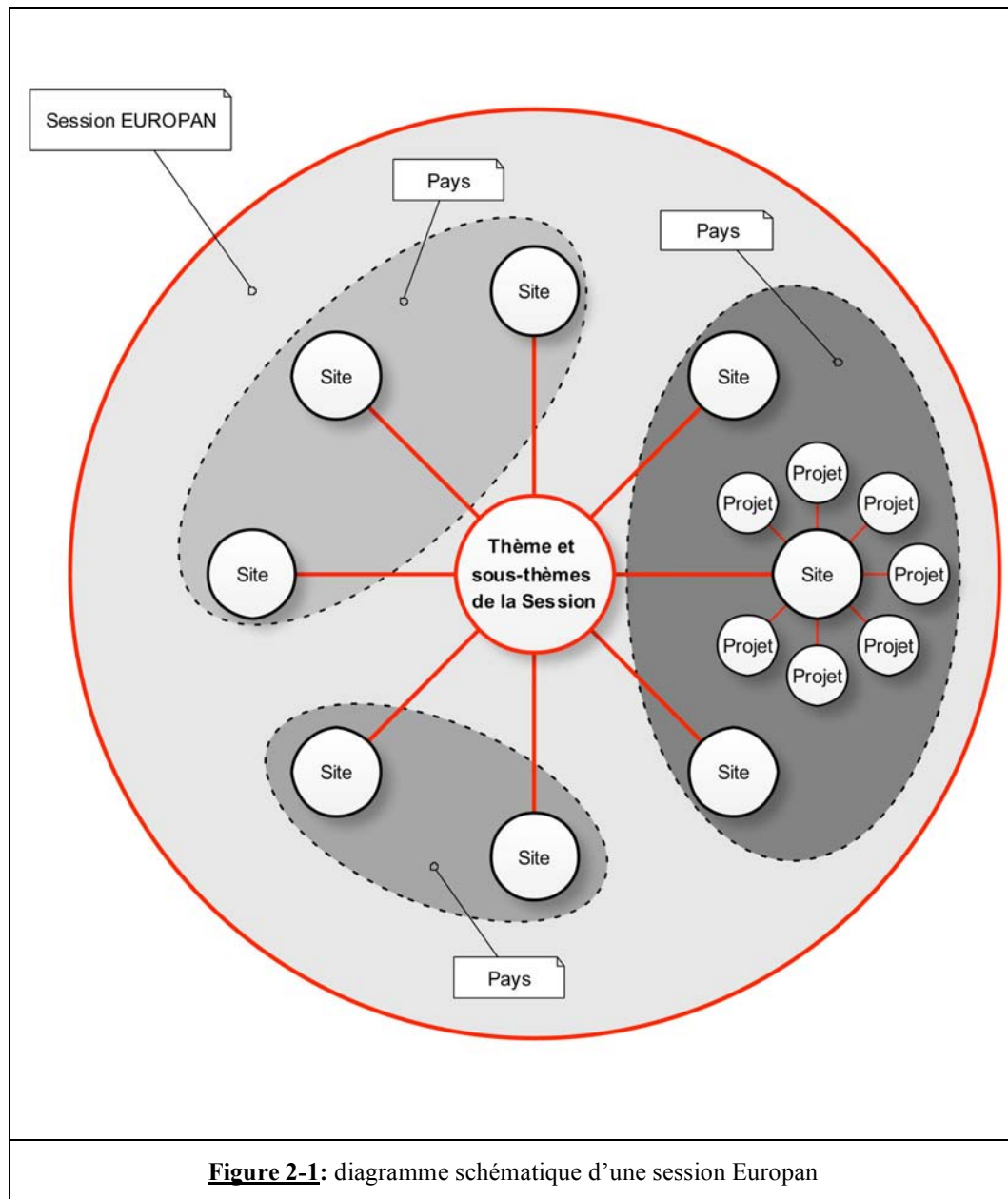
Avant d'entreprendre un archivage il est nécessaire de comprendre ce qui va être archivé et principalement prendre connaissance des processus qui opèrent dans la production de ces archives. Dans le cas de cette expérience d'archivage numérique des concours d'idées Europan, le LEAP s'est attaché à comprendre tout d'abord le fonctionnement de cette organisation. C'est-à-dire qu'il était indispensable d'identifier les différentes parties qui composent « Europan » ainsi que les relations qui s'exercent entre elles lors de chaque lancement. L'objectif n'était donc pas d'archiver uniquement des projets d'architecture mais aussi d'archiver le processus de ces concours Europan.

1.1. Le fonctionnement d'Europan

Europan prend la forme d'une fédération d'organisations, présentes dans plus de vingt pays européens, qui lance simultanément, à peu près tous les deux ans, des concours d'architecture et d'urbanisme autour d'un thème, ou question centrale, et des objectifs communs. Le règlement et les modalités de jugement sont identiques pour tous les concours. Toutefois, chaque organisation a la responsabilité de composer son jury national, qui généralement réunit représentants de l'administration publique, de la maîtrise d'ouvrage, de la profession et des personnalités. Par ailleurs, ces concours d'appel à idées, ouverts et anonymes, s'adressent à tous les jeunes architectes et professionnels de la conception d'Europe, âgés de moins de quarante ans. Chaque lancement, appelé « session », comprend donc la participation de plusieurs pays, chacun proposant un certain nombre de sites à concours.

L'organisation d'une session Europan est schématisée par le diagramme de la Figure 2-1 (p.48). Cette figure montre que chaque session se justifie par rapport à

un thème principal qui rassemble plusieurs sous-thèmes, auxquels viennent se rattacher les différents sites proposés par les organisations respectives de tout pays participant. Ce fonctionnement possède la particularité d'avoir plusieurs sites, issus d'un seul ou de plusieurs pays, qui se rapportent à un sous-thème ou thème de site identique, même si chaque site à concours détient un programme et des enjeux distincts.



En ce qui concerne les projets, les équipes participantes ont la possibilité de soumettre leurs propositions dans deux sites au maximum mais dans des pays différents. Tout projet ainsi soumis au concours correspond spécifiquement au programme et aux enjeux d'un site en particulier, et doit comprendre une réflexion en rapport au thème principal ainsi qu'à l'orientation thématique du site choisi.

1.2. Description d'une session d'European

Le déroulement d'une session d'un concours European s'étend sur environ deux ans et débute par une rencontre qui implique toutes les organisations européennes ayant décidé de participer à la session, et c'est au cours de ce démarrage que se détermine sa thématique.

Simultanément, European lance un appel aux villes de chaque pays participant pour que celles-ci proposent des sites à concours. Les sites retenus sont alors analysés, sélectionnés et classés en familles thématiques par le Comité scientifique d'European, dont les experts peuvent changer de session en session. Le travail de ce comité est par la suite présenté et discuté avec les représentants des villes au cours du « Forum européen des sites ». Ce forum marque, d'une certaine manière, la fin de la préparation de la session, et c'est à partir de ce moment que European ouvre les inscriptions au concours.

Les candidats inscrits, à qui les villes ont proposé des visites et des rencontres avec les représentants des sites, disposent généralement de six mois pour concevoir leur(s) proposition(s). Les projets rendus sont en un premier temps analysés, avant les jurys nationaux, par l'équipe d'experts du Comité scientifique d'European, au regard des attentes des villes et aux objectifs de la session.

Les propositions conformes sont alors soumises, suivant leur territoire d'appartenance, aux différents jurys nationaux, dont le jugement s'accomplit en deux phases. La première phase consiste à effectuer une présélection des projets, essentiellement en raison du fort engouement pour ces concours European, et il est donc convenu que les jurys ne retiennent au cours de cette première évaluation qu'approximativement vingt pourcent des rendus. Ces projets présélectionnés sont

soumis à discussion entre les villes et les experts du Comité scientifique, lors de la tenue du « Forum européen des villes et des jurys », afin de permettre aux jurys de prendre leurs décisions définitives à l'occasion de la deuxième phase de jugement.

À l'issue de cette deuxième phase de jugement, chaque jury national désigne les projets lauréats, les projets mentionnés et les projets cités, sachant que seules les deux premières catégories reçoivent des primes en argent. Il est également nécessaire de préciser que le jury n'a pas pour obligation de primer un projet dans chacune des catégories. Pour donner un exemple²⁷, la session 8 Française, qui comprenait six sites à concours, s'est conclu par la nomination de quatre projets lauréats, six projets mentionnés et trois projets cités.

La clôture d'une session Europan s'effectue lors d'un « Forum national des résultats », qui a lieu dans chaque pays participant, et lors d'un « Forum européen des résultats », qui invite les partenaires, les organisateurs, les représentants des villes, professionnels, jurys et concurrents, à un dernier débat à l'échelle européenne. Il est également à noter que ces forums constituent deux moments au cours desquels les projets primés sont pour la première fois diffusés et discutés publiquement.

1.3. Les différentes phases d'une session

La description précédente ainsi que la Figure 2-1 (p.48) permettent de mettre en évidence quatre phases principales inhérentes à chacune des sessions des concours Europan :

- Phase Session
- Phase Pays
- Phase Ville ou Site
- Phase Projet

²⁷ Données extraites du « Portail de la base de données Europan-France » : www.arclab.umontreal.ca/EUROPAN-FR

La détermination de ces quatre phases nous renvoie d'ores et déjà à une première organisation du fonctionnement des concours European en vue de créer une base de données documentaire. N'oublions pas que l'objectif initial n'est pas seulement d'archiver numériquement des projets d'architecture, mais également de rendre témoignage du fonctionnement original d'une organisation qui propose des concours d'idées en architecture. En effet, ces quatre phases rassemblent les différents événements préparés par European tout au long d'une session, ainsi que ses innombrables intervenants. Par ailleurs, c'est au niveau de ces phases que sont également produits les divers documents que la base de données sera en charge d'archiver.

2. Identification et traitement des documents numériques produits au cours d'une session

Comprendre le fonctionnement d'European, dans la perspective de créer une base de données documentaire, suppose bien évidemment une identification des documents produits au cours d'une session. Ce qui implique de déterminer à quelles phases de la session les documents se réfèrent, d'en identifier le type (règlement, planche de présentation, article de presse, etc.), et de les nommer dans une perspective d'archivage.

2.1. Identification des documents numériques

2.1.1. Documents de la Phase Session

Les documents de la phase Session concernent toutes les organisations nationales participant au concours ainsi que tous les concurrents, et sont le plus souvent produits par le secrétariat d'European Europe. Sans faire une liste exhaustive, ces documents se déclinent en « règlement », en « thème de la session », en « liste des résultats », en « analyse » ou encore en « article de presse ».

2.1.2. Documents de la Phase Pays

À cette phase, tout document qui s’y rattache concerne spécifiquement une organisation nationale d’Europan et les concurrents ayant soumis une proposition dans l’un des sites proposés par le pays concerné. Ces documents se nomment « communiqué de presse », « liste des résultats », « rapport du jury », « document d’analyse », ou encore « article de presse ».

2.1.3. Documents de la Phase Site

Ces documents sont issus du dossier de site remis aux candidats et renvoient spécifiquement à tout site proposé par une ville qui s’est associée au concours. Ce qui se traduit par un ensemble de « photographies », de « plans », de « coupes » et de textes (« programme », « fiche synthèse du site »). À cette phase se rejoignent également les « fiches d’expertise » des sites et des projets correspondants, qui sont émises par les jurys nationaux et par le Comité scientifique d’Europan.

2.1.4. Documents de la Phase Projet

Les documents de la phase Projet peuvent se considérer comme les témoins du concours. Cette phase regroupe donc tous les documents exigés par Europan aux concurrents qui soumettent une proposition. Ce qui se traduit par les « planches de présentation », au nombre de trois, et un dossier de présentation du projet, nommé « cahier du candidat ». Cet ensemble peut se compléter par un « rapport du jury » ou même par un « article de presse ».

2.2. Dénomination et classement des documents numériques

Que voulons nous dire par dénommer un document? Disons que lors du point précédent nous avons identifié les documents par type ainsi que la phase à laquelle ces derniers étaient rattachés. Mais comme il s’agit de documents numériques, plus communément appelés en informatique, fichiers, il est nécessaire de leur attribuer un nom, opération communément nommée « numérotation » en archivistique. Cette logique informatique sera utilisée à l’avantage de l’archivage numérique, puisqu’elle permet de nommer tout fichier par un nom contenant un certain nombre d’informations qui lui seront uniques.

Le LEAP a élaboré un mode spécifique de codification dont le principe est identique pour tous les documents numériques produits au cours d'une session d'Europan. Le nom d'identification des documents permet une reconnaissance pratique et précise de chaque document, un meilleur classement des données, des facilités lors d'un traitement futur (analyses, Web, publications...) et évite l'éventualité « d'écraser » des fichiers qui porteraient le même nom. Toutefois, la conception de ce code va de pair avec la préparation d'un système de classement des documents. Ces deux opérations ont été pensées conjointement même si nous les présentons ci-dessous séparément. Dans tous les cas, le responsable du Centre d'archives de l'Institut français d'architecture, David Peyceré, est d'avis que « le classement qui permettra des recherches plus courtes est la numérotation »²⁸.

2.2.1. Nommer pour classer

Le code normatif, ou numéro d'identification présenté par la Figure 2-2 (p.54), a été conçu de manière à nommer précisément, avec trente-deux caractères, chaque document numérique. Il est d'ailleurs question de fixer deux catégories principales de documents, les documents qualifiés de « généralités » et les documents de « projet ». C'est-à-dire que les documents qui ne sont pas créés par un participant du concours sont obligatoirement désignés comme des documents de généralités. Ce qui change essentiellement dans la numérotation du document c'est le remplacement du code de l'équipe par cinq lettres « X ».

La série de trente-deux chiffres et lettres qui compose le code d'identification détermine :

- la Session;
- le Pays;
- le Site (ville);

²⁸ David Peyceré. « Chapitre 7 : Accessibilité et diffusion. La recherche, les expositions » dans Conseil international des archives. Section des archives d'architecture. Manuel de traitement des archives d'architecture 19^{ème} et 20^{ème} siècles. Conseil international des archives, Paris, 2000, p.129.

- le classement au concours (dans la cas d'un document de projet);
- le code d'identification du concurrent (dans le cas d'un document de projet);
- l'Étape correspondant au moment du concours au cours duquel le document a été créé;
- l'état du document (de brouillon ou de présentation) ainsi que sa situation (textes ou discours ; dessins ou images ; modèles ou objets ; vidéos, sonore ou animations);
- la date d'attribution du code, les initiales de la personne en charge de la documentation, ainsi que le numéro du fichier.

| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|--|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|----|----|----|----|-----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | 32 |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| E | Z | Z | P | P | V | V | V | 1 | X | Y | 1 | 2 | 3 | E | 2 | B/P | D | A | A | A | M | M | J | J | N | N | N | 1 | 2 | 3 | 4 |
| NIDp | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| NIP | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Figure 2-2 : code normatif d'identification des documents de projet | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|--|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | 32 |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| E | 0 | 9 | F | R | B | O | R | 1 | R | B | 0 | 0 | 0 | E | 1 | P | D | 0 | 0 | 8 | 0 | 1 | 0 | 6 | L | U | B | 0 | 0 | 0 | 1 |
| NIDp | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| NIP | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Figure 2-3 : exemple de numérotation d'une planche de présentation du projet nommé Field, site de Bordeaux, session 9 française | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Pour rendre compréhensible ce code normatif nous présentons ci-dessus dans la [Figure 2-3](#) un exemple de numérotation d'un document de projet. La lecture (de gauche à droite) de ce code indique que le document a été produit dans le cadre des concours European pour la session 9 française (2007), sur le site de Bordeaux (E09FRBOR); le document, qui appartient à l'équipe lauréate nommée RB000, a été réalisé pour l'étape E1 (documents produits pendant la première phase du

concours) (1RB000E1); c'est un document « propre », donc de présentation, contenant des dessins et des images (PD); pour finir, le traitement de ce document s'est effectué le 6 janvier 2008 par Lucie (responsable de la documentation de la session 9 chez Europan France) et c'est le premier document concernant ce projet (0080106LUB001).

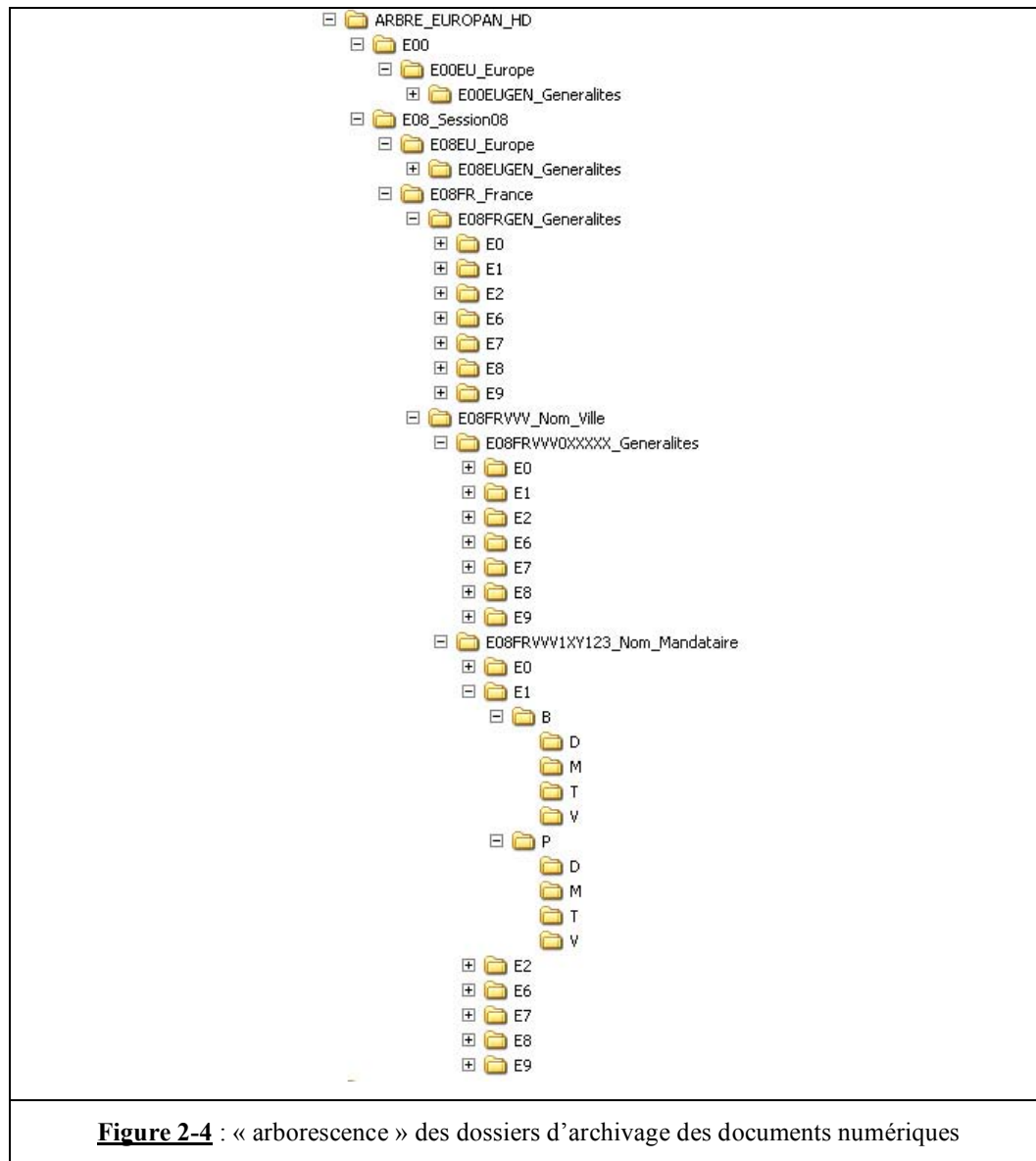
2.2.2. Classer pour archiver

L'étape suivante consiste à classer chaque document numéroté dans une série de dossiers qui composent, ce qui a été appelé, un « arbre documentaire » (arbre_europan_hd). L'organisation de cet arbre documentaire correspond en définitive aux quatre phases fondamentales de chaque session des concours Europan et identifiées plus haut (phase Session, phase Pays, phase Site, phase Projet). L'arborescence de dossiers dans lesquels seront classés et archivés les documents est illustrée à la [Figure 2-4](#) (p.56).

Cette figure indique que chaque dossier est identifié à partir d'une partie significative du code d'identification des documents de manière à en faciliter le classement. L'arborescence d'une session débute par un dossier nommé suivant le numéro de la session en question. Dans l'exemple de la [Figure 2-4](#) ce dossier correspond à la session 8 (2005) (E08_Session 08) et englobe un dossier pour les documents de la phase Session (E08EU_Europe) et un dossier pour les documents de la phase Pays (un dossier par pays : E08FR_France). Ce dernier contient une autre série de dossiers destinés à recevoir les documents de la phase Pays (E08FRGEN_Generalites) et de la phase Site (E08FRVVV_Nom_Ville / un dossier par site proposé au concours). En outre, chacun des dossiers de site comporte autant de dossiers que de projets soumis par les équipes participantes (E08FRVVV1XY123_Nom_Mandataire) ainsi qu'un dossier pour les documents de la phase Site (E08FRVVV1XXXXX_Generalites).

D'autre part, tout dossier recevant les documents de généralités ou les documents de projet contient un autre ensemble de dossiers (E0, E1, E2, E6, E7 E8, E9) correspondant à l'étape pour laquelle le document a été créé. La

ramification se poursuit, ce qui veut dire que tout dossier E0, E1, etc., renferme deux dossiers nommés B (pour Brouillons) ou P (pour Propre). Chacun d'entre eux comprend une autre série de dossiers désignés par les lettres D (pour Dessin), M (pour Maquette), T (pour Texte) et V (pour Vidéo).



Tout cet ensemble de dossiers a bien évidemment pour objectif de classer et d'archiver les documents. Néanmoins, ce classement ne se fait pas uniquement par rapport à l'entité qui les a produits, mais également en correspondance avec les

temporalités du concours ainsi qu'en corrélation avec certaines propriétés des dits documents.

2.3. Traitement des documents numériques

Comme le relève Robert Desaulniers, archiviste en chef du Centre Canadien d'Architecture (CCA), les documents numériques en architecture posent des problèmes aux archivistes :

*Aujourd'hui, les archivistes s'interrogent sur les incidences de ces nouvelles pratiques (...), alors qu'il est devenu tellement facile de manipuler à l'infini le tracé d'un dessin, de sauvegarder certains résultats et d'en supprimer d'autres.*²⁹

Certes, la conservation de l'ensemble des couches, des calques, épaisseurs de traits ou encore les différentes manipulations d'un fichier issu d'un quelconque logiciel fréquemment utilisé par les architectes, est une opération lourde et risquée, notamment en raison de l'évolution rapide des outils informatiques. La décision alternative, et optée pour la base de données des concours Europan, consiste à archiver des copies numériques, qui gardent l'intégrité de l'information originale.

Le système de classement décrit précédemment a pour fonction d'archiver et de sauvegarder l'ensemble des documents numériques des concours Europan en très haute définition. Les fichiers contenant du texte et/ou de l'image, originellement au format DOC ou PDF, sont archivés tels quels. En ce qui concerne les fichiers image, c'est le format TIFF qui est retenu, essentiellement parce qu'il supporte de nombreux espaces colorimétriques ainsi que de nombreuses informations additionnelles sur les couleurs, évitant une perte de résolution, et donc une perte de qualité de l'image. Ceci donne la possibilité au chercheur et à l'historien ou tout autre intéressé de travailler sur un fichier qui a

²⁹ Desaulniers Robert. « Chapitre 3 : évaluation, tri et élimination » dans Conseil international des archives. Section des archives d'architecture. Manuel de traitement des archives d'architecture 19^{ème} à 20^{ème} siècles. Conseil international des archives, Paris, 2000, p.53.

gardé l'intégralité de son information, que ce soit, dans le cas d'une planche de présentation, du détail d'une image, ou de la lecture d'un texte.

À partir de cet arbre documentaire et de sauvegarde, tous les fichiers sont transférés dans un deuxième arbre, l'objectif étant de convertir les documents image, initialement au format TIFF, en un format JPEG plus réduit. Ces fichiers JPEG sont par la suite liés à la base de données et téléchargés sur le serveur³⁰. Il est nécessaire de préciser que contrairement aux fichiers au format TIFF, les fichiers DOC et PDF ne subissent aucune modification.

3. Vers la base de données documentaire des concours Europan

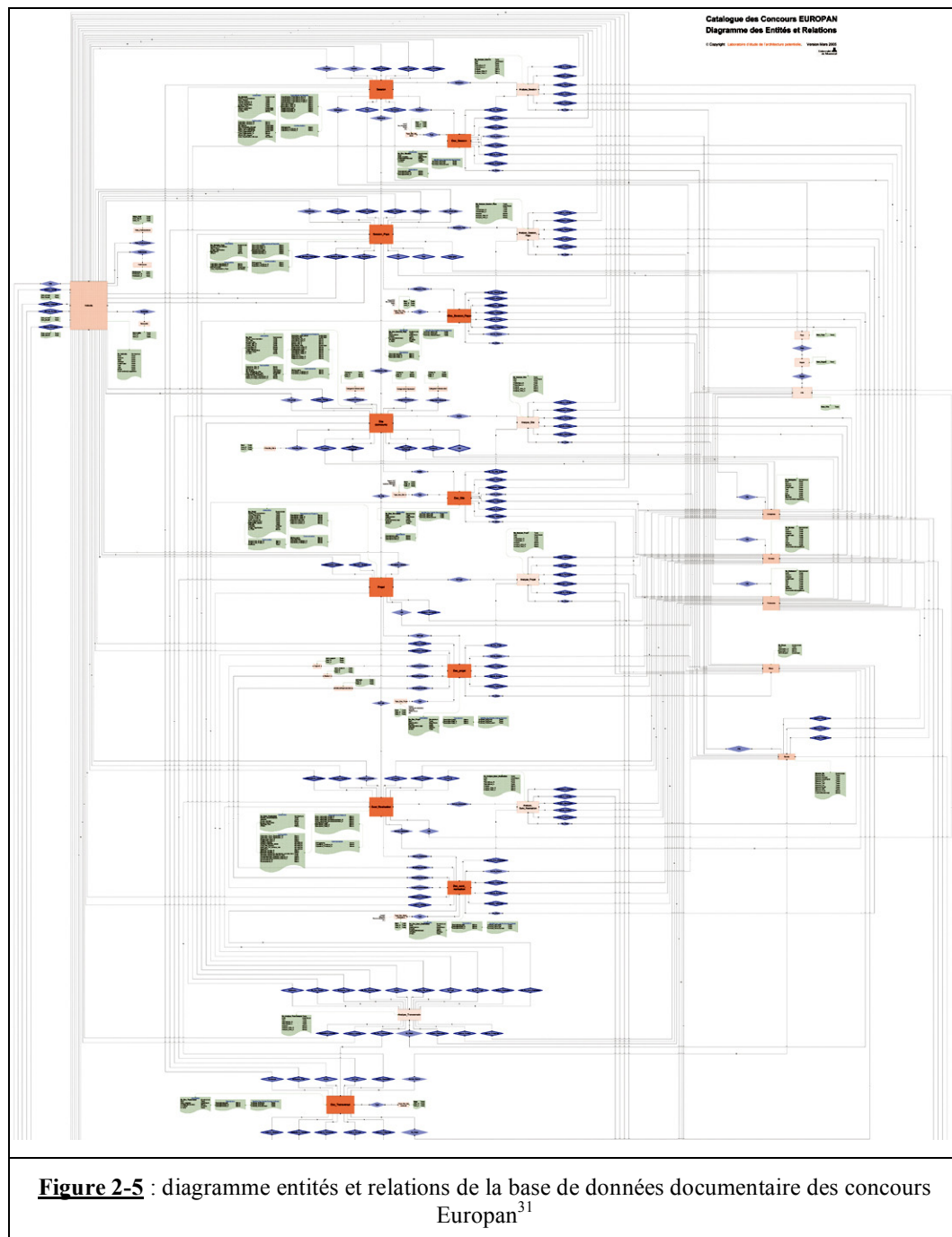
3.1. Structuration d'un diagramme des entités et relations

3.1.1. Principes d'un diagramme relationnel

La conception d'un diagramme relationnel est une phase essentielle dans la perspective d'une programmation d'une base de données relationnelle et documentaire. Mais avant cela, et en se rapportant à cette expérience menée par le LEAP, le diagramme pour la base de données des concours Europan (illustré par la [Figure 2-5](#), p.59) est un schéma qui restitue symboliquement le fonctionnement des concours Europan. Et ce, autant à partir des différentes phases qui le composent, qu'à partir des différentes entités qui agissent au cours de ces phases.

Par ailleurs, ce schéma nécessite de prendre en compte et d'intégrer l'ensemble de l'information produite au cours de chacune des sessions des concours Europan. En définitive, le diagramme doit être en mesure de traduire la logique du processus d'archivage des données et des documents numériques, dont nous avons fait état jusqu'ici.

³⁰ Se référer dans ce même chapitre au point 4 (Système de Gestion de Bases de Données Relationnelle, p.64) en ce qui concerne les liens des documents à la base de données documentaire MySQL ainsi que le téléchargement des fichiers sur le serveur.



3.1.2. Composantes d'un diagramme des entités et relations

Le schéma relationnel se compose des différents éléments suivants :

³¹ Pour une meilleure lecture de la figure se rapporter à l'Annexe I (p.ii).

- « Tables »
- « Champs »
- « Relations de plusieurs à plusieurs »
- « Relations d'un à plusieurs »

Une « Table » est avant tout un objet spécifique qui correspond aux différentes entités dont la base de données sera en charge de gérer. Chaque table rassemble donc un ensemble de données qui sont déterminées par ses « Champs ». Les différentes lignes de champs se réfèrent au contenu lié spécifiquement à une seule table, et peuvent contenir plusieurs types d'enregistrements de données et définis au préalable dans le diagramme (« mémo » pour les textes longs, « texte » pour les données courtes, données numériques...).

Toutes les tables d'un diagramme relationnel sont reliées entre elles par des « Relations de plusieurs à plusieurs » ou des « Relations d'un à plusieurs ». Ces relations permettent d'installer des associations logiques entre plusieurs éléments d'une table et plusieurs éléments d'une autre table, de manière à ce qu'une entité du diagramme puisse accéder à de l'information contenue dans une autre entité.

3.2. Le diagramme des entités et relations des concours European

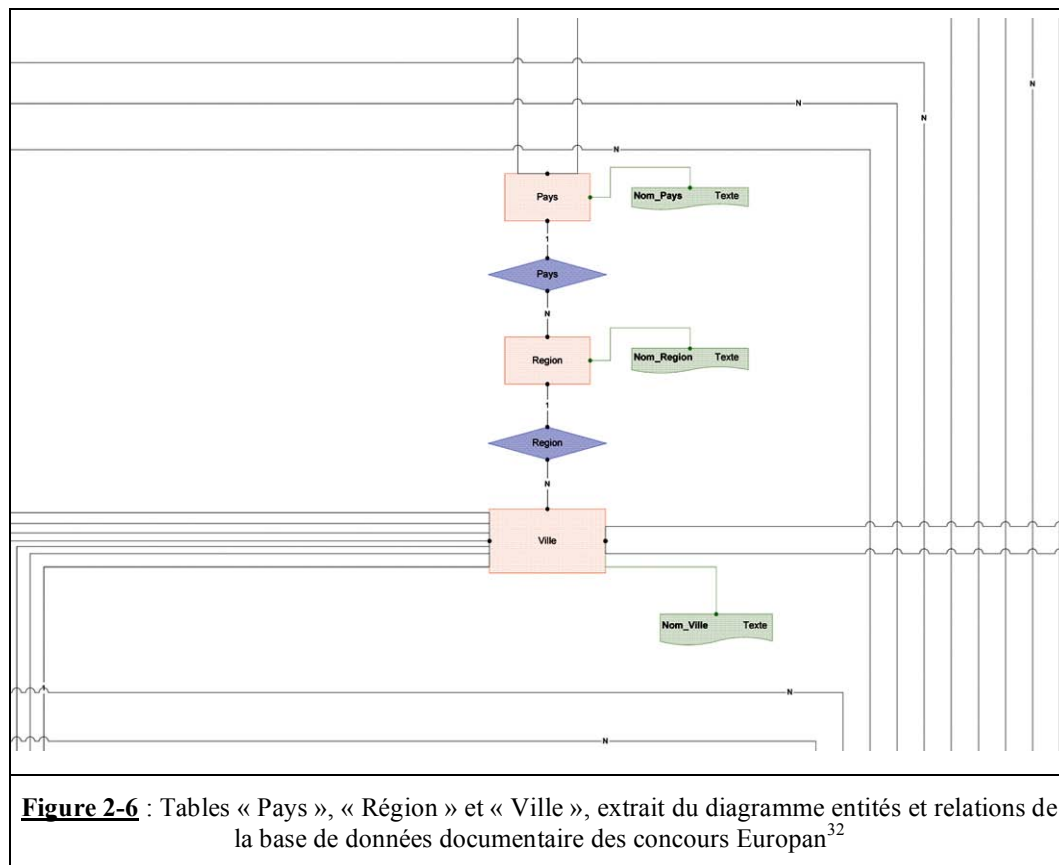
3.2.1. Désignation des tables du diagramme

Le point de départ dans la conception du diagramme entités et relations propre aux concours European a été la prise en compte des différentes phases d'une session. Ce qui consiste en définitive à créer une table pour chaque phase :

- Phase Session → Table Session
- Phase Pays → Table Pays
- Phase Ville ou Site → Table Site
- Phase Projet → Table Projet

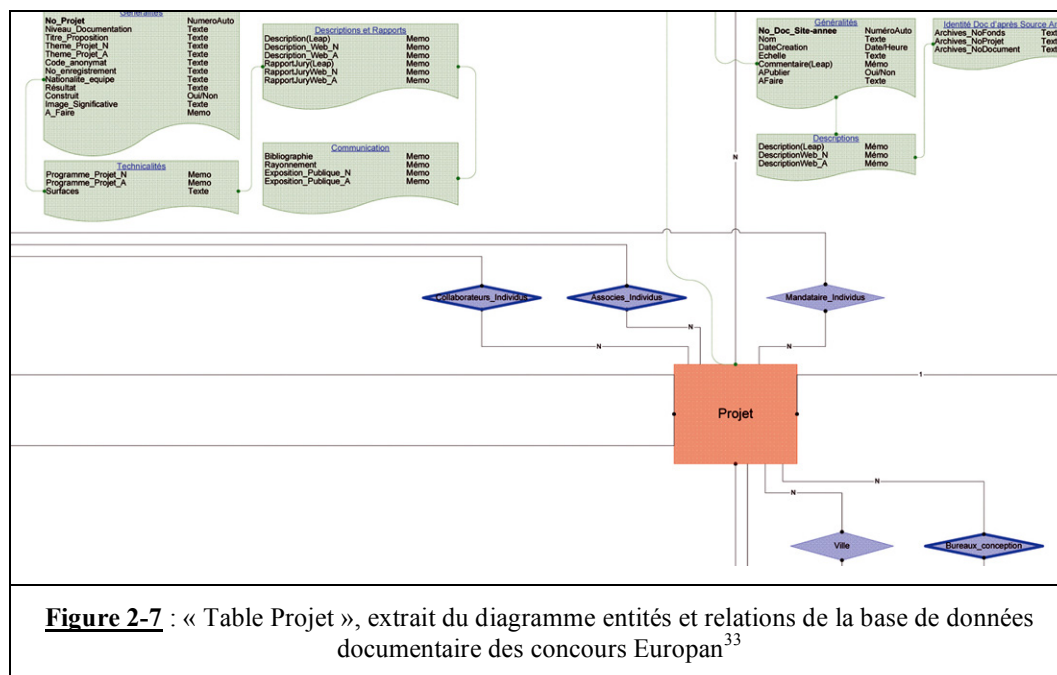
Ces tables principales sont secondées par un certain nombre de tables qui contiennent d'autres niveaux de données des concours. En voici quelques exemples :

- Table Document (pour chacune des phases), qui regroupe les données sur les différents documents produits au cours d'une session;
- Tables Pays, Région et Ville (Figure 2-6), correspondent aux données géographiques, données auxquelles peuvent se référer l'ensemble des pays participants et leurs sites proposés au concours;
- Table Individus, qui rassemble l'ensemble des intervenants, c'est-à-dire les acteurs des différentes organisations European, les jurys, les maîtres d'ouvrage et les concurrents.



³² Pour une meilleure lecture de la figure se rapporter à l'Annexe II (p.iii).

3.2.2. Indexation des champs aux différentes tables



L'étape suivante, une fois les tables clairement définies, consiste dans l'attribution des différents champs à chacune d'entre-elles. Tel qu'indiqué auparavant, les champs renvoient aux données qui seront enregistrées dans les tables, il est donc nécessaire de distinguer quelles sont les informations qui correspondent à telle ou telle table. La condition pour mener à bien l'attribution de ces champs est de faire une synthèse systématique des informations présentes dans le règlement, les documents issus des différents forums, les publications, les Cd-rom, etc. Par la suite, ces données seront susceptibles d'une restitution dans une publication interactive, d'où le besoin d'attribuer à chacune des tables un maximum d'informations. Les champs sont par exemple pour la « Table Projet » (Figure 2-7) :

- Titre de la proposition;
- Code anonymat;

³³ Pour une meilleure lecture de la figure se reporter à l'Annexe III (p.iv).

- Nationalité de l'équipe,
- Résultat (ou classement) au concours,
- Description du projet,
- Rapport du jury, etc.

3.2.3. Relier logiquement les tables

Relier logiquement les tables entre elles consiste à attribuer l'une ou l'autre des relations définies plus haut à chacun des liens. Par exemple, une « Relation de plusieurs à plusieurs » est nécessaire pour définir les différents individus d'un jury, puisqu'un jury est composé d'un ensemble d'individus, et qu'un individu ne peut être membre de plusieurs jurys. Par contre, une « Relation d'un à plusieurs » suffit pour définir le mandataire du projet, car un individu peut être mandataire de plusieurs projets, tandis qu'un projet ne peut avoir qu'un seul mandataire.

Ces deux aperçus traduisent le mode opératoire à utiliser pour l'ensemble des liens à établir entre les tables du diagramme entités et relations des concours European. La justesse de ces relations est un pré requis à la programmation postérieure d'un Système de Gestion de Bases de Données Relationnelle.

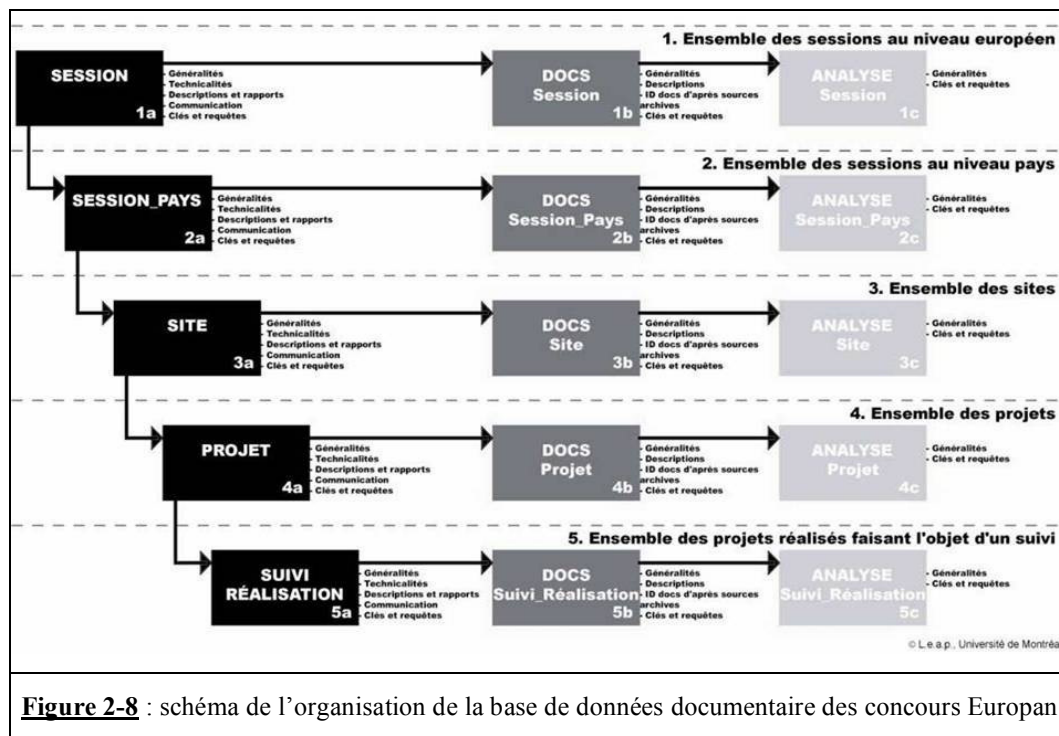
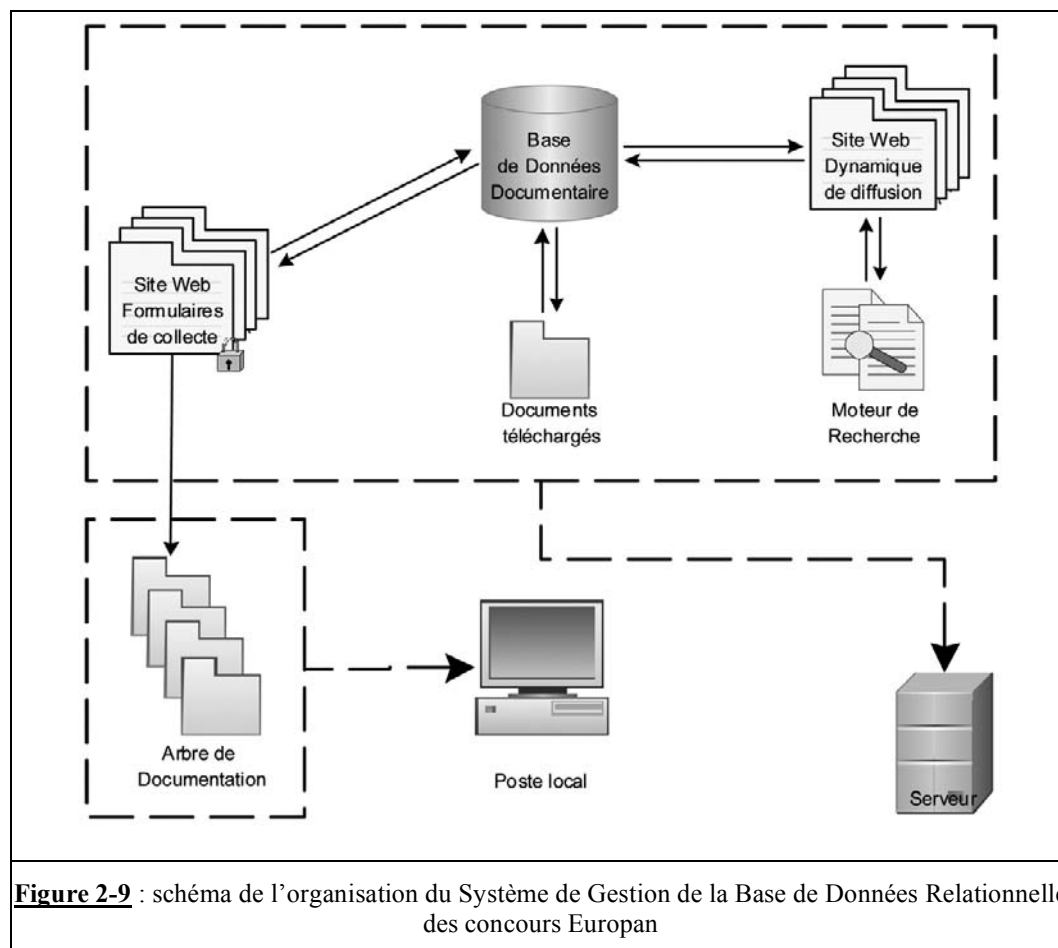


Figure 2-8 : schéma de l'organisation de la base de données documentaire des concours European

4. Système de Gestion de Bases de Données Relationnelles

L'étape suivante consiste à implanter le diagramme des entités et relations, dont la [Figure 2-8](#) (p.63) donne une illustration simplifiée, sur un Système de Gestion de Bases de Données Relationnelles (SGBD-R), ce qui signifie de transiter du modèle logique et abstrait vers un modèle physique. Sans rentrer dans le langage informatique de cette implantation, dont le processus a été entièrement conçu sous la direction de Simon Doucet – responsable de l'informatique à la Faculté de l'aménagement – nous voulons toutefois expliquer comment s'organise le SGBD-R des concours European.

4.1. Schéma d'ensemble



Ce qui compose le SGDB-R est un ensemble d'outils informatiques ([Figure 2-9](#)) qui suppose la saisie, la conservation et la restitution des données et des

documents numériques. Pour le cas des concours Europan, la base de données documentaire proprement dite a été programmée sur l'un des logiciels les plus utilisés au monde : MySQL. Le système de gestion se complète par deux sites Web dynamiques utilisant le langage de programmation PHP. Le premier a pour objectif de collecter l'information et de l'inscrire sur la base de données MySQL; le deuxième interroge la base de données MySQL de manière à restituer, ou à rendre visible, l'information.

4.2. Collecter de l'information

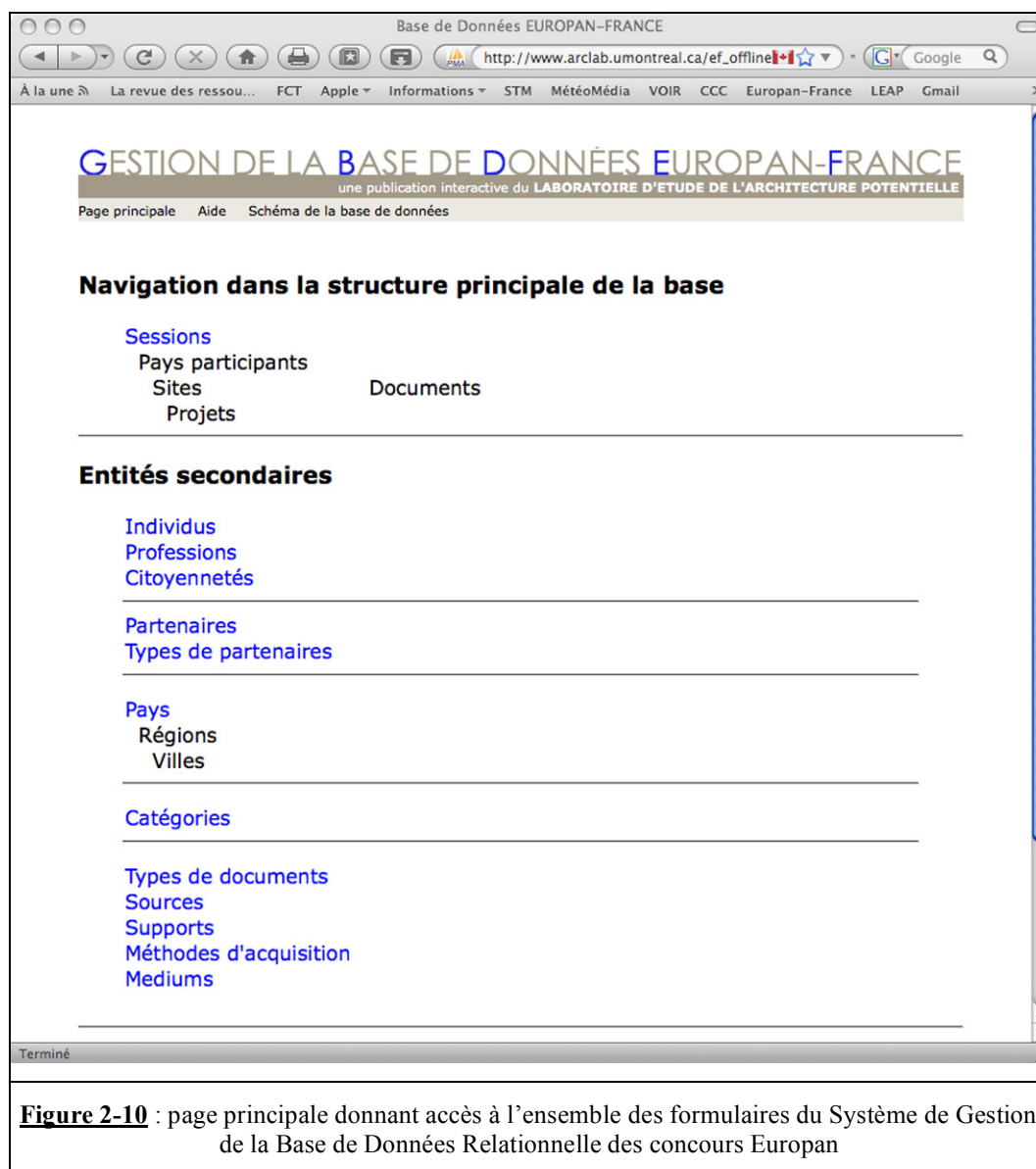


Figure 2-10 : page principale donnant accès à l'ensemble des formulaires du Système de Gestion de la Base de Données Relationnelle des concours Europan

Le site Web dynamique (Figure 2-10, p.65) qui permet de collecter, d'inscrire, mais également de modifier l'information dans la base de données – c'est-à-dire des données et des documents numériques – se compose d'un certain nombre de formulaires dont l'accès est autorisé par un mot de passe au personnel formé à cet effet. Et nous pouvons d'ores et déjà notifier que le personnel d'European France s'est approprié ce système d'archivage, puisque la documentation de la dernière session 9, lancée en 2007, a été effectuée en totalité par eux.

Concernant les formulaires eux-mêmes, leur structure se calque sur l'organisation de la base de données documentaire, tel que le démontre le menu général présenté à la Figure 2-10 et qui donne accès à l'ensemble des formulaires. Il existe donc un formulaire pour chaque table, ce qui permet de retrouver :

– quatre formulaires principaux se rapportant aux quatre phases et tables principales d'une session :

- Formulaire Session → Phase Session → Table Session;
- Formulaire Pays → Phase Pays → Table Pays;
- Formulaire Site → Phase Ville ou Site → Table Site;
- Formulaire Projet → Phase Projet → Table Projet;

– et un certain nombre de formulaires secondaires tels que :

- Formulaire Document (rattaché à chacun des formulaires principaux), qui regroupe les données sur les différents documents archivés;
- Formulaires Pays, Région et Ville, qui correspondent aux données géographiques;
- Formulaire Individus, qui rassemble l'ensemble des intervenants, c'est-à-dire les acteurs des différentes organisations European, les jurys, les maîtres d'ouvrage et les concurrents.

L'objectif n'est pas de détailler ici le protocole d'utilisation de ces formulaires, cependant nous prendrons l'exemple de la documentation des projets pour rendre compréhensible la saisie de l'information. Ainsi, la Figure 2-11 (p.67)

présente le formulaire du projet nommé « Field », soumis pour le site de Bordeaux, en France, lors de la session d'Europan 9. À partir de cette page, il est possible de sélectionner « Editer les informations » et d'ouvrir une deuxième page contenant ce même formulaire en mode éditable.

The screenshot shows a web browser window with the URL http://www.arclab.umontreal.ca/ef_offline. The page title is 'Gestion de la Base de Données EUROSPAN-FRANCE' and it is described as 'une publication interactive du LABORATOIRE D'ETUDE DE L'ARCHITECTURE POTENTIELLE'. The main heading is 'EUROPAN 9 France Bordeaux Field'. Below the heading are two buttons: 'Editer les informations' and 'Supprimer le projet'. A link 'Voir la fiche' is also present. The section 'Documents associés au projet' contains a table with the following data:

| Document | |
|--|-------------------------|
| panneau 1 (Planche de présentation) | Télécharger le document |
| panneau 2 (Planche de présentation) | Télécharger le document |
| panneau 3 (Planche de présentation) | Télécharger le document |
| panneau 1 (Extrait de planche) | Télécharger le document |
| panneau 2 (Extrait de planche) | Télécharger le document |
| panneau 3 (Extrait de planche) | Télécharger le document |
| photo de l'équipe (Photographie) | Télécharger le document |
| présentation projet (Cahier candidat) | Télécharger le document |

Below the table is a button 'Ajouter un document' and a 'Terminé' status indicator.

Figure 2-11 : formulaire projet du Système de Gestion de la Base de Données Relationnelle des concours Europan

Le mode éditable de ce formulaire, illustré par la [Figure 2-12](#) et la [Figure 2-13](#) (pp.68-69), est constitué d'un certain nombre de champs attribués dès la conception du diagramme des entités et relations. Ces champs sont donc nommés pour que l'inscription des données soit compréhensible. Par exemple ([Figure](#)

2-12), au champ nommé « Nom du projet », revient l'inscription du titre de projet donné par les concurrents; au champ nommé « Code d'anonymat », correspond un code de deux lettres suivi de trois chiffres que s'attribuent les équipes de conception; ou encore au champ intitulé « Résultat », revient d'écrire le rang atteint par le projet à l'issue du concours.

Projets

Nom du projet

Niveau de documentation 75%

Superficie

***Titre proposé**

Code d'anonymat

Numéro d'enregistrement

Projet(s) construit(s)

Nom d'équipe

Résultat

Associés

Collaborateurs

Individu mandataire

Image

Terminé

Figure 2-12 : formulaire projet en mode éditable du Système de Gestion de la Base de Données Relationnelle des concours European

C'est également lorsque les formulaires principaux sont en mode éditable que se manifestent les relations logiques entre les entités de la base de données des concours European. Par exemple, pour attribuer un mandataire à un projet, il suffit de choisir sur une liste d'individus le nom correspondant, puisque l'ensemble des intervenants est inscrit à la Table Individus. En outre, le choix du mandataire ne

peut être qu'unitaire en raison d'une relation de un à plusieurs entre la Table Projet et la Table Individus. En ce qui concerne l'attribution d'autres membres d'équipe à un projet, que se soit les associés ou les collaborateurs, l'éventualité d'ajouter plusieurs individus est possible, puisque dans ce cas, la Table Projet est liée à la Table Individus par une relation de plusieurs à plusieurs.

The screenshot shows a web browser window titled "Projects" with the URL http://www.arclab.umontreal.ca/ef_offline/admin/projects_edit.php?id=531&parent=279. The page contains a form with the following sections:

- Description web:** Déconnecté du centre historique, le site proposé au concours est une aire délaissée toute en longueur. L'idée consiste à construire sur cette ambiguïté en rehaussant son potentiel de connexion. Le but n'est pas de geler la situation à un moment donné de son histoire, mais d'accepter sa nature changeante. Le site est donc considéré comme une séquence dans un parc linéaire qui connectera le fleuve avec les faubourgs extérieurs. Il ne s'agit pas du dessin détaillé d'un parc conventionnel, mais d'une matrice, le « field », vaste espace public « habité » qui se prolonge par un dessin à minima de ce qui pourrait y
- Rapport interne du jury:** (Empty text area)
- Rapport web du jury:** L'urbanisation de la métropole, pour répondre à l'accueil d'une nouvelle population et juguler l'étalement urbain, nécessite de construire densément et dans le même temps d'ouvrir de nouveaux lieux publics. Il s'agit de répondre aux conditions de vie quotidienne localement, et d'ouvrir des vides capables d'accueillir la nouvelle dimension de la métropole, tant d'un point de vue pratique que symbolique. Le projet « Field » répond très précisément au thème d'European 9 "Espaces publics et ville durable" par une proposition simple et très efficace à de nombreuses échelles. Une bande construite horizontale organise le
- Bibliographie:** (Empty text area)

At the bottom of the form, there is a "Terminé" button. Below the form, the caption reads: **Figure 2-13** : suite du formulaire projet en mode éditable du Système de Gestion de la Base de Données Relationnelle des concours European

La [Figure 2-13](#) présente quant à elle des champs réservés à la description du projet ou encore à inscrire le rapport du jury. Par ailleurs, la distinction « interne » et « Web » qui est donnée à ces champs découle d'une double utilisation de la base de données. C'est-à-dire que certaines informations, autant les données que les

documents, peuvent être archivées tout en étant réservées à un usage administratif et non public.

The screenshot shows a web browser window with the URL http://www.arclab.umontreal.ca/ef_offline/admin/documents_to_projects_edit.php?id=1689&relation=531. The page title is "Documents". The form contains the following fields:

- Source**: dropdown menu
- Support**: dropdown menu
- *Type**: dropdown menu with "Planche de présentation" selected
- Méthode**: dropdown menu
- Médium**: dropdown menu
- Échelle**: text input field
- Date de création**: date picker showing 2012-04-27 to 2012-04-30
- Fonds d'archive**: text input field
- Nombre de projets**: text input field
- Nombre de documents d'archive**: text input field
- *Publication**: dropdown menu with "Oui" selected

Below the form fields is a section titled "Description en Français" containing two text areas:

- Commentaire interne**: empty text area
- Description interne**: contains the text "panneau 1"

At the bottom of the form, the word "Terminé" is displayed.

Figure 2-14 : formulaire documents projet du Système de Gestion de la Base de Données Relationnelle des concours European

Outre l'enregistrement de données écrites, le formulaire projet en mode éditable permet également d'indexer les documents de projet à partir d'un formulaire document qui s'ouvre lorsque sollicité. Finalement, c'est attribuer un certain nombre de données à un document numérique et de le rattacher à son projet respectif, et de l'indexer à la base de données. La [Figure 2-14](#) illustre une partie du formulaire document concernant une planche de présentation du projet Field, et montre un aperçu des données qui lui ont été attribuées. N'oublions pas toutefois que chaque document numérique a d'abord été traité, nommé et classé, avant d'être lié à un projet (auparavant inscrit dans la base de données) et téléchargé

dans le serveur³⁴, et ce, que ce soit un document de projet, un document de site, un document de pays ou un document de session.

5. Commentaire critique

Bien que cette expérience d'archivage et de documentation décrite jusqu'à présent soit assurément aboutie et tout à fait opérationnelle, il est nécessaire d'apporter certaines précisions, notamment en ce qui concerne le SGBD-R. En effet, la première version de la base de données documentaire des concours Europan a été implantée sur Microsoft Access avant que le choix ne soit porté sur MySQL. L'option de ce système de gestion occasionne un certain nombre d'avantages, particulièrement dans le cadre de cette coopération transatlantique entre le LEAP et Europan. C'est-à-dire que la base de données est physiquement située sur un serveur du laboratoire à l'Université de Montréal, mais peut être accessible au personnel d'Europan en tout temps et par de multiples utilisateurs, et ce, à travers le site Web dynamique restreint par un mot de passe qui permet de collecter, d'inscrire et de modifier l'information.

L'autre avantage, contrairement à Microsoft Access, concerne la capacité de MySQL à gérer un beaucoup plus grand nombre de données et de documents, autant en ce qui concerne sa capacité d'inscription que dans la rapidité du traitement de l'information. À titre d'exemple, l'archivage de la dernière session 9 française, comptabilisée par le Tableau 2-1 (p.72), comprend la documentation de 6 sites et de 40 projets présélectionnés (dont 4 projets lauréats, 8 projets mentionnés et 6 projets cités) sur les 200 participations suscités par la session. Ceci n'implique rien de moins que le traitement de 137 documents de site et de 298 documents de projet (trois planches, trois extraits de planche, un cahier de présentation et une photo de l'équipe de conception pour les projets primés et

³⁴ Se rapporter, dans ce même chapitre, au point 2 (Identification et traitement des documents numériques produits au cours d'une session, p.51) ainsi qu'à la Figure 2-9 (p.64) pour les détails concernant le traitement des documents numériques.

cités) pour un total de 435 documents archivés, sans compter la dizaine de documents se rapportant aux Phases Session et Pays.

| | Nombre de projets documentés | | | | Nombre de documents de projet (planches; extraits de planches; cahiers de présentation; photos de l'équipe) | Nombre de documents de site |
|-------------------------|------------------------------|---|---|---|--|-----------------------------|
| | P | L | M | C | | |
| Bordeaux | 4 | 1 | 1 | 1 | 52 | 33 |
| Clermont-ferrand | 2 | 0 | 2 | 0 | 30 | 24 |
| Le Havre | 3 | 1 | 1 | 2 | 53 | 23 |
| Mulhouse | 3 | 1 | 1 | 1 | 45 | 20 |
| Reims | 4 | 0 | 2 | 2 | 60 | 14 |
| Saint Chamond | 6 | 1 | 1 | 0 | 58 | 23 |

| | | | | | | |
|---|----|---|---|---|-----|-----|
| Total | 22 | 4 | 8 | 6 | 298 | 137 |
| | | | | | 435 | |
| P : projets présélectionnés (excluant les projets primés et les projets cités) / L : projets lauréats / M : projets mentionnés / C : projets cités | | | | | | |
| Tableau 2-1 : documents archivés dans la base de données des concours Europan pour la session 9 française lancée en 2007. Données extraites du Portail de la base de données Europan-France : www.arclab.umontreal.ca/EUROPAN-FR | | | | | | |

Dans tous les cas, ces questions techniques ne changent en rien l'ensemble de la réflexion menée dans le cadre de l'élaboration du diagramme entités et relations. Une réflexion qui a été portée, à la demande de Europan France, au-delà de la documentation et de l'archivage du seul phénomène concours. Le diagramme prévoit donc des tables supplémentaires se rapportant au « suivi réalisation » (Figure 2-8, p.63), en prévision d'une documentation et d'un archivage exhaustif des projets de concours qui auraient été menés jusqu'à leur réalisation. Toutefois,

cette partie du diagramme n'a pas encore pris place dans la base de données MySQL.

Dans le même ordre d'idées, une attention particulière pourrait être accordée dans le futur à la question de l'analyse des données et des documents. C'est-à-dire que, même si actuellement des « Tables Analyse » sont présentées dans le diagramme reliées aux différentes tables documentaires, celles-ci n'existent pas physiquement. En l'état actuel, la base de données documentaire des concours European est un système dédié à l'archivage, et n'intègre pas pour le moment d'outils supplémentaires consacrés à l'analyse. L'inscription d'informations issues de chercheurs, d'historiens ou de critiques, directement dans sa structure, à travers par exemple de formulaires spécifiques, est donc impossible. Pourtant cela ne veut pas dire que cette base de données ne constitue pas un outil d'appui à la recherche, notamment à travers le site Web dynamique qui restitue l'ensemble de l'information archivée, mais nous développerons cet aspect plus en profondeur dans le chapitre suivant.

Dans tous les cas, les points concernant le suivi de réalisation ou l'analyse nous conduisent à soulever le caractère évolutif de cette base de données. Parce que, si l'ajout de tables supplémentaires est faisable, la modification profonde de la structure actuelle est moins certaine, surtout en ce qui concerne l'altération des relations logiques, notamment par l'insertion de tables entre des entités déjà existantes. Ces modifications auraient en effet l'inconvénient d'effacer ou d'égarer une masse importante de données. Ce n'est pas un défaut du système mais un principe informatique incontournable. L'évolution est donc tout à fait possible, mais la modification reste risquée. Par contre, l'ajout de nouveaux champs aux tables est une opération totalement envisageable. Ce qui autorise tout de même une inscription de données supplémentaires, comme une biographie des candidats au concours ou bien celle des membres des jurys, pour ne mentionner que ces deux exemples.

**Troisième chapitre : De l'interface Web
comme instrument de recherche dans une
archive numérique**

Ce chapitre traite du fonctionnement du site Web dynamique dédié à la diffusion de l'information contenue dans la base de données des concours Europan. C'est-à-dire que nous examinerons, d'une part, la structuration de cette publication interactive et, d'autre part, les modalités de communication de l'information. Une comparaison avec les publications des résultats européens analysés au Chapitre 1 sera ensuite proposée en vue d'interroger le potentiel de l'interface Web comme instrument de recherche dans une archive numérique.

1. Valorisation de l'information de la base de données documentaire des concours Europan

La valorisation et l'exploitation des données et des documents est une opération qui va de pair avec toute opération d'archivage. Selon l'historien et archiviste Jean Favier :

*Il ne suffit pas de provoquer le versement ou le dépôt des archives et d'en assurer la conservation (...). D'autres travaux sont nécessaires pour mettre les archives à la disposition des chercheurs.*³⁵

Cette recommandation est prise en compte par cette expérience d'archivage menée par le LEAP, qui a prévu une restitution de l'information par le Web et un moteur de recherche, et dont les paragraphes suivants sont voués à en présenter les spécificités et attributs.

1.1. Une restitution de l'information par le Web

La valorisation des données et des documents archivés dans la base de données documentaire des concours Europan s'opère à travers un site Web dynamique³⁶, tel qu'indiqué dans le chapitre précédent, et qui est un outil intégré au SGBD-R (Figure 2-9, p.64). Cet outil bilingue (anglais et français) a été conçu

³⁵ Favier Jean. Les Archives. Que sais-je?, 805. 3^{ème} éd. mise à jour, Presses universitaires de France, Paris, 1975, p.65.

³⁶ Le Portail de la base de données Europan France est accessible sur : www.arclab.umontreal.ca/EUROPAN-FR

pour interagir avec la base de données MySQL et ce, sous plusieurs formes. La première forme, que nous développerons dans cette partie, s'insère dans l'une des principales missions qu'implique toute opération d'archivage, tel que résumé par le responsable du Centre d'archives de l'Institut français d'architecture, David Peyceré, et qui est :

*(...) celle de diffuser la connaissance et l'intérêt pour les documents (...), de les faire circuler, d'en faire apprécier l'aspect et le contenu à un public aussi étendu que possible, en un mot d'élargir le cercle des initiés.*³⁷

1.1.1. Organisation générale de la publication interactive

Ce portail de diffusion, dont la page d'accueil est illustrée par la [Figure 3-1](#) (p.77), constitue en d'autres termes une publication interactive sur Internet de ce phénomène que sont les concours Europan. L'intérêt ici n'est pas de commenter sa programmation³⁸, dont le choix s'est porté sur le langage PHP, mais de faire un relevé de l'information publiée ainsi que d'expliquer comment s'ordonne l'ensemble de cette information.

Ce que nous pouvons dire d'ores et déjà, c'est que le principe d'organisation que le LEAP a adopté pour la diffusion de l'information à travers ce site Web se calque sur la structure même de la base de données documentaire. L'information diffusée se réfère donc à la totalité des phases de chacune des sessions et qui sont, pour rappel, les Phases Session, Pays, Ville ou Site, et Projet. C'est-à-dire que pour toute session, le site Web intègre l'ensemble des données inscrites dans les champs ainsi que les documents archivés, et ce pour chacune des phases. Dans la structure du portail de la base de données, ceci se traduit par l'attribution d'une

³⁷ David Peyceré. « Chapitre 7 : Accessibilité et diffusion. La recherche, les expositions » dans Conseil international des archives. Section des archives d'architecture. Manuel de traitement des archives d'architecture 19^{ème} et 20^{ème} siècles. Conseil international des archives, Paris, 2000, p.132.

³⁸ Le Portail de la base de données Europan France a été programmé sous la direction de Simon Doucet, responsable informatique à la Faculté de l'aménagement.

page Web pour toute phase créée dans la base de données. Ces pages se présentent finalement comme des fiches regroupant un certain nombre de données ainsi que l'accès à la visualisation et/ou au téléchargement des documents correspondants.

European-France

http://www.arclab.umontreal.ca/EU... Google

À la une La revue des ressou... FCT Apple Informations STM MétéoMédia VOIR CCC European-France LEAP

European-France European France

PORTAIL DE LA BASE DE DONNEES EUROPAN - FRANCE

Français Une réalisation du LABORATOIRE D'ETUDE DE L'ARCHITECTURE POTENTIELLE de l'Université de Montréal

présentation | contact | aide **LISTE DES SESSIONS** recherche simple... recherche avancée

20 ANS
EUROPAN FRANCE

Mise à jour : 18-01-2008

Ce site permet d'effectuer des recherches dans la base de données des concours EUROPAN-France (destinée à l'archivage, à l'analyse et à la diffusion de l'architecture contemporaine).

Pour chaque site et chaque projet, le nombre des documents accessibles est indiqué sous les images significatives.

GALERIE CHRONOLOGIQUE DES PROJETS

| Sessions | Pays | Sites | Projets |
|----------------------|---|-------|---------|
| Résultats 1 - 9 de 9 | | | |
| ▲▼ Session ▲▼ | Thème | | Doc. ▼▲ |
| 2007 EUROPAN 9 | Ville durable et nouveaux espaces publics | | 100% |
| 2005 EUROPAN 8 | Urbanité européenne et projets stratégiques | | 50% |
| 2003 EUROPAN 7 | Challenge suburbain, intensités et diversités résidentielles | | 50% |
| 2000 EUROPAN 6 | Entre villes, dynamiques architecturales et urbanité nouvelle | | 50% |
| 1997 EUROPAN 5 | Les nouveaux paysages de l'habitat, déplacement et proximité | | 50% |
| 1994 EUROPAN 4 | Construire la ville sur la ville, transformation de sites urbains contemporains | | 25% |
| 1992 EUROPAN 3 | Chez soi en ville, urbaniser des quartiers d'habitat | | 25% |
| 1990 EUROPAN 2 | Habiter la ville, re-qualification de sites urbains | | 25% |
| 1989 EUROPAN 1 | Evolution des modes de vie et architecture du logement | | 25% |

← retour à la page principale

Content language: Français

équipe de réalisation | avis importants | copyrights

GIP EPAU
European France
European Europe

www.leap.umontreal.ca
Laboratoire d'étude de l'architecture potentielle

Université de Montréal

Terminé

Figure 3-1 : page d'accueil du site Web dynamique de diffusion de la base de données documentaire des concours European, www.arclab.umontreal.ca/EUROPAN-FR

Par exemple, la [Figure 3-2](#) (p.80) et la [Figure 3-3](#) (p.81) présentent la fiche de la session 9. En dessous de l'image significative, qui place géographiquement les pays et les sites participant de cette session, se retrouvent de suite indiqués des

informations générales (le thème, l'année de lancement) ainsi que quelques chiffres permettant de mesurer la portée de la session (nombre de pays, nombre de sites, nombre d'équipes participantes). Le niveau de documentation de la session y est également noté, car il constitue un renseignement d'importance autant pour le consultant que pour les chargés de la documentation. Si nous poursuivons, nous retrouvons une liste de tous les pays ayant fait partie de la session 9, ainsi qu'un certain nombre de sections renvoyant aux généralités (un calendrier et une description du thème de la session), au rapport du jury, ainsi qu'à une revue de presse. La fiche se termine par l'indication et la possibilité de télécharger les documents qui sont archivés en rapport avec la Phase Session d'European 9.

Cette description dépeint en définitive la structuration courante de l'information dans toutes les pages Web du site de diffusion, soit : une image significative, un certain nombre de données de portée générale; une liste de pays, de sites ou de projets); des sections contenant des données en rapport avec la Phase correspondante; et une liste de documents téléchargeables dont l'indentification a été effectué au cours de leur archivage. Par ailleurs, les documents en rapport aux sites et aux projets, outre leur téléchargement, peuvent être visualisés sous forme d'un diaporama dans une nouvelle fenêtre qui s'ouvre lorsque demandé (Figure 3-7, p.94).

1.1.2. Navigation dans la publication interactive

Tel qu'indiqué plus haut, la publication interactive des concours European est organisée suivant un système de fiches assignées à chacune des phases d'une session. Donc, la première possibilité que se présente à l'utilisateur pour se déplacer dans ce site Web c'est de commencer par une session quelconque en la choisissant dans la page d'accueil (Figure 3-1, p.77). À partir de cette sélection s'ouvre la fiche session correspondante, à l'exemple de la session 9 qui est illustrée par la Figure 3-2 (p.80) et par la Figure 3-3 (p.81). La navigation peut se

poursuivre en sélectionnant un pays sur la liste que la page session propose et qui ouvre la fiche du pays correspondant³⁹. Donc, sur cette fiche pays⁴⁰ se retrouvent répertoriés, sous la forme de vignettes et d'une liste, tous les sites ayant été soumis au concours par l'organisation European France, outre l'affichage d'un certain nombre d'informations rattachées au dit pays. La consultation de cette publication interactive continue de ce fait par la sélection d'un site parmi ceux qui sont proposés et qui concède sur l'ouverture de la page site⁴¹ demandée. À l'image de la fiche pays, la fiche site énumère tous les projets qui s'y rattachent en étant présentés au lecteur sous la forme de vignettes et d'une liste, à l'exemple de l'annonce des sites sur la fiche pays. Cette fiche projet, dont un exemple issu de la neuvième session française est donné par la Figure 3-5 (p.92) et la Figure 3-6 (p.93), concorde avec la limite de la publication. N'oublions pas d'indiquer qu'il est offert à l'utilisateur de sélectionner « documents accessibles », au bas de l'image significative se rapportant à un site ou à un projet, pour ouvrir un diaporama (Figure 3-7, p.94) qui expose tous les documents archivés au préalable dans la base de données.

Même si nous avons présenté jusqu'à présent une progression linéaire à travers les différentes couches d'information, le site Web de diffusion présente pourtant une souplesse dans la navigation. Si nous revenons sur la Figure 3-1 (p.77) qui reproduit la page d'accueil, on peut remarquer la présence de quatre onglets : « Sessions », « Pays », « Sites » et « Projets ».

³⁹ Nous voulons ici notifier que l'état actuel de la documentation, pour des raisons déjà évoquées, ne permet à ce jour que d'accéder à la fiche pays se rapportant à European France. Alors que bien évidemment, le site Web a été conçu – à l'image de la base de données documentaire des concours European – avec une prédisposition à la publication de l'information sur l'ensemble des pays participant aux concours.

⁴⁰ La page Web correspondant à fiche pays d'European France pour la session 9 (2007) n'a pas été insérée ici pour des questions d'organisation du document. Se rapporter au site Web du Portal de la base de données European France : www.arclab.umontreal.ca/EUROPAN-FR

⁴¹ Se rapporter à la note précédente.

European France
<http://www.arclab.umontreal.ca/EU> Google

À la une La revue des ressou... FCT Apple Informations STM MétéoMédia VOIR CCC European-France LEAP

European-France European France

PORTAIL DE LA BASE DE DONNEES EUROPAN - FRANCE

Français Une réalisation du LABORATOIRE D'ETUDE DE L'ARCHITECTURE POTENTIELLE de l'Université de Montréal

présentation | contact | aide LISTE DES SESSIONS recherche simple... recherche avancée

22 Pays participants
73 sites proposés

BELGIQUE / BELGIE / BELGIEN
 CIESKA REPUBLIKA
 DENMARK
 DEUTSCHLAND
 EESTI
 ESPANA
 FRANCE
 HRVATSKA
 IRELAND
 ITALIA
 LATVIJA
 NEDERLAND
 NORGE
 MAGYARORSZÁG
 ÖSTERREICH
 POLSKA
 PORTUGAL
 SLOVENIJA
 SCHWEIZ / SUISSE / SVIZZERA / SVIZRA
 SUOMI-FINLAND
 SVERIGE
 UNITED KINGDOM

Session EUROPAN 9

Thème : Ville durable et nouveaux espaces publics

Année de lancement : 2007

Nombre de pays participants : 22

Nombre de sites à concours : 73

Nombre d'équipes participantes : 1753

Niveau de documentation : 100%

Terminé

Figure 3-2 : page « session », correspondant à la session 9, du site Web dynamique de diffusion de la base de données documentaire des concours European, www.arclab.umontreal.ca/EUROPAN-FR

- L'onglet Sessions fournit la liste de l'ensemble des sessions d'European pour lesquelles le site Web publie de l'information. Le classement de cette liste peut s'organiser par année, par ordre de session ou suivant le niveau de documentation.
- L'onglet Pays présente une liste de pays pour lesquels de l'information est accessible. Le classement de cette liste peut se réaliser par ordre

alphabétique, par session, par année ou encore par niveau de documentation.

European France

http://www.arclab.umontreal.ca/EU... Google

À la une La revue des ressou... FCT Apple Informations STM MétéoMédia VOIR CCC European-France LEAP

European-France European France

Nombre d'équipes participantes : 1753
Niveau de documentation : 100%

Pays

- Allemagne
- Autriche
- Belgique
- Croatie
- Danemark
- Espagne
- Estonie
- Finlande
- France
- Hollande
- Hongrie
- Irlande
- Italie
- Lettonie
- Norvège
- Pologne
- Portugal
- République Tchèque
- Royaume-Uni
- Slovénie
- Suède
- Suisse

Généralités

Rapport du jury

Revue de presse

Liste des documents (téléchargement)

- ▶ Règlement (27 Ko)
- ▶ Règlement (144 Ko)
- ▶ Liste des résultats (51 Ko)

Content language: Français

équipe de réalisation | avis importants | copyrights

■ GIP EPAU
 ■ European France
 ■ European Europe

www.leap.umontreal.ca
 Laboratoire d'étude de l'architecture potentielle

Université de Montréal

0.004s

Terminé

Figure 3-3 : suite de la page « session », correspondant à la session 9, du site Web dynamique de diffusion de la base de données documentaire des concours European, www.arclab.umontreal.ca/EUROPAN-FR

- L'onglet Sites liste la totalité des sites ayant été soumis au concours et dont l'information est disponible dans la base de données. Cette liste de sites s'agence par ordre alphabétique, chronologiquement par session ou bien

par niveau de documentation. Par ailleurs, cet outil informatique fournit la possibilité de lister les sites suivant un ordre alphabétique de leur thème.

- L’onglet Projets recense l’ensemble des projets archivés et documentés dans la base de données. Leur classement peut s’arranger chronologiquement ou par niveau de documentation.

C’est en définitive par ces quatre onglets et à partir des différentes listes référencées, qu’une navigation flexible est envisagée. C’est-à-dire que l’utilisateur accède directement à n’importe quelle fiche pays, site ou projet, sans devoir nécessairement se plier à un déplacement linéaire, tel que décrit plus haut.

Par ailleurs, nous pouvons dire que ces séries, autant de pays, de sites que de projets, révélées à travers ces quatre onglets – ainsi que l’option d’interférer sur leur classement – constituent déjà une forme de collecte d’informations dans la base de données. Mais en ce qui concerne, à proprement parler, la recherche d’informations, le site Web de diffusion contient un outil spécifiquement conçu à ce sujet : un moteur de recherche; original dont la formulation actuelle mérite un traitement spécifique.

1.2. Moteur de recherche

L’autre rôle de ce site Web de diffusion, et non le moindre, est d’effectuer des recherches sur la base de données des concours Europan à travers une fonction intégrée appelée communément « moteur de recherche ». Sans développer, dans le cadre de ce mémoire, les opérations complexes de programmation informatique qui ont conduit à l’élaboration de cet engin, soulignons que cet outil correspond indéniablement à l’une des principales finalités de cette opération d’archivage numérique des concours Europan⁴². Après le classement des documents dans les arbres documentaires, leur indexation et l’inscription des données dans les champs de la phase correspondante, il était logique de mettre en place un moteur de

⁴² Le moteur de recherche du Portail de la base de données Europan France a été programmé sous la direction de Simon Doucet, responsable informatique à la Faculté de l’aménagement.

recherche associé à la base de données MySQL. Le moteur de recherche propose donc deux types de recherche, l'une simple et l'autre avancée, sachant que pour les deux types, et nous le verrons plus loin, il ne consulte qu'un certain nombre de champs déterminés à l'avance.

1.2.1. Recherche simple

Le champ pour effectuer une recherche simple est accessible dès le haut de la page d'accueil du site Web de diffusion ([Figure 3-1](#), p.77). La recherche simplifiée permet donc de faire une recherche par mots-clés et, tel qu'indiqué précédemment, l'engin effectue les requêtes simultanément parmi certains champs qui correspondent, dans le cas de la recherche simple, au nom de site, au nom propre et à l'année.

D'autre part, le moteur de recherche prend en compte aussi bien les mots entiers que les chaînes de caractères à l'intérieur d'un mot. Par exemple⁴³, en rentrant le mot « ville » dans le champ de la recherche simple, on obtient des résultats au niveau des sessions, des pays, des sites et au niveau des projets :

- Au niveau des sessions, les résultats, données dans l'onglet correspondant, concernent les thèmes.
- Au niveau des pays, les résultats, listés dans l'onglet pays, portent sur les noms propres des membres des jurys. Puisque chaque membre de jury est obligatoirement lié à une session et à un pays. Dans cet exemple, la recherche indique le nom de Dominique Dehervillez – membre du jury français pour la session 5 (1997) – et le nom de Christian Devillers – membre du jury français pour la deuxième session d'Europain (1990).
- Au niveau des sites, les résultats, listés dans l'onglet du même nom, se rapportent donc aux thèmes de site ou aux noms de site. Dans cet exemple, la recherche indique le site de Clermont-Ferrand (session 6 française,

⁴³ L'exemple repris ici correspond en partie à celui de la page « aide » du Portail de la base de données Europain France.

2000) dont le thème s'intitule : « Faubourg / Frange de ville ». La recherche a également listé un site de la session 7 en France (2003) : Villeurbanne. Les résultats de la recherche peuvent en outre se rapporter aux projets qui sont liés à un site donné, à l'image du site de Bordeaux dont fait partie un projet qui porte le titre : « La ville de plus près ». Pour finir, nous retrouvons dans les résultats le nom de Dominique Deherville, vu que cette personne était le chef de projet du comité de pilotage pour le site Le Havre (session 9, France, 2007).

- Au niveau des projets, les résultats répertoriés dans l'onglet projet concernent les titres des projets et/ou des résultats dans les noms propres des équipes de conception. Mais mes résultats peuvent aussi lister l'ensemble des projets correspondant à un site dont le nom contient la chaîne de caractères « ville ». Dans cet exemple, la recherche indique donc les projets rendus sur le site de Villeurbanne (session 7, France, 2003).

1.2.2. Recherche avancée

La recherche avancée, dont l'interface Web est illustrée à la [Figure 3-4](#) (p.85), donne la possibilité d'effectuer des recherches plus fines, c'est-à-dire que les requêtes se feront à travers des champs bien spécifiques de la base de données. La recherche avancée permet donc plus concrètement de solliciter un code d'équipe, un titre de projet, un nom de site, un thème (de session ou de site) et/ou un nom propre, et ce, à travers les projets primés, cités ou présélectionnés. Le niveau de précision peut encore être plus défini en restreignant la requête à une session particulière et/ou au niveau de documentation. Cherchons par exemple s'il existe des titres de projet contenant le mot « ville » parmi spécifiquement les projets présélectionnés de la session 9 française. Le résultat est un projet mentionné qui se nomme « La ville de plus près » sur le site de Bordeaux. On l'aura compris, l'intérêt est de soumettre à l'engin de recherche des demandes précises afin d'obtenir des résultats qui se conforment au plus près de ce qui est recherché.

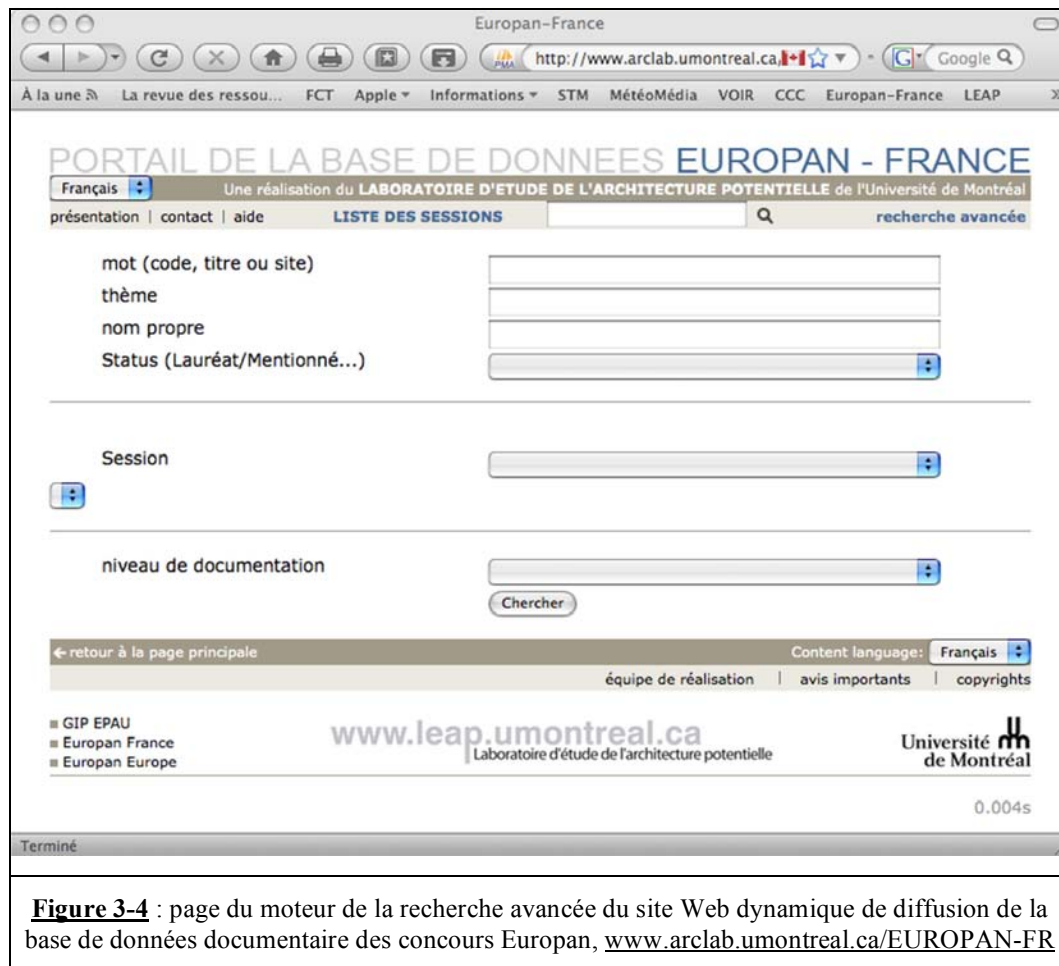


Figure 3-4 : page du moteur de la recherche avancée du site Web dynamique de diffusion de la base de données documentaire des concours Europan, www.arclab.umontreal.ca/EUROPAN-FR

2. Communication de l'information dans le site Web de diffusion

De la même manière que pour les catalogues des résultats européens, nous allons examiner dans cette partie le type d'information publiée par le site Web de diffusion concernant les résultats aux concours Europan France. Rappelons que la base de données, conçue pour archiver l'ensemble des concours Europan, ne contient que les sessions françaises. La raison en est que cette initiative d'archivage est une initiative française et qu'Europan France est actuellement l'unique organisation ayant entrepris un archivage exhaustif des résultats. Nous prendrons donc la neuvième et dernière session comme cas d'étude, étant donné qu'elle est la première session à avoir été gérée en totalité par le personnel d'Europan France, et que par conséquent sa documentation est plus amène d'être complète.

L'objectif est donc de dresser un relevé, quantifié dans la mesure du possible, du caractère de l'information publiée par le site Web de diffusion. Les deux points de l'étude, développés ci-dessous, abordent tout d'abord la diffusion de l'information en ce qui concerne les sites, ensuite en rapport aux projets. Un dernier point sera destiné à établir un état de la documentation dans le Portail de diffusion et, par prolongement, dans la base de données documentaire des concours Européen.

2.1. Présentation des sites

Tel que nous l'avons déjà indiqué, la publication Internet alloue une page Web pour chaque site soumis aux concurrents. La présentation appliquée aux six sites de la session 9 française lancée en 2007 (Tableau 3-1, p.88) comprend la mention du thème ainsi que le nombre de participants. La fiche site se poursuit par l'indication des projets primés, cités et présélectionnés correspondants (classés dans cet ordre, sous forme de liste et de vignettes). Ce qui signifie, dans le cas de cette session, qu'Européen France n'a archivé que les projets présélectionnés, puisque sur un total de 200 propositions seuls 40 projets sont accessibles pour l'ensemble des sites.

Toute fiche site renferme également cinq sections de texte comprenant entre 100 et 150 mots et se référant au calendrier, à une description, au programme, aux enjeux, ainsi qu'à la thématique de site. L'indication des noms des membres du Comité de pilotage ainsi que les surfaces des zones d'étude et opérationnelle sont aussi des données inscrites sur toute page de site. Toutefois, le calendrier spécifique à chacun des sites n'est pas précisé, ce qui indique que cette information n'a pas été consignée dans la base de données par l'organisation française.

Par contre, tous les documents constitutifs du dossier de site et donnés à tous les participants lors de leur inscription au concours sont disponibles pour visionnement ou téléchargement, dépendant du format du fichier, et ceci concerne donc 137 documents de site. La largeur de chacune des images vouée à la

diffusion est fixée sur une largeur de 900 pixels, mais la hauteur varie tout dépendamment des dimensions du document. Dans tous les cas, la taille utilisée pour les images publiées est suffisante pour avoir, dans la plupart des cas, une bonne lecture à l'écran des textes et des légendes.

| SESSION 9 | | | | | | |
|---|--|-------------------------|-----------------|-----------------|--------------|----------------------|
| Site Web de diffusion | Bordeaux | Clermont-Ferrand | Le Havre | Mulhouse | Reims | Saint Chamond |
| Documents de site | L'ensemble des documents constitutifs du dossier de site et donnés aux candidats : Photos aériennes (échelles territoriale et urbaine); photos du site d'étude et du site de projet; plans de masse (échelle du site d'étude et de projet); documents d'analyse urbaine... Visualisation sur diaporama et/ou téléchargeables | | | | | |
| Nombre de documents | 33 | 24 | 23 | 20 | 14 | 23 |
| Taille des images | L : 900 pixels / H : variable La largeur des images est fixée à 900 pixels | | | | | |
| Mention du thème de site | Oui | | | | | |
| Indication du Nombre de participants | 35 | 17 | 44 | 26 | 49 | 29 |
| Indication du Nombre de projets archivés | 7 | 4 | 7 | 6 | 8 | 8 |
| Textes descriptifs | Oui Description; Programme; Enjeux; Thématique Entre 100 et 150 mots pour chacune des parties | | | | | |
| Calendrier | Oui Cependant l'information n'a pas été enregistrée dans la base de données | | | | | |
| Mention du comité de pilotage | Oui | | | | | |
| Tableau 3-1 : état de la publication des sites de la session 9 dans le Portail de la base de données documentaire des concours European France | | | | | | |

2.2. Présentation des projets

La publication interactive alloue également une page Web pour tout projet archivé dans la base de données documentaire. Ceci annonce la diffusion, toujours dans le cas de cette session 9, de 4 fiches projet pour les lauréats, 8 fiches projet pour les mentionnés, 6 fiches projet pour les cités et 22 fiches projets pour le restant des présélectionnés. Toutefois, bien que le système d'archivage et de diffusion soit conçu sur le principe que l'information mise en ligne, et donc archivée, est la même pour tous les projets – indépendamment qu'il s'agisse de projets primés, cités ou présélectionnés – nous remarquons que le Tableau 3-2 (p.91) indique quelques disparités de documentation entre les projets.

À ce titre, European France n'a pas attribué de texte descriptif aux projets présélectionnés, alors que les primés et les cités ont eu droit à une présentation de l'ordre de 300 à 350 mots. Par ailleurs, les rédacteurs de ces descriptions demeurent des inconnus. Le rapport de jury souffre aussi de quelques fluctuations, c'est-à-dire que pour les projets primés il contient entre 200 et 300 mots, ne faisant plus que 100 mots pour les projets cités, et en ce qui concerne les projets présélectionnés ce rapport est inexistant. Manifestement, soit le jury français n'a pas émis de jugement sur les projets présélectionnés, soit leurs remarques n'ont pas été retranscrites. Une dernière différenciation dans la diffusion des projets se rapporte à la photo de l'équipe de conception. Ce qui veut dire que les auteurs des projets primés et cités sont visibles alors que les auteurs des projets restés au stade de présélectionnés ne le sont pas. Ces constats ne sont pas anodins, ils s'avèrent démonstratifs de l'intérêt porté par European France aux perdants de ses concours.

Par contre, la lecture du Tableau 3-2 (p.91) montre que les fiches projets (Figure 3-5, p.92) annoncent les noms de tous des membres des équipes de conception, incluant leur profession et nationalité. D'ailleurs, l'organisation française a apposé cette même attention et rigueur à l'archivage de l'ensemble des pièces de rendu obligatoires, et ce, pour la totalité des 40 projets présélectionnés. Toute fiche parmi cet ensemble de projets concède de ce fait la visualisation et/ou

le téléchargement (Figure 3-6, p.93) des 3 planches de présentation ainsi que du cahier du candidat, outre 3 extraits issus des panneaux (généralement un extrait par planche), et bien évidemment, indépendamment du classement au concours.

Se vérifie également sur ces fiches projets que les images garanties par la diffusion Internet ont toutes une largeur fixée sur 900 pixels, leur hauteur variant suivant la taille du document. La majorité des planches de présentation et des extraits sont de ce fait compréhensibles, avec la possibilité de bien souvent lire le texte ainsi que les légendes, tel qu'illustré par la Figure 3-7 (p.94) qui donne un aperçu d'une planche de présentation. Le cahier des candidats est quant à lui téléchargeable en intégralité au format PDF.

| SESSION 9 | Projets Lauréats | Projets Mentionnés | Projets Cités | Projets Présélectionnés (excluant les primés et les cités) |
|--|---|-------------------------------|----------------------|---|
| Site Web de diffusion | | | | |
| Nombre de projets | 4 | 8 | 6 | 22 |
| Planches de présentation | 3 planches légendées Visualisables sur diaporama ou téléchargeables | | | |
| Extraits des planches de présentation | 3 extraits légendés Visualisables sur diaporama ou téléchargeables | | | |
| Cahier de présentation | Oui Téléchargeable au format PDF | | | |
| Taille des images | L : 900 pixels / H : variable La largeur des images est fixée à 900 pixels | | | |
| Mention du titre de projet | Oui | | | |
| Texte de présentation | Oui Entre 300 et 350 mots | | Non | |
| Photo de l'équipe | Oui | | Non | |
| Noms des membres de l'équipe de conception | Oui | | | |
| Profession ou titre professionnel et nationalité des membres de l'équipe de conception | Oui | | | |
| Coordonnés de l'équipe de conception | Non Information non publiée, mais enregistrée dans la base de données | | | |
| Rapport du Jury | Oui Entre 200 et 300 mots | Oui +/- 100 mots | Non | |
| Tableau 3-2 : état de la publication des projets de la session 9 dans le Portail de la base de données documentaire des concours European France | | | | |

European France
 http://www.arclab.umontreal.ca/EU... Google


À la une La revue des ressou... FCT Apple Informations STM MétéoMédia VOIR CCC European-France LEAP

European-France European France

PORTAIL DE LA BASE DE DONNEES EUROPAN - FRANCE

Français Une réalisation du LABORATOIRE D'ETUDE DE L'ARCHITECTURE POTENTIELLE de l'Université de Montréal

présentation | contact | aide LISTE DES SESSIONS recherche simple... recherche avancée



8 documents accessibles

Session EUROPAN 9
Année de lancement : 2007
Pays : France
Site : Bordeaux
Titre proposition : Field
Code anonymat : RB000
Mandataire : Toma Berlanda
Statut : lauréat
Niveau de documentation : 75%

Équipe de conception

| | |
|----------------|---|
| Mandataire | Toma Berlanda, Architecte, Italienne |
| Associés | Lorenzo Bronner, Architecte, Suisse Andrea Viglino, Architecte, Suisse |
| Collaborateurs | |

Description

Déconnecté du centre historique, le site proposé au concours est une aire délaissée toute en longueur. L'idée consiste à construire sur cette ambiguïté en rehaussant son potentiel de connexion. Le but n'est pas de geler la situation à un moment donné de son histoire, mais d'accepter sa nature changeante. Le site est donc considéré comme une séquence dans un parc linéaire qui connectera le fleuve avec les faubourgs extérieurs. Il ne s'agit pas du dessin détaillé d'un parc conventionnel, mais d'une matrice, le « field », vaste espace public « habité » qui se prolonge par un dessin à minima de ce qui pourrait y être bâti. Le bâtiment n'est pas conçu comme un objet architectural mais comme un cadre aux multiples usages. Les combinaisons d'assemblages composent des variations spatiales en relation directe avec les paysages. La bande construite abrite des logements, de l'activité, des commerces, des lieux aux usages et typologies variés. Elle sert aussi à délimiter le reste de l'espace. En regardant vers la ville, c'est le « field » qui domine l'image, et la structure en bois de la façade accueille dans son développement les transparences des activités intérieures et les reflets

Terminé

Figure 3-5 : page « projet », correspondant au projet « Field », du site Web dynamique de diffusion de la base de données documentaire des concours European, www.arclab.umontreal.ca/EUROPAN-FR

Avis du jury

L'urbanisation de la métropole, pour répondre à l'accueil d'une nouvelle population et juguler l'étalement urbain, nécessite de construire densément et dans le même temps d'ouvrir de nouveaux lieux publics. Il s'agit de répondre aux conditions de vie quotidienne localement, et d'ouvrir des vides capables d'accueillir la nouvelle dimension de la métropole, tant d'un point de vue pratique que symbolique. Le projet « Field » répond très précisément au thème d'Europan 9 "Espaces publics et ville durable" par une proposition simple et très efficace à de nombreuses échelles. Une bande construite horizontale organise le territoire aux abords même de la cité des Aubiers, s'adresse à elle, lui confère un sens urbain, installe une distance cohérente avec ses dimensions et son espace même. Le vaste espace public ainsi donné concerne en outre l'ensemble du secteur urbain du Lac, dont l'urbanisation et la densification indispensables trouvent là l'espace urbain de référence. Mais au-delà, la dimension et la force poétique d'un tel lieu parlent à la métropole bordelaise, lui offrent un lieu où l'on peut avoir envie de venir comme au bord du Lac. C'est l'invention d'un nouveau lieu de référence pour la métropole. La programmation de cet espace public donne de l'épaisseur au projet en développant une palette d'activités mêlant social (concession au monde associatif), environnemental (sports, flânerie, horticulture, viticulture, jardin partagé, jardins familiaux, etc.) et économique (micro économie locale). Cet espace aux nombreux usages en commun, organisé selon une géométrie urbaine, peut apporter une grande qualité de vie locale de proximité, indispensable au projet urbain. Les recommandations du jury visent deux aspects du projet. Le premier concerne la densité bâtie : il convient de veiller à un bon calibrage de la bande construite pour répondre à la programmation du site. Le second concerne la programmation de l'espace public qui devra faire l'objet d'un travail fin s'appuyant sur toutes les compétences et initiatives locales, tant sociales qu'économiques.

Revue de presse
Liste des documents
(téléchargement)

8 documents accessibles

- ▶ Planche de présentation (302 Ko)
- ▶ Planche de présentation (258 Ko)
- ▶ Planche de présentation (188 Ko)
- ▶ Extrait de planche (621 Ko)
- ▶ Extrait de planche (500 Ko)
- ▶ Extrait de planche (330 Ko)
- ▶ Photographie (117 Ko)
- ▶ Cahier candidat (274 Ko)

Content language: Français

Terminé

Figure 3-6 : suite de la page « projet », correspondant au projet « Field », du site Web dynamique de diffusion de la base de données documentaire des concours European, www.arclab.umontreal.ca/EUROPAN-FR

CCC - Diaporama

http://www.arclab.umontreal.ca/EUROPAN-FR/diaporama_projet.php?lang=2&langid=2&id=531&sid=1

[Plaine grandeur](#) 3 / 8 Planche de présentation (panneau 3)

Année : 2007 Projet : [Field](#)

RB000 FIELD

streetscape lifescape fieldscape les aubiers

Terminé

Figure 3-7 : diaporama de la page « projet », représentant la planche de présentation n°3 du projet « Field », du site Web dynamique de diffusion de la base de données documentaire des concours European, www.arclab.umontreal.ca/EUROPAN-FR

2.3. État de la documentation

Au risque de nous répéter, rappelons que l'information disponible sur le site Web de diffusion correspond strictement aux données enregistrées et aux documents archivés dans la base de données. En effet, même si jusqu'à maintenant nous avons placé en avant la documentation de la neuvième session, il est nécessaire de préciser que le LEAP a livré ce système d'archivage au GIP-EPAU en comprenant la documentation d'autres sessions françaises. Par ailleurs, European France a poursuivi cette documentation des sessions antérieures, par sa propre initiative et depuis le lancement officiel du Portail de la base de données. Il faut bien comprendre que l'archivage des concours précédant la neuvième session s'est accompli, dans la mesure du possible, autant par le LEAP que par European France, en fonction de la disponibilité des données et des documents, si ce n'est en fonction de leur existence même.

Néanmoins, les systèmes d'archivage, de diffusion et de recherche sont totalement opérationnels, et le Tableau 3-3 (p.97) est là pour en témoigner. Ce tableau, qui quantifie l'état de la documentation dans la base de données, montre qu'effectivement, toutes les sessions françaises sont représentées. Toutefois, des écarts de documentation existent bel et bien entre les sessions, et pour des raisons déjà mentionnées. Ainsi :

- De la première à la troisième session, les documents qui subsistent sont des extraits de planche et des fiches de synthèse pour l'ensemble des 15 projets primés. Par contre, il ne reste aucune trace des documents de site.
- Des sessions 4 à 6, les projets cités font leur apparition aux côtés des projets primés, pour un total de 55 projets. Par contre, certaines de leurs planches de présentation sont manquantes dans la base de données et les extraits de planche cessent d'être disponibles dès la session 5 (1997). Les fiches de synthèse sont encore archivées, mais seulement en ce qui concerne les projets primés. Par contre, les 14 sites correspondant aux sessions 5 et 6 sont documentés par 141 documents.

- Les projets présélectionnés ne sont présents dans la base de données, aux côtés des projets primés et cités, qu'à partir de la session 7 et ce, jusqu'à la session 9, ce qui signifie que l'ensemble de leurs planches de présentation (429 planches) sont archivées pour ces trois dernières sessions. Par ailleurs, les extraits de planches, au nombre 3 par projet, font un retour aux sessions 8 (2005) et 9 avec 249 extraits. Par contre, les fiches de synthèse des projets primés et cités, qui étaient disponibles lors de la septième session, ne constituent plus des documents archivés (est-ce que ces fiches de synthèse existent encore, ou est-ce un document qui n'est plus produit par les organisateurs?). Cependant, le cahier de présentation de tous les projets (primés, cités et présélectionnés) fait son apparition dans le système d'archivage à la huitième session. Pour ces trois dernières sessions, les 19 sites sont très correctement documentés, puisque la base de données fait état de 648 documents, soit en moyenne 34 documents par site.

Si, parmi les sessions françaises, les disparités de documentation sont parfois de taille, il faut comprendre, d'une part, que les documents physiques de projet et de site des premières sessions qui remontent aux années 1990 – ce qui correspond tout de même à 6 sessions – sont vraisemblablement détruits, surtout en ce qui concerne le cas des projets présélectionnés. D'autre part, les documents numérisés ayant parvenu jusqu'à nous sont cependant d'une faible qualité, n'offrant même pas l'opportunité de faire des extraits. Toutefois, nous savons qu'il reste quelques planches et certains cahiers de présentation de projets primés ou cités dans les locaux d'Europarc France pour les sessions 5 et 6, donc un travail de numérisation peut encore être effectué. Les problèmes rencontrés lors de documentation de la session 7 sont similaires, c'est-à-dire que les planches de présentation des projets primés, cités et présélectionnés n'étaient déjà plus disponibles que sous forme numérique, et leur qualité n'accordait aucunement l'extraction de morceaux significatifs. Les deux dernières sessions sont évidemment les mieux documentées.

Quoi qu'il en soit, cette opération d'archivage numérique a permis de conserver pour l'instant dans la base de données 228 projets et 55 sites, ce qui

correspond respectivement à 1072 et à 789 documents. Et, il est fort à parier que l'archivage des futures sessions ne s'en trouvera que largement facilitée depuis l'exigence faite aux concurrents, à partir de la session 8, de rendre leurs propositions également sur support numérique.

| Base de données documentaire des concours Europan | S1 1989 | S2 1990 | S3 1992 | S4 1994 | S5 1997 | S6 2000 | S7 2003 | S8 2005 | S9 2007 | Total |
|--|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------|
| Lauréats | 5 | 5 | 7 | 3 | 4 | 5 | 5 | 4 | 4 | 42 |
| Mentionnés | 5 | 5 | 3 | 7 | 5 | 5 | 5 | 6 | 8 | 49 |
| Cités | 0 | 0 | 0 | 10 | 8 | 8 | 3 | 3 | 6 | 38 |
| Présélectionnés | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 47 | 30 | 22 | 99 |
| Planches de présentation | 0 | 0 | 1 | 50 | 50 | 54 | 180 | 129 | 120 | 584 |
| Extraits des planches de présentation | 11 | 18 | 37 | 8 | 0 | 0 | 0 | 129 | 120 | 323 |
| Fiche de synthèse | 10 | 10 | 18 | 15 | 9 | 10 | 13 | 0 | 0 | 85 |
| Cahier de présentation | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 40 | 40 | 80 |
| Nombre de sites | 0 | 6 | 8 | 8 | 6 | 8 | 7 | 6 | 6 | 55 |
| Documents de site | 0 | 0 | 0 | 0 | 45 | 96 | 290 | 221 | 137 | 789 |

Tableau 3-3 : état de la documentation des différentes sessions d'Europan France dans la base de données documentaire des concours Europan

3. De la publication classique d'Europan à la publication Web de la base de données

Le support de publication est une des différences majeures entre ces deux genres de diffusion. Alors que la publication des informations contenues dans la

base de données ne s'effectue que par l'Internet, nous avons vu que pour analyser⁴⁴ la diffusion des résultats européens des sessions 5 à 7, nous avons dû consulter alternativement trois catalogues au format papier et trois Cd-rom : hétérogénéité. Le Portail de la base de données offre au contraire une forme d'harmonie dans la divulgation des données et des documents des concours European.

La présentation de tous les projets est également traitée de façon homogène, qu'ils soient primés, cités ou présélectionnés. Les projets se retrouvent à égalité devant la « diffusion ». Or, autant dans les catalogues des résultats européens, que dans les Cd-rom qui les accompagnaient en annexe, nous avons décelé des distinctions entre les projets : des différences se traduisant notamment par une plus grande visibilité et surtout un surcroît de données et de documents pour les projets primés.

D'autre part, l'emphase de la publication Web ne se concentre pas exclusivement sur les documents, mais s'efforce de divulguer la teneur des faits qui ont justifié leur production. C'est-à-dire que chacune des fiches projet, site, etc., comporte un certain nombre de données contextuelles, de descriptions détaillées ainsi que des rapports du jury (autant au niveau pays, qu'au niveau projet). À l'opposé, les catalogues au format papier et même les Cd-rom ne pouvaient aller au-delà d'une compilation sommaire des résultats de concours en raison de la disponibilité réduite de l'espace de stockage. C'est pourquoi ces publications n'intègrent qu'un nombre réduit de données et de documents se rapportant aux sites. Le système d'archivage ne connaissant pas ces problèmes d'espace, ni en termes de stockage, ni en termes de diffusion, est d'autant plus en mesure de réserver une place remarquable aux informations sur les sites. Et nous savons qu'une des spécificités d'European est justement liée aux nombreuses

⁴⁴ Cette analyse a été développée au Chapitre 1.

problématiques portées sur la ville. Le secrétaire général d'European Europe, Didier Rebois, dans une récente publication d'European le rappelle d'ailleurs très bien :

Les succès [d'European] est dû aussi, en grande partie, à son « échelle » très spécifique, cette dimension entre urbain et architectural, marque de fabrique du concours. (...) Et les sites devenaient de plus en plus de fragments de ville, posant des questions intéressantes à l'interface entre planification et bâti. (...) European est ainsi devenu une plate-forme de réflexion pour la transformation de la ville contemporaine...⁴⁵

En ce qui concerne la question de la recherche d'informations, les publications des résultats européens étudiés n'avaient aucun dispositif permettant de l'effectuer. Alors que l'application de nouvelles technologies, autant à l'archivage, qu'à la diffusion, a abouti à la mise en place d'un moteur de recherche qui ouvre des perspectives nouvelles dans l'exploration et l'exploitation des données, qu'il s'agisse d'un simple usager, d'un historien ou d'un chercheur. Pierre Frey, historien de l'art et professeur à École polytechnique fédérale de Lausanne, ayant contribué au développement de la base de données Hypathie pour les archives de l'architecte Laverrière, relève également ces contrastes :

La base de données, ensemble sans cesse en devenir, en mouvement est à plusieurs dimensions. Un tel catalogue ne saurait se publier selon les méthodes classiques sans perdre sa profondeur. Il doit s'interroger en ligne, dans ces circonstances, l'information se livre en fonction de la demande. (...) Dans ces circonstances, la publication, sur papier, d'un

⁴⁵ Rebois Didier. « Questions, hypothèses, figures » dans Cité de l'architecture et du patrimoine (Paris France). European France : Innover, dialoguer, réaliser : 1988-2007. J.M. Place, Paris, 2007, p.215.

*ouvrage imprimé et illustré se présente comme une sorte d'arrêt sur images.*⁴⁶

Les avantages de la publication Web à partir du système d'archivage des concours European, par rapport aux publications au format papier, sont évidents. Reste à interroger le potentiel de l'interface Web comme instrument de recherche dans une archive numérique.

4. Sur la portée de l'interface Web et de son instrument de recherche

4.1. Franchir le stade de l'inventaire

Les deux historiens et auteurs de Les archives, Sophie Cœuré et Vincent Duclert, en évoquant l'archivage de matériel physique, expliquent que :

*La tâche du classement débouche sur l'élaboration d'un instrument de recherche, généralement un inventaire (...), car les documents non inventoriés demeurent inconnus des historiens et des citoyens (...)*⁴⁷

À ce premier constat, ils ajoutent la formulation d'un défi :

*Le défi qui attend les archivistes du 21^{ème} siècle est désormais celui de l'harmonisation matérielle et intellectuelle des instruments de recherche. Les moyens technologiques modernes peuvent y aider.*⁴⁸

Un des éléments qui retiennent notre attention concerne la question de l'exploitation des données et des documents – dont la quantité ne va qu'en s'amplifiant – et qui s'avère être encore aujourd'hui un sujet d'actualité. Nous pouvons même entendre, dans les propos de ces historiens, que tout document non inventorié signifierait presque sa perte. Que dire dans ce cas de tout document qui

⁴⁶ Frey Pierre et École polytechnique fédérale de Lausanne. Alphonse Laverrière, 1872-1954 : parcours dans les archives d'un architecte. Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, 1999, p.20.

⁴⁷ Cœuré Sophie, et Duclert Vincent. Les archives. La Découverte, Repères, Paris, 2001, p.71.

⁴⁸ *Ibid.* pp.71-72.

n'a pas accédé à l'étape de l'archivage? À ce sujet, précisons que l'ensemble de l'information accessible à travers le site de diffusion ne comprend que ce qui a pu être archivé, ceci correspond pour ainsi dire, et sans exagérations, à ce que les responsables d'European France ont préservé de la destruction ou de l'égarement.

L'autre point concerne le travail d'inventaire. L'inventaire et des instruments de recherche sont des thèmes souvent soulevés par les archivistes. Au cours de nos lectures, outre les deux historiens cités plus haut, les archivistes Jean Favier et David Peyceré s'y attardent longuement. Il préconisent qu'au chercheur et à l'historien « il faut donc leur fournir des inventaires »⁴⁹ car « l'un des premiers objectifs d'un service d'archives doit être de fournir une description aussi complète que possible »⁵⁰. L'opération d'archivage numérique des concours European ne considère plus l'inventaire comme un instrument de recherche en soi. Elle considère plutôt que l'instrument de recherche correspond à un dispositif spécifique et adaptable, dont l'objectif est d'interroger et donc de formuler des requêtes dans le propre inventaire. L'inventaire reste pourtant une opération nécessaire et coïncide, dans le cas de l'archivage numérique, à l'indexation de l'information à la base de données.

4.2. Souplesse de l'instrument de recherche

Dans tous les cas, le moteur de recherche a été effectivement un défi dans cette opération d'archivage numérique des concours European. D'une part, en raison de la maîtrise de sa complexité technologique et, d'autre part, il traduit la cohérence de la documentation, soit son harmonisation intellectuelle et matérielle que soulèvent les deux historiens cités précédemment. Car, dans le cas où ces cohérences ne pouvaient se vérifier, le moteur de recherche, tel qu'il a été décrit,

⁴⁹ Favier Jean. Les Archives. Que sais-je?, 805. 3^{ème} éd. mise à jour, Presses universitaires de France, Paris, 1975, p.71.

⁵⁰ David Peyceré. « Chapitre 7 : Accessibilité et diffusion. La recherche, les expositions » dans Conseil international des archives. Section des archives d'architecture. Manuel de traitement des archives d'architecture 19^{ème} et 20^{ème} siècles. Conseil international des archives, Paris, 2000, p.129.

n'aurait jamais pu être mis en place. Or, il est indéniable, à la vue des exemples cités, qu'il configure un outil d'aide au chercheur et à l'historien, au même titre que pour le simple utilisateur.

Une caractéristique supplémentaire de l'engin de recherche, et pouvant une fois de plus intéresser le chercheur et l'historien, concerne son adaptabilité. Dans le sens que cet instrument, en étant déjà implanté dans le système de la base de données, peut supporter de nouvelles requêtes visant à développer une question spécifique à laquelle les actuelles requêtes n'y répondent pas. Nous pourrions imaginer des requêtes au niveau des descriptions des projets, au niveau des rapports de jury ou encore au niveau des professions des acteurs des concours European, tout dépendamment des besoins formulés au départ.

4.3. Flexibilité d'intervention sur le matériel archivé

Nous avons vu qu'un médium de diffusion unique, en étant relié à un système d'archivage cohérent et qui peut être mis à jour régulièrement, présente également la possibilité d'une publication rapide de données et de documents inédits. Et c'est particulièrement le cas en ce qui concerne les sessions d'avant l'utilisation substantielle du numérique. Mais une des particularités de cette interface Web et de son engin de recherche concerne la flexibilité d'intervention sur les documents, ce que Jean-Pierre Chupin a expliqué à des spécialistes de l'archivage lors du colloque Architecture et archives numériques natives :

(...) ce qui se révèle le plus fructueux pour le chercheur c'est la possibilité d'intervenir sur le matériel archivé de façon très souple. On peut « jouer » avec ces documents.⁵¹

Les archivistes savent justement que le chercheur aime à manipuler les documents, notamment pour effectuer des comparaisons, et s'en rendent bien compte lorsque

⁵¹ Chupin Jean-Pierre. « Documenter les concours, concourir à la recherche, archiver l'évènement. » dans Collectif. Architecture et archives numériques. L'architecture à l'ère numérique : un enjeu de mémoire / Architecture and digital archives. Architecture in the digital age : a question of memory. Infolio, Collection Archigraphy, Gollion, 2008, p.529.

le chercheur se rend aux archives pour « consulter des documents graphiques (nécessitant) beaucoup de place : les documents sont grands, et il faut pouvoir les juxtaposer pour les comparer »⁵².

Deux possibilités, déjà abordées dans ce chapitre, s'offrent au chercheur lorsqu'il accède aux documents archivés : le visionnement ou le téléchargement. Dans le premier cas, l'intervention se fait à travers l'ouverture de différents documents dans plusieurs fenêtres du navigateur Internet. Ce qui donne lieu, par exemple, à la réalisation de comparaisons directement à l'écran. Dans le deuxième cas, les documents étant enregistrés dans le système, les possibles interventions sur ces fichiers sont beaucoup plus vastes, comme des découpes sous un logiciel de traitement d'image, des compilations de différents documents dans un même fichier ou encore l'impression sur papier.

⁵² David Peyceré. « Chapitre 7 : Accessibilité et diffusion. La recherche, les expositions » dans Conseil international des archives. Section des archives d'architecture. Manuel de traitement des archives d'architecture 19^{ème} et 20^{ème} siècles. Conseil international des archives, Paris, 2000, p.128.

**Quatrième chapitre⁵³ : « Le ciel des idées,
l'horizon des connaissances »**

⁵³ Article écrit conjointement avec Jean-Pierre Chupin et Jason Goorts, et publié dans Cité de l'architecture et du patrimoine (Paris France). European France : innover dialoguer, réaliser : 1988-2007. Jean-Michel Place, Paris, 2007, pp. 38-51.

1. Les ambiguïtés du concours d'idées

On considère généralement que les concours European sont des concours d'idées, mais cette appellation ne va pas sans ambiguïtés. Après tout, que doit-on attendre d'un concours d'idées : une intention, une partie d'un projet, ou la solution à un problème? À l'inverse, ne devrait-on pas commencer par reconnaître qu'une idée correspond plus souvent à la formulation originale d'un problème d'architecture, aux dimensions anthropologiques, technologiques ou esthétiques, qu'à une « solution », fut-elle provisoire?⁵⁴

Une rapide comparaison de divers règlements officiels sur les concours révèle l'ampleur des contradictions et des difficultés posées par l'appellation « concours d'idées ». Ainsi, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation la science et la culture (UNESCO) a reformulé en 1978 des recommandations concernant les concours internationaux d'architecture et d'urbanisme, en se basant sur un premier texte datant de 1956⁵⁵. L'article 2 : « Les concours internationaux peuvent se classer en concours de Projets et concours d'idées⁵⁶ ». La formulation dissocie pour le moins maladroitement les deux notions, sous-entendant qu'il n'y aurait pas d'idées dans les projets. En outre, l'article 20 précise qu'un concours d'urbanisme « par sa nature, peut être assimilé à un concours d'idées puisque les travaux sont généralement exécutés par les instances publiques, et souvent à longue échéance ». L'article 27 porte une sage, mais anxieuse,

⁵⁴ On trouvera un développement original de cette hypothèse paradoxale d'une inversion entre *problem solving* et *problem setting*, pour emprunter les termes formulés par Herbert Simon, dans notre étude sur le cas particulier de la conception de la Chapelle de Ronchamp par Le Corbusier intitulée : « L'analogie ou les écart de genèse du projet d'architecture », publiée dans le numéro spécial (14) de la revue de génétique littéraire *Genesis (Architecture)*, sous la direction de Pierre Marc de Biasy et Réjean Legault, éditions Jean-Michel Place, 2000. pp. 67-90.

⁵⁵ Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, UNESCO. Annexe 1 : Recommandation révisée concernant les concours internationaux d'architecture et d'urbanisme. Résolutions. Actes de la Conférence générale, Vingtième session, Paris, 24 octobre - 28 novembre 1978. Imprimerie des Presses Universitaires de France, Paris, 1979, p. 3.

⁵⁶ Ibid. p. 5.

recommandation : « Dans les concours d'idées, si le promoteur a l'intention d'utiliser, en tout ou en partie, le projet classé premier ou un autre, il envisagera, toutes les fois que cela sera possible, une collaboration avec son auteur.⁵⁷ ». Précision qui ouvre la porte, dans sa formulation même, à toutes les dérives, puisque cet article insinue que le concours d'idées serait de fait une situation propice au transfert, voire au plagiat, des idées architecturales vers d'autres contextes.

Le Royal Institute of British Architects propose également un classement des concours par type : soit des concours de projet (pour trouver une solution unique à construire) et des concours d'idées (pour identifier une gamme de solutions possibles). Le projet en architecture se confond ici à la bonne solution, l'idée se trouvant toujours projetée sur un arrière-plan réaliste, dans l'univers du « possible »⁵⁸.

Les textes officiels de la huitième session d'European reprennent la même distinction paradoxale entre idée et projet. Dans le texte de constitution d'European, nous pouvons lire qu'il s'agit de : « donner corps à l'idée d'une Europe de la jeune architecture, de l'urbanisme et de l'habitat, en organisant une fédération de pays européens autour de concours d'idées architecturales et d'échanges professionnels dans ce domaine⁵⁹ ». European entend ouvertement offrir aux jeunes architectes « la possibilité d'exprimer dans des projets des idées nouvelles qui contribuent au développement de l'architecture et de l'urbanisme, en aidant à réaliser des opérations qui mettent en œuvre ces idées ».

⁵⁷ Ibid. p. 7.

⁵⁸ On distingue de fait les concours ouverts d'idées ou de projets. « Open Ideas Competition to identify a range of possible design solutions, against a broad conceptual brief, with no commitment to build ». « Open Project Competition to find a single design solution ». Voir les pages officielles du site Web du Royal Institute of British Architecture sur www.riba.org.

⁵⁹ European 8. Charte des pays organisateurs et des pays associés. 2005. Disponible sur le site Web de www.european-europe.com

On retrouve également l'association de la notion d'idée à celle d'innovation – association moderne teintée de l'idéologie du progrès s'il en est. S'agira-t-il de nouveauté par rapport aux références internes du concours – les projets déjà présentés dans plusieurs sessions – ou s'agira-t-il de propositions nouvelles dans une perspective élargie de l'histoire de l'architecture? La réponse témoigne d'une considération politique : « Nous associons à notre démarche des villes européennes à la recherche de réponses urbaines innovantes aux évolutions des modes de vie ». Dans un bel exemple de double injonction, on demande aux participants de présenter : « une description de la faisabilité du projet, du point de vue économique, et le processus de réalisation - du projet » tout en précisant : « European étant un concours d'idées, la note économique est plus une note d'intention ». Certains passages, faisant état du fonctionnement des jurys visent « l'adéquation des projets par rapport aux thèmes de la session », et préconisent de présélectionner au maximum vingt pour cent des projets rendus « pour la qualité de leurs idées », qui doivent être à la fois innovantes et adéquates au contexte dans lequel elles s'insèrent.

2. La grande cité des « cités »

Sans pour autant prétendre esquisser une typologie des idées véhiculées par les concours European, une réflexion générale sur d'une part la définition, d'autre part la valeur des idées architecturales bénéficie d'un examen attentif de ces projets au statut particulièrement inconfortable que sont les projets dits « cités »⁶⁰ au statut particulièrement incongru. Véritables fantômes de projets qui ne sont ni lauréats, ni mentionnés, ni perdants, ils se font de plus en plus présents et pressants depuis la cinquième session d'European. Ils ont, dit la formule, « droit de cité ». En fait, ils se retrouvent le plus souvent en annexes des publications et l'espace qui

⁶⁰ L'analyse des projets cités a été menée en collaboration avec les services d'European, plus particulièrement avec l'aide irremplaçable de Jean Duriau. Cette analyse s'appuie sur une relecture des cahiers inédits présentés par les concurrents. On se reportera aux notes pour les références précises concernant les projets.

leur est dévolu peut sans doute avoir un effet apaisant sur le moral de ces jeunes architectes, mais il ne permet généralement pas de comprendre leurs idées.

La question n'est pas de savoir si ces projets auraient dû gagner, ou pourquoi ils n'ont pas été lauréats, mais plutôt d'interroger leur « architecture potentielle⁶¹ ». Que reste-t-il de ces idées, une fois le concours passé ? Les projets cités ont-ils encore une valeur architecturale ? A contrario, les projets lauréats seraient-ils seuls détenteurs d'une idée valable ? On perçoit d'emblée le piège d'une telle conception, que la mise en concurrence ne fait que renforcer.

Nous présenterons successivement, dans un ordre non chronologique, des ensembles de projets cités relevés dans les sessions 5 (1997, Villetaneuse), 7 (2003, Nanterre), et 6 (2000, Montbéliard, Clermont-Ferrand). Les organisateurs d'Europan confèrent aux jurys la prérogative de ne pas désigner systématiquement des lauréats pour chaque site. On trouve trois projets cités pour un projet lauréat à Villetaneuse en 1997 (E5), deux cités et un lauréat à Nanterre en 2003 (E7), trois cités pour un lauréat à Montbéliard en 2000 (E6) tandis qu'à la même session le jury n'a retenu qu'un cité et un mentionné pour le site de Clermont-Ferrand.

Les projets dits « cités » font timidement leur apparition dans les publications d'Europan à partir de la quatrième session, mais ne seront officialisés que lors de la cinquième session, et leur nombre se révélera rapidement de plus en plus comparable à celui des projets lauréats ; pour la huitième session d'Europan France, on compte encore trois projets cités et six mentionnés pour quatre lauréats.

⁶¹ Pour une définition de l'expression « architecture potentielle » dans le contexte des recherches du Laboratoire d'étude de l'architecture potentielle de l'Université de Montréal, on peut consulter le site : www.leap.umontreal.ca.

2.1. Villetaneuse ou « Les nouveaux paysages de l'habitat, déplacement et proximité ».

Lancée en 1997, la cinquième session du concours European a reçu trente-trois propositions pour le site de la future gare de Villetaneuse⁶². Le programme demandait de créer un pôle d'échanges multimodal (train – tramway – bus), des parkings, des logements notamment pour étudiants, des commerces, un équipement socioculturel et des espaces publics (voiries, place...) permettant l'articulation entre les différents secteurs du projet. Deux grandes entités considérées comme enclavées (l'université et la cité Allende) devaient être intégrées au tissu urbain par un traitement spatial des réseaux.

Si loin, si proche. Considérant un pôle de transport comme une figure de centralisation, le projet *Si loin, si propre*⁶³ propose une ville dans la ville; une mégastucture dans laquelle les réseaux, les espaces publics et les logements forment une bande linéaire densifiée à la verticale sur plusieurs niveaux. Ce projet revisite l'idée de la ville sur dalle, caractéristique de l'urbanisation des années 1970 en lui ajoutant quelques liens construits jusque dans la ville existante. Sa force réside dans sa capacité à développer l'idée d'une nouvelle centralité autour du pôle de transport dans un rapport étroit avec l'habitation.

*Articuler par le paysage*⁶⁴ annonce trois objectifs principaux en guise d'opérateurs du projet : recoudre, désenclaver et articuler. « Recoudre le nord et le

⁶² Thème : *Les nouveaux paysages de l'habitat, déplacement et proximité*; Année de lancement : 1997; Nom du lieu : Site de la future gare; Nombre de participants : 33; Projet lauréat : *Corridor anti-potemkine*; Projets cités : *Si loin, si proche*, *Articuler par le paysage*, *Passages*, *Plaque*, *Paysage*.

⁶³ Projet *Si loin, si proche*, Oliver Chabaud, Jean-François Bellemere, architectes, et Vanessa Jay, urbaniste.

⁶⁴ *Articuler par le paysage*, Touffik Mentouri, Bernard Naut, Aurélie Baetz, Nicolas Capillon, Marie-Laure Chardin, Nicolas Croix-Marie, Sabine Crouzet et Joëlle Le Gleau.

sud de la ville, séparés par l'emprise de la voie ferrée de la grande ceinture. (...) Désenclaver la cité Salvador-Allende, prise entre la faculté (Paris XIII) et le tissu industriel, (...) Articuler deux géométries constitutives du tissu de la ville (...) ». La convergence de trois modes de transport urbains est abordée comme une opportunité de réparer une ville fracturée selon une méthode qualifiée de « couture urbaine » : cohérence métaphorique oblige. Divers éléments paysagers classiques du projet urbain tels que le mail, le square et les jardins ouvriers, sont mobilisés dans ce projet qui préfère une certaine idée de la ville, aux mirages de l'invention : « Parce que le devenir de ces périphéries n'est plus tant à la nouveauté absolue des formes du paysage urbain qu'à la suture des différentes formes existantes, à leur mise en équilibre par des formes articulatoires entre celles qui ont fabriqué l'histoire et le paysage de ces banlieues, ces formes prenant en considération les atouts et les erreurs du passé et intégrant de nouvelles façons de pratiquer, d'habiter l'espace urbain à toutes ses échelles ».

*Passages, Plaque, Paysage*⁶⁵ explore la notion d'intervalle « comme figure de liaison et de transition (...) Cet intervalle se présente comme un ensemble, une entité urbaine autonome, unique et totale avec son système d'assemblage propre, des limites claires, une atmosphère et une texture du vide particulière. C'est un lieu en soi, inclus, sans transition, entre la ville et l'université : il forme cette transition. » L'idée du projet repose simplement sur une unification de l'espace public par une palette d'interventions paysagères étroitement intégrées aux infrastructures de transports. Ainsi, dans un « gommage de voirie : tramway, voies résidentielles, piétons, cyclistes et rollers circulent dans et autour d'un grand champ de graminées ». Finalement, affirment les architectes : « Maison et espace public, ville et nature, dépassent leur traditionnelle opposition et participent ici

⁶⁵ *Passages, Plaque, Paysage*, Marc Nicolas et Yves Chemineau, architectes.

d'une même idée : un grand paysage formé de la somme des petits paysages privés ».

*Corridor anti-Potemkine*⁶⁶ : le titre du projet lauréat fait bien entendu référence au célèbre prince russe chargé de construire de magnifiques façades dans les villages en piètre condition sur le chemin du cortège de Catherine II, afin que l'impératrice ne s'aperçoive pas de la misère de ses sujets. *Corridor anti-Potemkine* remet ouvertement en question les pratiques classiques de l'urbanisme basées sur la forme, la perspective et la typologie, risquant une nouvelle méthode de lecture, de représentation et de programmation de la ville. Pour ses concepteurs : « cette approche (...) va au-delà de toute représentation exclusivement formelle ou spatiale, afin de parvenir à penser la ville et son futur à travers le prisme de ses utilisations et de ses différentes temporalités ». Critiquant implicitement l'idée post-moderne de la ville, *Anti-Potemkine* ne propose aucune image architecturale définitive : ni forme, ni perspective, ni plan masse.

On le voit, il est somme toute relativement aisé d'identifier des idées explicites dans les projets cités, qu'il s'agisse d'une idée de la ville (sur dalle), d'une idée procédurale (la couture), d'une idée du paysage (par addition) ou d'une idée critique. Dans le cas de Villetaneuse (1997), une rapide comparaison montre que les projets cités partent à la recherche d'une nouvelle identité de la ville, tandis que *Corridor anti-Potemkine* cherche à intensifier la ville existante en assumant sa forme actuelle pour ainsi dire sans « masque ». Là où les trois projets cités proposent une autre image et s'engagent dans une certaine idée de l'espace urbain, le projet lauréat propose plutôt, une stratégie génératrice de formes potentielles.

⁶⁶ *Corridor anti-Potemkine*, Caroline Poulin, François Descoster, Djamel Klouche, Bernard Rettig, architectes et Alexander Sachse, étudiant.

2.2. « Challenge suburbain, intensités et diversités résidentielles » à Nanterre.

Lors de la session de 2007, l'enclavement physique du site de Nanterre⁶⁷ présentant un défi particulier : celui du traitement de l'interface entre les nouveaux aménagements et les barrières physiques posées par les routes et les voies ferrées existantes ainsi que par les différents secteurs du quartier. Le thème spécifique du site imposait de « Négocier avec les infrastructures ».

*Monsieur Chat*⁶⁸ : ce projet témoigne d'une connaissance approfondie du site. Dans un minutieux recensement, il dresse la liste de plusieurs petites structures et de divers micro événements : les arènes de Nanterre et la ferme du bonheur, un garagiste-carrossier, « une aumônerie ambulante, des parkings sauvages, un café et une multitude d'autres manifestations ». Ces banalités constitutives du quotidien deviennent des artefacts à conserver et autant d'éléments d'une stratégie de la petite échelle passant par la reconnaissance de la capacité des initiatives privées et individuelles à initier et accompagner une dynamique urbaine. La vie du quartier existant devient ici le moteur générateur du projet. Critiquant la question posée par le concours, le projet entend présenter un monde potentiellement absurde. Quelques « grappes de programme » s'y installent (des unités de logements, de bureaux ou d'autres équipements collectifs). Des associations programmatiques et des face-à-face entre divers occupants reposent sur l'idée d'une « négociation spatiale ». Ce projet propose une stratégie, plutôt qu'une image ou une typologie. L'équipe de conception imagine un projet qui ne cherche « ni tabula rasa, ni néo-conservatisme », pour le développement d'un site ayant La Défense en arrière-plan.

⁶⁷ Lancée en 2003 sous le thème de « Challenge suburbain, intensités et diversités résidentielles », la session d'Europas 7 (FR) a vu 70 participations sur le site de Nanterre, Université République. Le jury a retenu un lauréat et deux cités. Le site faisant l'objet du concours est bordé par un campus universitaire, une cité d'habitat social, une tranchée d'autoroute, deux routes nationales et un échangeur.

⁶⁸ *Monsieur Chat*, Thomas Saint-Yves, Alexis Demanche et Antoine Poulain.

*Paysages assemblés et scènes super-flux*⁶⁹ : le second projet cité propose « une architecture de la mutabilité » organisée dans huit « petits gratte-ciel » sur le bord de l'autoroute. Annexés à ces tours, quelques ponts habités s'élancent au-dessus de la tranchée de l'autoroute avant de s'installer sur un généreux territoire vert aménagé de l'autre côté. Les quinze premiers étages des tours sont occupés par des logements et les quinze derniers reçoivent des bureaux. Les concepteurs justifient la typologie des ponts et des tours par leur capacité à dessiner les lignes de force du site en une idée formulée comme un slogan moderniste : « des ponts pour relier les quartiers, des tours pour libérer le sol ». Si cette idée de tours dispersées dans un grand espace libre n'est certes pas neuve, faut-il l'abandonner pour autant? La proposition vise précisément à relancer le débat sur la construction de tours dans la région parisienne.

*À ciel ouvert*⁷⁰, le projet lauréat, propose une série de bandes programmatiques parallèles identifiant des parcelles de largeurs différentes, qui débutent à l'extrémité Sud du site, passent par-dessus la tranchée de l'autoroute pour rejoindre une berge de la Seine. Il imagine également un « filtre de petites tours » faisant alterner bureaux et logements en s'inscrivant dans ces bandes accueillant plusieurs espaces et équipements sportifs.

Analysés à la lumière du projet lauréat, les deux projets cités révèlent plusieurs qualités communes. Dans le contexte de ce que cette session d'European nomme un « Challenge suburbain », ils remettent en question la typologie résidentielle et la division du territoire. Les trois projets favorisent une libération optimale du sol; soit pour maximiser l'espace vert, soit pour éviter de faire la *tabula rasa* du quartier existant, afin de conserver ses activités en le densifiant par

⁶⁹ *Paysages assemblés et scènes super-flux*, Jean-Christophe Quinton.

⁷⁰ *À ciel ouvert*, Laurent Gravier et Sara Martin Cámara.

une construction suspendue au-dessus de la ville. Les figures des projets « Scènes » et « Ciel » proposent un développement à la verticale et relancent le débat sur la construction en hauteur en France. L'influence des idées de l'OMA (Office for Metropolitan Architecture de Rem Koolhaas) est ici incontestable, tant dans le recensement des « activités licites ou illicites » opéré par le projet *Chat*, que dans les thèmes de mutation et de densité qui traversent le projet *Scènes* et, enfin, dans le recours du projet *Ciel* à des bandes programmatiques visant à répartir le programme et à générer des « frottements programmatiques ». Les idées formulées par les deux projets cités sonnent comme des slogans nietzschéens (ni table rase, ni conservatisme); des ponts et des tours, comme l'on dirait du pain et des jeux...

2.3. Montbéliard : « Entre villes, dynamiques architecturales et urbanités nouvelles »

Lors de la session, en 2000, il s'agissait d'intervenir sur une friche d'anciens terrains maraîchers⁷¹ pour imaginer des formes de renouvellement urbain en marge de la ville (faubourgs).

*Urban Field*⁷². Le titre, « Champ Urbain », énonce d'emblée l'idée de l'agriculture urbaine : « le champ a toutes les caractéristiques d'un vrai projet d'architecture au service d'une nouvelle forme d'urbanité ». Pour ces architectes, « la ville doit renouer avec des morceaux de nature pour édifier une véritable culture urbaine » et une « rurbanité ». L'intervention dans la ville appelle des « outils agricoles pour tracer de véritables lignes de force au sol, symboliquement représentées par des sillons... ». Les différentes parcelles traitées s'inscrivent dans le tissu urbain existant en subissant un « ensemencement » d'essences végétales

⁷¹ Thème du site : faubourg / frange de ville. Le site de Montbéliard a donné lieu à un projet lauréat et à trois projets cités.

⁷² *Urban Field*, Jean-Jacques Hubert, Charlotte Ouary et Miguel Mazeri.

variées, les constructions viennent s’y implanter par la suite. Les architectes insistent sur l’idée d’« une relation intime avec le temps, le champ de son cheminement et de ses évidences, l’idée qu’il (le projet) s’inscrit dans une forme de croissance inachevée, rythmée par le cycle des saisons, où le paysage et l’habitat lient des contacts intimes dans la forme de leur limite ».

*Transformation des textures spatiales*⁷³ propose un travail en rupture avec « l’image d’une urbanité bien aimée » cherchant plutôt des « possibilités pour s’adapter aux images des villes nouvelles entre cyberspace et les friches industrielles ». Les concepteurs explorent l’idée de l’entre deux. Cher à la psychanalyse moderne et à des architectes aussi différents que Bernard Tschumi ou Roland Castro, cet entre-deux est, « comme la ville elle-même, un organisme vivant qui reste constamment en mouvement », pouvant s’adapter à un environnement en transformation. La méthode proposée prend en compte l’analyse de certains systèmes inhérents à tout site, tels que l’histoire, les fictions, les mouvements, les références et les usages. La forme architecturale n’étant par la suite que le résultat de l’application de certaines règles, au risque d’une certaine indéfinition du projet proposé.

*A bridge and a door linking the city*⁷⁴. Dans ce projet cité, un exerque extrait d’un ouvrage du philosophe et sociologue allemand Georg Simmel (dans une version anglaise⁷⁵) annonce l’idée d’une « d’une structure qui connecte la ville d’un bord à l’autre ». Le pont révèle une capacité d’unification de la diversité, tandis que la porte sépare ce qui est trop homogène, ce qui est continu. Le projet,

⁷³ *Transformation des textures spatiales*, Torben Jensen, Armin Kilgus et Iris Sethaler .

⁷⁴ *A bridge and a door linking the city*, Maxime Heng, Michel Lang, étudiant en architecture.

⁷⁵ « The bridge indicates how humankind unifies the separatedness of merely natural being, and the door how it separates the uniform, continuous unity of natural being » Georg Simmel, trans. Mark Ritter, « Bridge and Door » in *Theory, Culture and Society*, vol. 11, 1994, pp. 5-10.

s'apparentant à un « viaduc urbain », se « déploie en trois branches distinctes » connectées à des axes déjà existants du centre-ville. Chaque « branche » est porteuse d'une fonction spécifique, sorte de zonage correspondant aux circulations, aux logements et aux activités tertiaires, « entre chaque branche se développent des espaces paysagers... ». L'idée de la « superstructure » fédératrice n'est pas, là encore, nouvelle, mais par ce geste les concepteurs travaillent plus spécifiquement les notions de « limite », de « l'entre-deux », de « séparation », de « jonction », corrélats qui font écho aux concepts des ténors du « déconstructivisme » (Tschumi, Libeskind, Eisenman).

*Limites avec vues*⁷⁶. Quant au projet lauréat, il se propose de creuser des canaux perpendiculaires à la rivière. Au bord de ces canaux, formant ainsi des îlots allongés, seront implantées des bandes de logements dont la typologie est présentée de façon détaillée. Ces logements constituent les seuls éléments programmatiques. Cette approche urbaine n'a pas pour objectif « de nier l'évolution de la ville, mais bien de troubler la succession d'obstacles linéaires, d'affirmer la traçabilité : ville-centre, ville moderne et, entre-deux, ville à venir⁷⁷ ».

Ces quatre projets de la session 2000 donnent la mesure de l'éclatement des idées sur la ville au tournant du siècle ou, à tout le moins, annoncent la fin des certitudes de l'urbanisme moderniste. *Urban Field* s'attache à filer la métaphore des « outils agricoles »; *Textures spatiales* développe une « démarche méthodologique » applicable à d'autres contextes consistant à tisser des trames existantes entre elles; *A bridge and a door* crée une « superstructure », sorte de

⁷⁶ *Limites avec vues*, Eric Dolent, Philippe Maillols, Alexandre de Muison, Anthony Roubaud. Damien Laurens, artiste, Sophie Dumas, rédactrice.

⁷⁷ *European 6*, résultats européens, Dynamiques architecturales et urbanités nouvelles, éditions European, Paris, France, 2001, p. 68. Secrétariat de rédaction : Sylvie Chirat, architecte, coordinatrice, secrétariat européen d'European.

broche pour joindre deux parties de la ville. Le projet lauréat ne propose pas d'idée singulière en première lecture : prenant le parti de créer des vues sur la rivière et entre les deux parties de la ville, il propose une stratégie urbaine apparentée à la tentative de recoudre les différents tissus urbains entourant le site en préservant des axes visuels recherchés. Par-delà un hypothétique creusement de canaux, le lauréat se présente somme toute comme un projet réaliste, cherchant à répondre précisément aux « problèmes » formulés par la ville.

2.4. « Entre villes, dynamiques architecturales et urbanités nouvelles » : Clermont-Ferrand

Si la dernière série de projets illustre notre interrogation initiale sur la confusion entre idée et solution, le site de Clermont-Ferrand permet de conclure sur un échantillon d'idées « alternatives ». Malgré quarante-deux propositions sur le thème des Faubourgs et des Franges de ville, le jury de la session n'a choisi aucun lauréat, se contentant d'une part de mentionner *Le troisième Voyage des Dômes* et de citer *La politique de nos immenses possibilités*. Nous avons gardé ce cas en conclusion, car il semble illustrer une certaine tension des possibilités, peut-être caractéristique des concours d'idées.

*Le troisième Voyage des Dômes : ou la rencontre des rites et coutumes de passage*⁷⁸. Ce projet mentionné, à l'intitulé particulièrement narratif, construit une fiction en trois volets. « Le premier voyage représente l'essence historique du quartier. Le deuxième voyage annonce l'utile à tout prix. Le troisième voyage établit des liens en se souvenant des séjours précédents. Il se présente alors comme cette rencontre des rites quotidiens des pendulaires urbains et des coutumes liées au paysage, existantes mais dissimulées, à créer ou à seulement suggérer. Il propose la construction d'une succession de pavillons regroupant les services

⁷⁸ *Le troisième Voyage des Dôme : ou la rencontre des rites et coutumes de passage*, Christophe Boyadjian et Patrice Prével.

communs aux institutions universitaires ». Six événements qualifiés de « faits urbains » ponctuent les espaces, sous forme de six tours dont la hauteur, trente mètres, entre en résonance avec le grand paysage.

Ce projet est audacieux dans sa considération des diverses échelles du projet; l'habitat, le quartier, la ville et le grand paysage. Les documents produits lors du concours sont élaborés à un niveau de détail qui reflète la faisabilité du projet, avec des programmes effectivement « possibles » selon les concepteurs.

*La politique de nos immenses possibilités*⁷⁹. Ce projet cité présente toutes les caractéristiques de l'idée critique. Non dénué de militantisme, il imagine des citoyens qui n'acceptent pas la fatalité, et se mobilisent afin de changer leur ville : « Le stade de la contestation se métamorphose en une phase de proposition : l'opportunité de créer un contre-pouvoir sur la manière de penser la ville, en mettant sur pied une sorte de coopérative collective opérationnelle réunissant les personnes qui ont le sentiment de l'entre-villes et qui veulent en faire profiter l'espace urbain : Le club de nos immenses possibilités ». L'équipe conçoit d'abord un petit théâtre mobile rouge, « scène monoplace » construite par des volontaires du quartier en tant que reproduction de la Tour Pascal; un bâtiment de valeur patrimoniale et populaire. Le théâtre se déplace ensuite à travers la ville afin que chaque habitant puisse s'exprimer sur le sentiment de « l'entre-villes ». Les souvenirs des habitants sont recueillis par une méthode technologique (et ludique) utilisant un « magnétoencéphaloscope », décrit, en détail, puis traduits dans un réseau tridimensionnel qui sera concrétisé dans « l'enveloppe d'une forme mentale ». L'architecture du projet n'est pas ici déterminée par l'équipe de conception, mais par le « moule mental », fruit de cette collecte de souvenirs, le tout étant confié « après un vote des acteurs, à un architecte qui aura la mission de faire de cette compilation de sentiments, une architecture ». La matière théorique

⁷⁹ *La politique de nos immenses possibilités*, Richard Tabesse et Sylvia Rochonnat, traductrice.

de cette idée, aussi généreuse que paradoxale, n'est pas entièrement neuve. Des références aux œuvres d'Aldo Rossi, de Jean Baudrillard, d'Italo Calvino sont produites dans une bibliographie incluse dans le cahier de présentation. De nature politique, l'idée du projet est appuyée par une narration forte en imagination théorique, critique et technique.

En résumé, ayant tous deux une forte dimension fictive et faisant référence à la mémoire du lieu, à l'événement et aux rites, « Possibilités » et « Voyage » sont étrangement analogues et, au sens propre du terme, paradoxalement utopiques. Telle est peut-être, en substance, l'inquiétude manifestée par l'indécision du jury : les concours Européen peuvent-ils se permettre d'adhérer aussi radicalement à la « Politique de nos immenses possibilités »?

3. Obsolescence et durabilité

Certes, il en va de la valeur de certaines idées architecturales comme de la fraîcheur de l'air du temps : elles ne traversent pas les années sans perdre de leur saveur initiale. Peut-on mesurer la qualité d'une idée à sa mobilité ou à sa durabilité? On aurait tort, par exemple, de ne pas reconnaître l'intérêt de la rencontre de Villetaneuse en 1997, avec d'un côté, trois projets cités, qui jouent la carte de l'innovation et partent à la recherche d'une nouvelle identité de la ville, d'une nouvelle image, mais qui finissent par croiser le fer avec, d'un autre côté, un concurrent défendant le jeûne des images, la chute des masques. La dimension critique de cette joute d'idées est indéniable et représentative de ce qu'un concours, tel qu'Européen, peut signifier et provoquer.

Certes, les idées architecturales, dans leur insoutenable légèreté, subissent de plein fouet les bourrasques de la temporalité, tandis que les idées spatialisées et construites n'endurent qu'indirectement l'épreuve du temps, perdues qu'elles sont dans les mutations des contextes et des matières. L'épreuve de la construction absorbe l'idée en la transmutant, la rendant parfois plus difficile à saisir que dans les quelques esquisses initiales. En face de l'édifice massivement ancré dans sa

réalité, quel architecte parvient à considérer pleinement l'idée, sans parler du projet? Il est manifeste que les idées circulent plus facilement à l'état gazeux et comprimé que dans leur version dilatée et déployée de béton, d'acier ou de bois. D'où la fortune de ces projets de papier, de ces concours gagnés mais jamais réalisés, ou de ces valeureux seconds qui inséminent, parfument ou encomrent longtemps les imaginations architecturales. Parmi les grands classiques de ce phénomène, citons le projet de Palais des Nations de Le Corbusier, ou celui du Parc de la Villette du groupe OMA Rem Koolhaas : les idées de ce dernier étant aisément repérables dans nombre des projets soumis aux diverses sessions d'Europarc dans la dernière décennie.

Reste la question de la tension entre concours d'idées et concours de réalisation, dont on voit croître l'importance au fil des sessions. En réalité, il s'agit peut-être plutôt de pressions que de tensions. Pressions des Villes organisatrices, hantées par l'urgence de résoudre les problèmes de telle ou telle situation urbaine; pressions des organisateurs, lassés par le défilé des idées; pressions enfin du milieu de l'architecture, légitimement préoccupé de réaliser des projets plus encore que d'identifier la relève, la prochaine génération d'idées. La sixième session, à Montbéliard en 2000, est exemplaire de la richesse des idées, parfois un peu trop synthétisées dans des titres en forme de slogans, mais dont la variété et la diversité tranchent avec les certitudes des générations modernes et postmodernes. Il est indéniable que les idées circulent de plus en plus vite et que les concours stimulent, sans doute de façon compulsive, la demande d'idées nouvelles, même si nouveauté et adéquation au contexte ne font pas toujours bon ménage.

4. Archiver les idées, construire les connaissances

Cependant, la circulation des idées n'est pas affaire de code de la route, mais de la possibilité même d'une voie de circulation. Si l'on admet que les idées véhiculées par les projets cités ont effectivement une valeur architecturale, par-delà le concours lui-même, comment expliquer que leur diffusion soit aussi incomplète et pour le moins furtive, cantonnés qu'ils sont dans les annexes des

catalogues de lauréats? Certes on ne peut pas tout montrer, il faut bien faire une sélection. Peut-être s'agit-il, de façon plus préoccupante, d'une contradiction majeure de la pensée architecturale contemporaine contaminée depuis plusieurs décennies par le consumérisme : une idée remplaçant l'autre sans véritable débat disciplinaire. Sans rendre les organisateurs des concours Europan responsables des maux propres à la discipline, soulignons tout de même certaines difficultés et certaines propositions, qui pourraient aider à parfaire la formule lors des prochaines sessions. En particulier dans le registre de l'archivage systématique et de la plus large diffusion des idées.

Considérons le rôle crucial que pourrait jouer, à moyen terme, la mise en place d'une base de données documentaire de tous les projets soumis lors des sessions d'Europan. Un tel instrument de recherche et de diffusion classerait les projets selon des familles d'idées, qu'il s'agisse de réponses formelles ou de stratégies. Par-delà sa mission, déjà confirmée, dans la « génération » des idées, Europan s'engagerait ainsi dans une mission complémentaire d'archivage raisonné et de diffusion sur Internet permettant un accès généralisé à ce vaste patrimoine d'idées, de solutions et – richesse incomparable – de problèmes et de questions, autant urbaines et paysagères, qu'architecturales. Quelle discipline peut aujourd'hui se permettre de ne pas assurer la circulation et la diffusion efficace des idées produites aux différents niveaux de la recherche et de la création? Les idées se déplaçant plus facilement dans le ciel que sur terre, l'architecture est aujourd'hui sommée de faire la preuve de sa participation au « grand marché des connaissances »; ce que les projets cités comme les projets lauréats font déjà, qu'il s'agisse de connaître des sites complexes, de connaître des stratégies urbaines ou – éthique disciplinaire oblige – de mieux connaître l'histoire des idées architecturales.

**Cinquième chapitre : De l'entité
diagrammatique au concept de projet :
Vers une hypothèse**

1. Le diagramme des entités et relations et la modélisation théorique du projet d'architecture

Le diagramme des entités et relations de la base de données documentaire des concours European, introduit au deuxième chapitre, est un schéma élaboré à partir de la compréhension de l'organisation et du fonctionnement même de ces concours. Cette compréhension est le fruit d'une synthèse des documents réglementaires, ainsi que des catalogues présentant les projets. Si le diagramme d'une base de données est indispensable à sa traduction informatique, peut-on aussi le considérer comme un mode de compréhension d'un phénomène complexe tel que le projet?

En ce sens, le diagramme figure de façon abstraite les entités qui y sont à l'oeuvre, ainsi que les relations fonctionnelles et logiques qu'elles entretiennent entre elles. En d'autres termes, le diagramme pourrait être interprété comme un modèle conceptuel des concours European, bien qu'il ait été avant tout élaboré dans l'intention d'archiver des projets d'architecture et d'urbanisme. Dès lors, quelles connaissances pouvons-nous en extraire, en vue d'éclairer le concept même de projet? Partons du constat suivant : si le concours d'architecture est un espace de débat et de médiations, le diagramme doit en quelque sorte offrir une représentation de cette « place publique », de ce forum de discussion. À l'évidence le projet est au carrefour d'une multitude de relations, mais quels rapports entretient-il avec l'ensemble des entités présentes sur ce forum?

D'emblée il est clair que le diagramme contredit toute doctrine qui voudrait faire du projet une entité autonome. Au contraire d'un acte isolé et désolidarisé d'un ensemble, le projet d'architecture conçu dans une situation de concours s'inscrit dans un processus plus vaste. Nous pouvons supposer que le diagramme représente aussi un réseau de multiples projets procédant de cet emboîtement d'entités. Tout ceci ferait du concours d'architecture une sorte de métaprojet, dans lequel le projet d'architecture ne serait qu'un projet parmi d'autres.

Dans ce chapitre, nous allons émettre l'hypothèse que le diagramme conceptuel des concours European est également un modèle de compréhension du concept de projet. Pour commencer à formuler une telle hypothèse, nous nous appuierons tout d'abord sur l'approche anthropologique du projet développée par Jean-Pierre Boutinet depuis 1990⁸⁰.

2. Ce que peut expliciter le diagramme des entités et relations par rapport au concept de projet

2.1. La « Table Projet », entité consignataire de la « démarche anticipatrice opératoire »

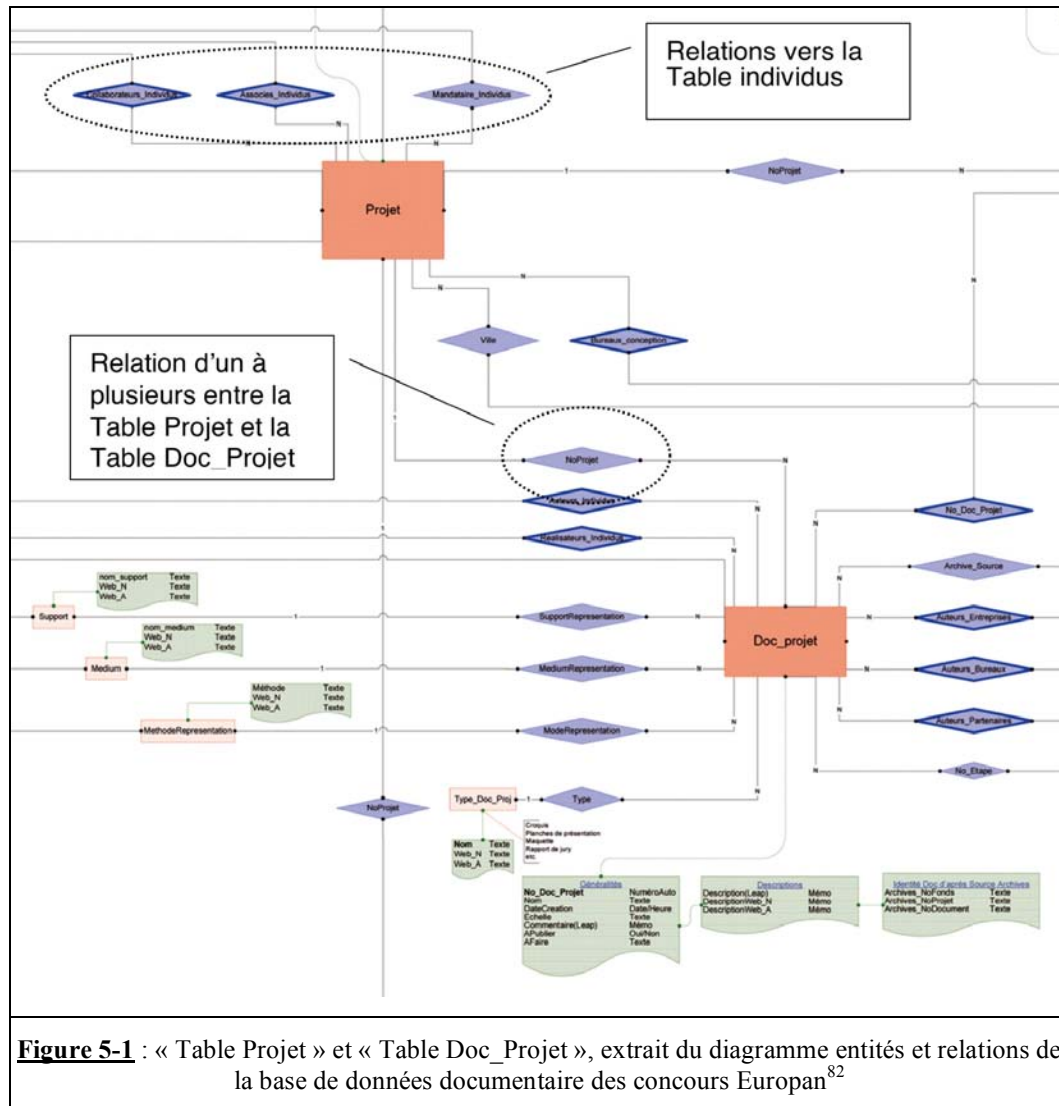
Concentrons nous de fait directement sur la « Table Projet ». Cette table révèle, par ses connexions vers d'autres tables du diagramme, deux éléments inhérents à tout projet architectural qui seraient, selon Boutinet⁸¹, un créateur personnalisé appelé architecte et une démarche anticipatrice.

On comprend aisément l'élément architecte, mais que seront les manifestations du second élément, apparemment plus abstrait? Pour Boutinet, cette démarche anticipatrice est très concrète, elle fait directement référence au travail de l'architecte en étant consignée dans des matériaux identifiables : croquis, schémas, plans, coupes, illustrations... Ces matériaux peuvent être référencés dans un certain nombre de documents et, dans le cas des concours European, correspondent à deux planches de présentation et à un cahier décrivant justement la démarche du projet. La table Projet fait en effet référence à ces documents par une « Relation d'un à plusieurs » vers la « Table Doc_Projet » (Figure 5-1, p.125) : à un projet appartiennent plusieurs documents, mais un document ne peut appartenir qu'à un unique projet. Le diagramme des entités et relations traduit donc l'appartenance de la démarche anticipatrice à un créateur personnalisé. Ce

⁸⁰ Boutinet Jean Pierre. *Anthropologie du projet*. Quadrige. Nouv. éd., 1^{ère} édition « Quadrige » : janvier 2005. Presses universitaires de France, Paris, 2005.

⁸¹ *Ibid.* p.159.

que savent très bien les archivistes quand ils tentent de reconstruire le projet avec un ou très peu de documents.



Bien que Boutinet insiste sur l'unicité du créateur, les relations de la table Projet vers la « Table Individus » (Figure 5-1) indiquent non pas un créateur unique à l'origine de la démarche anticipatrice, mais une possible équipe de conception (mandataire, associés et collaborateurs). Par ailleurs, en passant en revue les résultats de la session 8 française (2005), on constate que sur les dix

⁸² Pour une meilleure lecture de la figure se rapporter à l'Annexe III (p.iv).

projets primés (lauréats et mentionnés) et sur les trois projets cités, seuls deux projets ont été conçus par un créateur unique. Les équipes de conception peuvent donc être multidisciplinaires, étant donné que ces concours d'idées s'adressent clairement à tous les jeunes professionnels de la conception et non pas exclusivement aux jeunes architectes, ce que suggère en effet le règlement des concours Europan inséré dans le dossier de presse pour le lancement de la session huit :

*Compte tenu des échelles urbaine et architecturale du concours, et de la complexité des paramètres à mettre en oeuvre, Europan recommande vivement la constitution d'équipes mixtes comprenant des jeunes professionnels de différentes disciplines de conception : architecture, urbanisme, paysage, arts, ingénierie, etc., à condition que le mandataire soit architecte.*⁸³

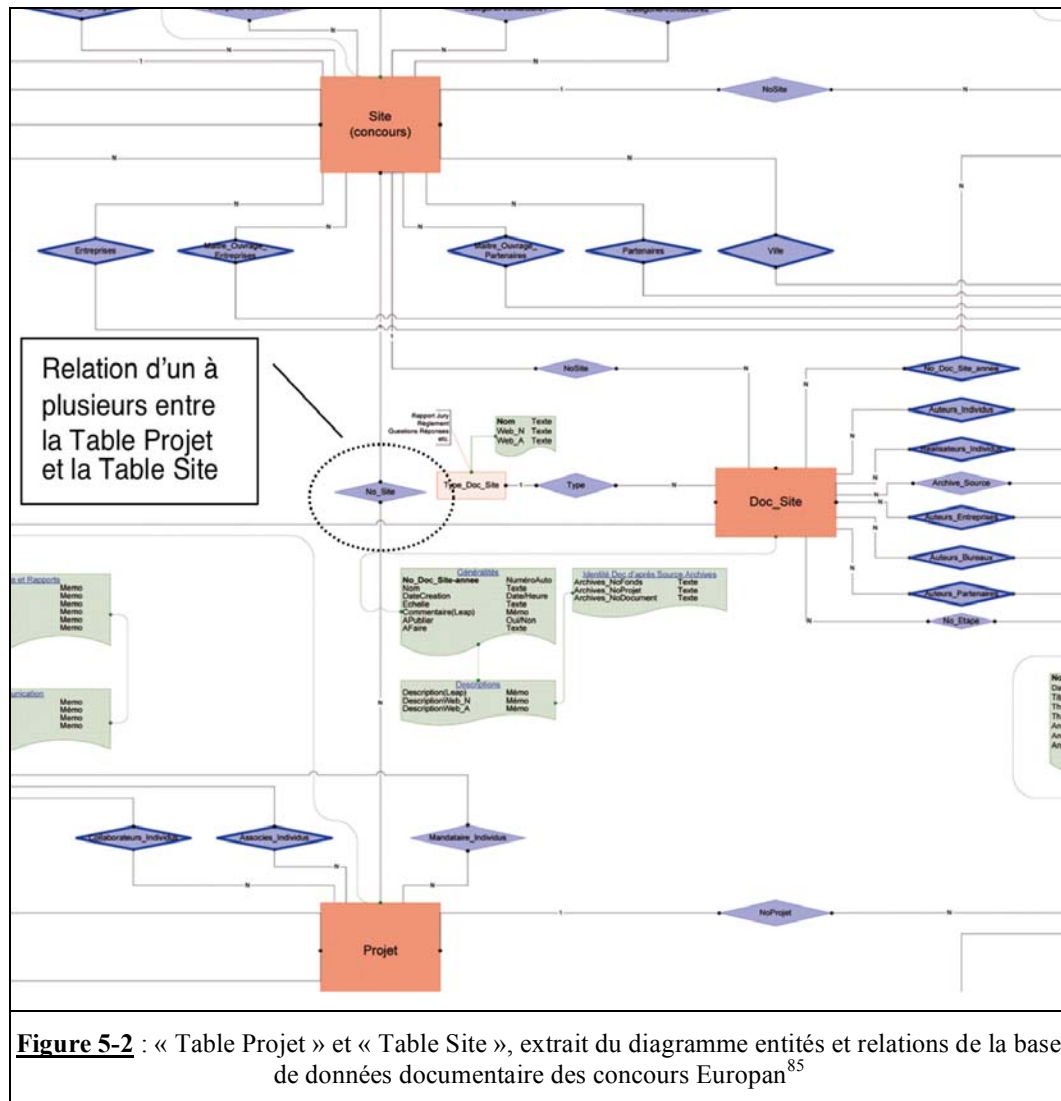
Ce qui veut dire que l'expérience Europan fait état d'un projet qui, en situation de concours, est de plus en plus le fruit d'un travail de collaboration, teinté même parfois par la multidisciplinarité. Et ceci en raison, toujours selon Europan, de la complexité du problème auquel le projet d'architecture se doit de répondre.

À ce sujet, Boutinet précise que le problème n'est pas à prendre dans son sens mathématique :

*(...) mais dans son sens heuristique lié à son étymologie grecque qui justement avoue une secrète parenté avec le projet latin : le pro-ballein grec définit l'action de jeter en avant dans la tête, en un mot l'idée, l'interrogation que l'on jette en avant : de ce point de vue, pas de projet sans problème, c'est-à-dire pas de jeté en avant spatial sans un jeté en avant interrogatif mental.*⁸⁴

⁸³ Europan 8. Lancement de la session en France : dossier de presse. 2005, p.17. Disponible sur le site Web de www.archi.fr/EUROPAN-FR

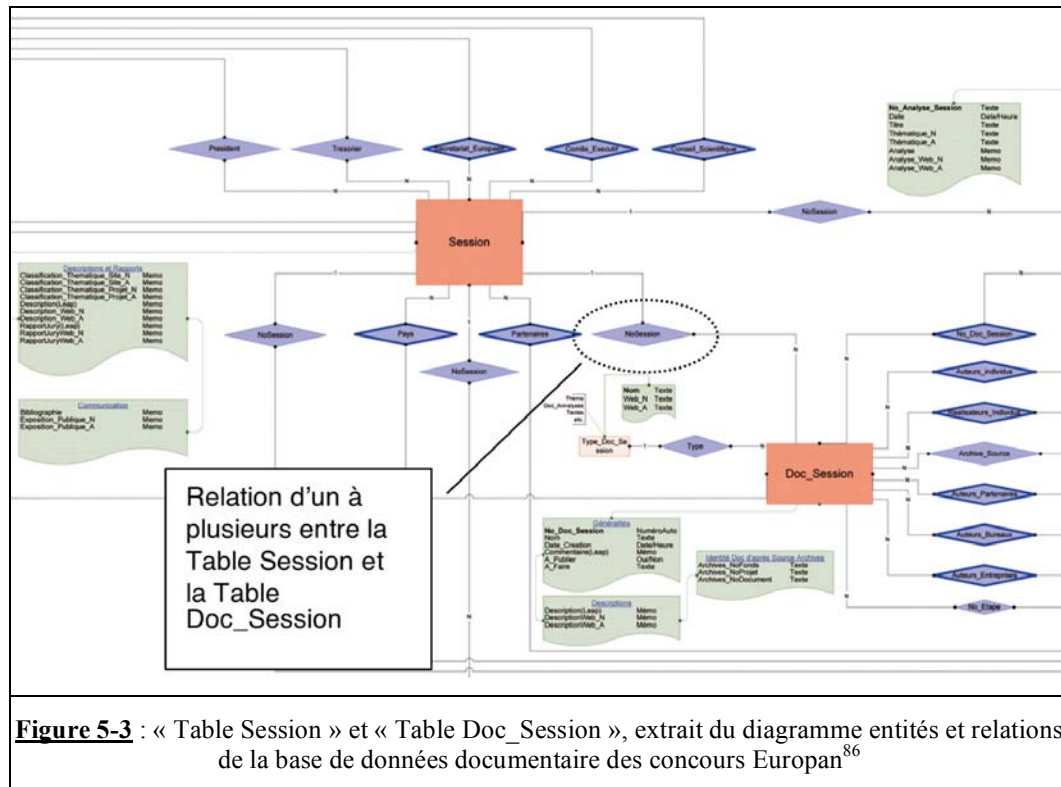
⁸⁴ Boutinet Jean Pierre. Anthropologie du projet. Quadrige. Nouv. éd., 1^{ère} édition « Quadrige » : janvier 2005. Presses universitaires de France, Paris, 2005, p.170.



Cette dimension spatiale de tout projet d'architecture se manifeste à la table Projet par sa « Relation d'un à plusieurs » avec la « Table Site » (Figure 5-2) : chaque projet est relié à un site unique, et chaque site est relié à plusieurs projets. Toutefois, si un jeté en avant interrogatif mental est une condition nécessaire pour que le projet d'architecture puisse exister, alors il est nécessaire de remonter dans le diagramme et d'analyser les autres entités pour tenter d'y repérer les indices du problème à résoudre par les candidats aux concours.

⁸⁵ Pour une meilleure lecture de la figure se rapporter à l'Annexe IV (p.v).

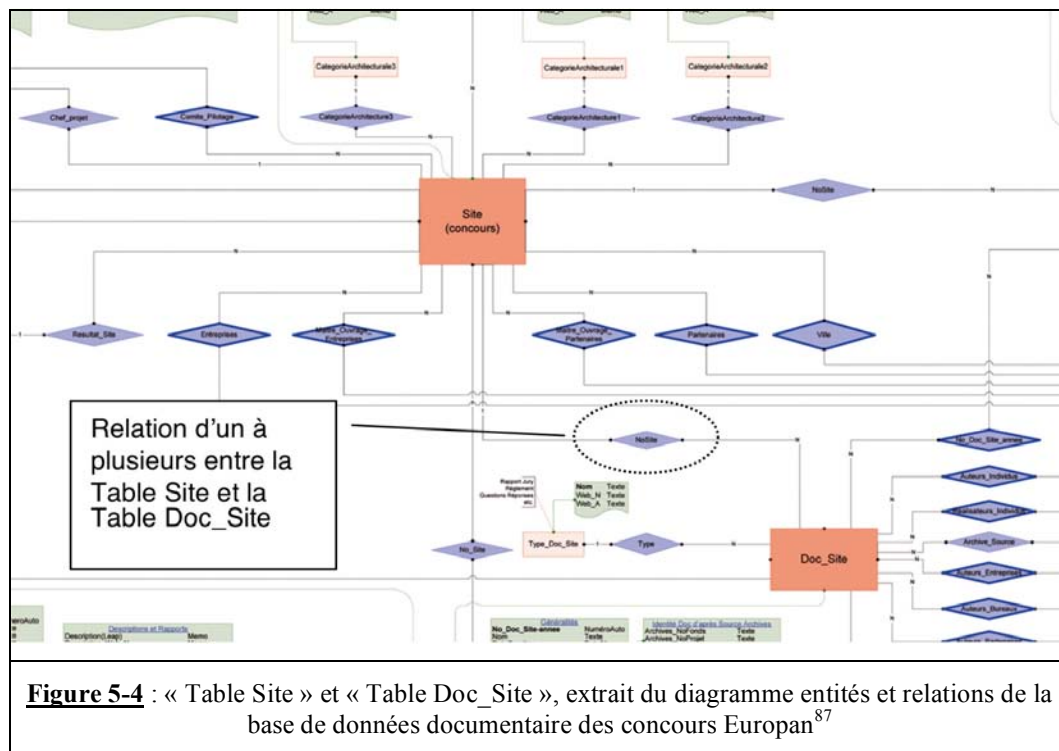
2.2. Les tables « Session » et « Site », entités consignataires du « jeté en avant interrogatif mental »



En raison du fonctionnement d'European en deux phases, on peut identifier deux tables constitutives du problème : les tables « Session » et Site. C'est-à-dire qu'au niveau de la table Session (Figure 5-3), le Comité scientifique d'European, recomposé à chacune des sessions, est en charge de formuler la problématique qui détermine la sélection et le classement thématique des sites à concours. Il en résulte que la table Session est directement reliée par l'intermédiaire de la « Table Pays » à la table Site (Figure 5-4, p.129). Néanmoins, les sites eux-mêmes ajoutent à la problématique générale des questionnements qui leur sont spécifiques : un programme sommaire, un certain nombre d'enjeux ainsi que des précisions concernant leur orientation thématique.

⁸⁶ Pour une meilleure lecture de la figure se rapporter à l'Annexe VI(p.vii)

Il est utile d'ajouter que ces interrogations renvoient nécessairement à des documents bien distincts. Le diagramme le démontre en consignait à la « Table Doc_Session » (Figure 5-3, p.128) les documents liés à la thématique générale de la session et produits par le Comité scientifique d'Europan. Et les mêmes similitudes sont rencontrées en ce qui concerne les documents de site. Ces documents, formulés par un Comité de pilotage, ou plus simplement par les pouvoirs publics de chaque ville, sont également consignés dans la « Table Doc_Site » (Figure 5-4). Pour finir, ces deux tables documentaires sont reliées respectivement à la table Session et à la table Site par une « Relation d'un à plusieurs ».



Les deux tables Session et Site sont effectivement les entités auxquelles se rapporte le problème. Et tel qu'explicité précédemment à partir des relations existantes dans le diagramme, les concours Europain énoncent le jet interrogatif en

⁸⁷ Pour une meilleure lecture de la figure se reporter à l'Annexe IV (p.v)

deux parties et par des acteurs bien distincts. Maria de Corral, présidente d'European au cours de la session 3, dans son texte d'introduction au catalogue des résultats européens, souligne clairement que le problème est exprimé en deux parties :

*Chaque thème relie un problème d'évolution des modes de vie à un problème spatial.*⁸⁸

Il existe donc, du moins dans le cas de ces concours d'idées, un jeté en avant interrogatif commun à chaque session et lié à des questions d'ordre théorique – consigné à la table Session – et un jeté en avant interrogatif lié à des questions d'ordre spatial et distinct pour chaque site – consigné à la table Site.

2.3. Le projet d'architecture : une réponse singulière à une situation forcément insolite

À la suite de ce qui a pu être rapporté par le diagramme des entités et relations de la base de données documentaire des concours European, et en accord avec la thèse de Boutinet, le projet d'architecture ou ce qu'il nomme encore « démarche anticipatrice opératoire » est le résultat de tout un processus complexe d'élaboration et de résolution de problèmes. Et c'est ce mécanisme qui expliquerait en partie la raison pour laquelle le concours d'architecture est synonyme de multiples propositions à un programme donné :

*(...) ce problème, écrit Boutinet, est analysé en termes de complexité donc pluralité des réponses possibles, compte tenu du site, des matériaux, des autres acteurs, commanditaire, gens de métiers.*⁸⁹

Nous venons d'évoquer la multiplicité du projet, mais pour rendre justice à ses spécificités de figure d'anticipation opératoire il faut aussi reconnaître l'unicité

⁸⁸ Maria de Corral (Présidente European) dans Rebois Didier et European (Organisation). Chez soi en ville : urbaniser les quartiers d'habitat : résultats européens, European 3, concours européens pour des architectures nouvelles. European, Paris, 1994, p.1.

⁸⁹ Boutinet Jean Pierre. Anthropologie du projet. Quadrige. Nouv. éd., 1^{ère} édition « Quadrige » : janvier 2005. Presses universitaires de France, Paris, 2005, p.171.

de tout projet. Le diagramme devrait donc être en mesure d'en rendre compte. À ce titre, n'oublions pas le couple qui se crée entre le problème et le ou les concepteurs et qui serait, sans toutefois rentrer dans les schémas de fonctionnement de la conception architecturale, une autre raison à la pluralité des réponses. Ceci s'explique par le fait que ce couple est générateur d'une situation singulière, d'une part parce que le problème est déjà par lui-même une situation singulière – puisque appartenant à une temporalité et spatialité unique – d'autre part, parce que le concours d'architecture admet, par sa nature d'ouverture, plusieurs participants, et donc une singularité des acteurs. Selon Boutinet, le résultat du couple problème-concepteur(s) et donc des deux situations singulières, est une « réponse projective » exprimant elle-même une troisième situation singulière :

Cette résultante exprime le troisième niveau de singularité au sein d'un dispositif-projet : c'est le troisième lieu identifiable de création que l'on peut envisager comme un compromis plus ou moins heureux, un amalgame plus ou moins réussi des deux premières singularités évoquées. En se manifestant à son tour sous la forme d'une nouvelle singularité, ce compromis ou cet amalgame révèle cette réponse singulière d'un acteur lui-même singulier à travers l'histoire qui le constitue, confronté à une situation socio-hiostorique et socio-géographique donnée, prise elle aussi dans sa singularité.⁹⁰

Ces trois singularités sont, d'après l'auteur, les marques particulières de « l'espace de création du projet ». De notre point de vue, le concours d'architecture amplifie et fait converger ces mêmes singularités dans la démonstration d'une multitude de « démarches anticipatrices opératoires » singulières. Le problème au cœur de tout projet d'architecture serait de nature à générer des actions cherchant à prévoir et à déterminer et d'une certaine manière à

⁹⁰ *Ibid.* p.320.

à un moment où un autre dans les concours. L'analyse précédente a d'ailleurs permis de constater que les tables Projet, Session et Site étaient des entités reliées à un certain nombre d'intervenants ou d'acteurs :

- Table Projet : Équipes composées de jeunes professionnels des disciplines de la conception;
- Table Session : Membres de l'équipe de l'organisation d'European Europe; Membres du Comité scientifique d'European;
- Table Site : Membres du Comité de pilotage (pouvoirs publics locaux).

À ces acteurs déjà identifiés, se rajoutent ceux de la « Table Pays » (Figure 5-5, p.132) :

- Table Pays : Membres des équipes des différentes organisations d'European (par pays); Membres du Jury (également par pays).

Cela donne forcément l'impression que tous les acteurs parlent d'une même voix, ce n'est bien entendu pas le cas. Et les organisations d'European témoignent à leur tour d'une certaine polyphonie, ce qui ne passe pas inaperçu auprès des concurrents qui relèvent parfois « *un gouffre entre les attentes du jury et celles du maître d'ouvrage* »⁹², tel que le rapporte l'analyse du sociologue J.-L. Violeau.

Toutefois, même si nous l'avons déjà énoncé plutôt, en isolant l'acteur à son état individuel, il est nécessaire de citer Boutinet qui précise que :

(...) tout acteur aux prises avec une situation à bousculer, à changer ou à réorganiser n'arrive pas les mains vides. Il vient avec son histoire personnelle et se trouve à un certain moment significatif de cette histoire... Cet acteur, armé de compétences acquises au cours d'une expérience mais aussi tributaire de déficits et handicaps personnels qu'il n'a pu surmonter, va appréhender la situation d'une façon non

⁹² Jean-Louis Violeau et Juliette Pommier. Notre histoire, European à 20 ans. Archibooks, Paris, 2007, p.109.

*pas formelle comme n'importe quel alter ego mais tout à fait singulière.*⁹³

C'est-à-dire que d'une part, l'acteur individuel en intégrant un collectif arrive avec un bagage d'expériences personnelles et singulières, d'autre part, le collectif, formé par l'ensemble des individualités qui le composent et placé dans cette condition particulière qui est le concours, crée lui-même une situation singulière. Tout projet se retrouve donc dans une logique individuelle et une logique collective, et le diagramme en rend compte à sa façon avec des tables qui se connectent plusieurs fois à la table Individus de manière à former l'acteur collectif de l'événement concours. Boutinet ajoute même que tout projet, personnel ou collectif, obéit à une logique de l'interaction entre les individus et cite à ce sujet Francis Jacques qui écrit :

*Projeter, c'est anticiper une action où je suis engagé avec autrui, une action qui doit être conjointe si elle veut être réalisable.*⁹⁴

En ce sens nous pouvons relever trois points qui résultent de cette singularité des acteurs dans les concours Europan. En premier, que le concours est bel et bien un espace public voué à la discussion et à la médiation entre différents acteurs. Deuxièmement, que chaque individualité est finalement susceptible de porter un projet personnel. Et troisièmement, que des ensembles d'individus portent des projets singuliers, tel que le projet de recherche du Comité scientifique. Évidemment, il est à se demander si dans le cas des concours Europan, vu que chaque acteur collectif est générateur d'une ou de plusieurs actions, il n'y aurait pas autant de projets que d'acteurs.

⁹³ Boutinet Jean Pierre. *Anthropologie du projet*. Quadrige. Nouv. éd., 1^{ère} édition « Quadrige » : janvier 2005. Presses universitaires de France, Paris, 2005, pp.319-320.

⁹⁴ *Ibid.* p.281.

3.2. Esquisse d'un inventaire des types et figures de projets présents dans les concours Europan

Pour rendre compte si effectivement les acteurs qui opèrent dans les concours Europan sont porteurs de plusieurs projets, nous prendrons appui sur les différents niveaux d'appréhension du concept de projet déterminés par Boutinet. En particulier, nous nous attarderons sur son inventaire⁹⁵, retranscrit au Tableau 5-1 (p.136), et qui :

(...) s'efforce de recentrer les utilisations du projet qui semblent recouvrir la quasi-totalité des situations d'emploi que l'on peut aujourd'hui rencontrer [et qui] peut servir de grille de compréhension et d'analyse pour un observateur témoin de l'une ou l'autre des figures du projet⁹⁶.

Nous appliquerons donc cette grille d'analyse aux tables principales du diagramme entités et relations de la base de données, puisque, selon ce qui a été développé précédemment, c'est à ce niveau que sont répertoriés les acteurs autant individuels que collectifs de concours Europan. L'objectif de cette analyse sera de discerner si ces acteurs sont effectivement porteurs de plusieurs types et figures de projets. Notre ambition n'est pas d'identifier de façon exhaustive l'ensemble des projets, mais plutôt d'entamer la formation d'un inventaire qui nous permettra de soutenir l'idée que le concours est bel et bien un métaprojet, soit un ensemble de relations, jusqu'alors cachées, entre un certain nombre de jetés en avant. Et, ce serait parce que le concours est un métaprojet que le débat pourrait exister.

⁹⁵ *Ibid.* p.276.

⁹⁶ *Ibid.* p.275.

| Niveaux d'appréhension du projet | Types | Figures |
|---|---|--|
| Empirique | Le projet lié aux âges de la vie | <ul style="list-style-type: none"> – Le projet adolescent d'orientation, d'insertion, de vie – Le projet adulte : vocationnel latéral, personnel – Le projet de retraite |
| | Le projet d'activité | <ul style="list-style-type: none"> – Le projet de formation – Le projet de soin – Le projet d'aménagement – Le projet de développement – Le projet de recherche |
| | Le projet d'objets | <ul style="list-style-type: none"> – Le projet de loi – Le projet d'édifice – Le projet de dispositif technique |
| | Le projet des organisations | <ul style="list-style-type: none"> – Le projet de référence – Le projet participatif |
| | Le projet de société | <ul style="list-style-type: none"> – Le projet réformiste – Le projet révolutionnaire – Le projet autogestionnaire – Le projet alternatif |
| Théorique | Le projet comme nécessité vitale | <ul style="list-style-type: none"> – Le projet téléologique – Le projet téléologique |
| | Le projet comme opportunité culturelle | <ul style="list-style-type: none"> – Le projet en culture technologique d'expansion – Le projet en culture technologique de crise |
| | Le projet comme enjeu existentiel | <ul style="list-style-type: none"> – Le projet phénoménologique – Le projet behavioriste et cybernétique – Le projet personnel et humaniste – Le projet sociétal |
| | Le projet comme perspective pragmatique | <ul style="list-style-type: none"> – Le projet de fabrication – Le projet d'action |
| Opératoire | Le projet architectural | <ul style="list-style-type: none"> – Le projet d'architecture – Le projet d'aménagement |
| | Le projet pédagogique | <ul style="list-style-type: none"> – Projet éducatif – Le projet pédagogique – Le projet d'établissement – Le projet de formation – La pédagogie du projet |
| | Le projet technologique | <ul style="list-style-type: none"> – La gestion par projet – Le projet d'entreprise – Le grand projet – Le projet de développement – Le projet industriel |
| Tableau 5-1 : Les niveaux d'appréhension du concept de projet selon Jean-Pierre Boutinet | | |

3.2.1. Les projets à la Table Individus

| Niveaux d'appréhension du projet | Types | Figures | Mise en relation avec des interprétations et European |
|---|---|---|--|
| Empirique | Le projet d'activité | – Le projet de formation | <i>Les individus impliqués dans les concours European ont la possibilité d'échanger et de développer leurs propres savoirs et connaissances, notamment lors des différents forums de discussion.</i> |
| | | – Le projet de recherche | <i>À l'exemple des membres du Comité scientifique d'European qui exploitent le concours en vue de développer telle ou telle question de recherche, se traduisant par des analyses comparatives.</i> |
| | Le projet de société | – Le projet réformiste | <i>L'idée d'Union Européenne véhiculée par les concours European interpelle très probablement certains individus.</i> |
| Théorique | Le projet comme opportunité culturelle | – Le projet en culture technologique de crise | <i>Les concours European sont une opportunité culturelle pour les individus « soucieux de mieux coller aux exigences de leur environnement socio-technique »⁹⁷.</i> |
| | Le projet comme perspective pragmatique | – Le projet d'action | <i>« Les liens qui unissent projet et action sont étroits dans la mesure où anticipation et réalisation apparaissent dans l'ordre humain inséparables.. »⁹⁸</i> |
| Opératoire | Le projet pédagogique | – Projet de formation | <i>Certains individus réutilisent les problématiques et programmes des concours European en situation d'enseignement dans les écoles d'architecture.</i> |
| Tableau 5-2 : les projets à la « Table Individus » | | | |

⁹⁷ Boutinet Jean Pierre. *Anthropologie du projet*. Quadrige. Nouv. éd., 1^{ère} édition « Quadrige » : janvier 2005. Presses universitaires de France, Paris, 2005, p.358.

⁹⁸ *Ibid.* p.361.

3.2.2. Les projets à la Table Session

| Niveaux d'appréhension du projet | Acteurs : Membres de l'équipe de l'organisation d'Europan Europe; Membres du Comité scientifique d'Europan. | | |
|----------------------------------|---|---|---|
| | Types | Figures | Mise en relation avec des interprétations et Europen |
| Empirique | Le projet d'activité | – Le projet de développement | « Il s'agit d'un projet impliquant la collaboration de plusieurs instances... » ⁹⁹ , et il faut l'entendre dans le cas d'Europan comme un projet de redéveloppement de territoires urbains problématiques. |
| | | – Le projet de recherche | « Europen vise à approfondir les connaissances et les réflexions dans le domaine de l'habitat et de l'urbanisme... » ¹⁰⁰ |
| | Le projet des organisations | – Le projet participatif | Europen est une fédération d'organisations issues de plus de vingt pays européens. |
| | Le projet de société | – Le projet réformiste | Europen est engagé dans l'idée d'Union Européenne. |
| Théorique | Le projet comme opportunité culturelle | – Le projet en culture technologique de crise | « (...) notre culture technique valorise à un point jamais vu jusqu'ici l'artificialisme du projet. La nécessité vitale se double pour elle d'une opportunité culturelle susceptible d'asseoir sa propre légitimité et d'assurer son développement. » ¹⁰¹ Par ailleurs l'organisation Europen est également soucieuse « de mieux coller aux exigences de leur environnement socio-technique » ¹⁰² . |
| | Le projet comme perspective pragmatique | – Le projet d'action | « Les liens qui unissent projet et action sont étroits dans la mesure où anticipation et réalisation apparaissent dans l'ordre humain inséparables.. » ¹⁰³ |

⁹⁹ Boutinet Jean Pierre. *Anthropologie du projet*. Quadrige. Nouv. éd., 1^{ère} édition « Quadrige » : janvier 2005. Presses universitaires de France, Paris, 2005, p.240.

¹⁰⁰ Europen 9. *Règlement*. 2007, p.25. Disponible sur le site Web de www.arclab.umontreal.ca/EUROPAN-FR

¹⁰¹ Boutinet Jean Pierre. *Anthropologie du projet*. Quadrige. Nouv. éd., 1^{ère} édition « Quadrige » : janvier 2005. Presses universitaires de France, Paris, 2005, p.355.

¹⁰² *Ibid.* p.358.

¹⁰³ *Ibid.* p.361.

| | | | |
|---|-----------------------|-----------------------|---|
| Opérateur | Le projet pédagogique | – Projet de formation | <i>L'un des objectifs des concours European est de s'adresser à de jeunes professionnels de la conception en vue de les confronter à des situations de projet réelles, autant dans leur pays qu'à l'étranger.</i> |
| Tableau 5-3 : les projets à la « Table Session » | | | |

3.2.3. Les projets à la Table Pays

| Niveaux d'appréhension du projet | Acteurs : Membres des équipes des différentes organisations d'European (par pays) | | |
|----------------------------------|---|---|--|
| | Types | Figures | Mise en relation avec des interprétations et European |
| Empirique | Le projet d'activité | – Le projet de développement | « Il s'agit d'un projet impliquant la collaboration de plusieurs instances... » ¹⁰⁴ Mais il faut l'entendre dans le cas d'European comme un projet de redéveloppement de territoires urbains problématiques. |
| | | – Le projet de recherche | « European vise à approfondir les connaissances et les réflexions dans le domaine de l'habitat et de l'urbanisme... » ¹⁰⁵ |
| | Le projet des organisations | – Le projet participatif | D'une part, les différentes organisations font partie d'une fédération. D'autre part, chaque organisation d'European fait un appel aux villes en vue de proposer des sites à concours. |
| | Le projet de société | – Le projet réformiste | Si European est engagé dans l'idée d'Union Européenne, on peut penser que toute organisation d'European l'est aussi. |
| Théorique | Le projet comme opportunité culturelle | – Le projet en culture technologique de crise | « (...) notre culture technique valorise à un point jamais vu jusqu'ici l'artificialisme du projet. La nécessité vitale se double pour elle d'une opportunité culturelle susceptible d'asseoir sa propre légitimité et d'assurer son développement. » ¹⁰⁶ Par ailleurs, chacune des organisations European est également soucieuse « de mieux coller aux exigences de leur environnement socio-technique » ¹⁰⁷ . |

¹⁰⁴ Boutinet Jean Pierre. Anthropologie du projet. Quadrige. Nouv. éd., 1^{ère} édition « Quadrige » : janvier 2005. Presses universitaires de France, Paris, 2005, p.240.

¹⁰⁵ European 9. Règlement. 2007, p.25. Disponible sur le site Web de www.arclab.umontreal.ca/EUROPAN-FR

¹⁰⁶ Boutinet Jean Pierre. Anthropologie du projet. Quadrige. Nouv. éd., 1^{ère} édition « Quadrige » : janvier 2005. Presses universitaires de France, Paris, 2005, p.355.

¹⁰⁷ *Ibid.* p.358.

| | | | |
|--|---|-----------------------|--|
| | Le projet comme enjeu existentiel | – Le projet sociétal | <i>Ce projet peut exister pour certaines organisations Européennes, notamment dans les pays de l'Europe de l'Est, car il existe une volonté de faire partie de la scène créative Européenne.</i> |
| | Le projet comme perspective pragmatique | – Le projet d'action | <i>« Les liens qui unissent projet et action sont étroits dans la mesure où anticipation et réalisation apparaissent dans l'ordre humain inséparables.. »¹⁰⁸</i> |
| Opérateur | Le projet pédagogique | – Projet de formation | <i>Former la relève.</i> |
| Tableau 5-4 : les projets à la « Table Pays » | | | |

¹⁰⁸ *Ibid.* p.361.

3.2.4. Les projets à la Table Site

| Niveaux d'appréhension du projet | Acteurs : Membres du Comité de pilotage (pouvoirs publics locaux). | | |
|----------------------------------|--|---|--|
| | Types | Figures | Mise en relation avec des interprétations et European |
| Empirique | Le projet d'activité | – Le projet de développement – Le projet d'aménagement | <i>Les villes proposent des sites à concours et définissent une demande programmatique visant son aménagement et développement.</i> |
| | Le projet d'objets | – Le projet d'édifice | <i>Le programme élaboré par les villes contient le plus souvent des demandes particulières concernant tel ou tel type d'édifice, sans pour autant qu'une définition explicite soit précisée, puisqu'il s'agit de concours d'idées.</i> |
| | Le projet des organisations | – Le projet participatif | <i>Les villes proposant des sites à concours diffusent les résultats ce qui permet d'une certaine manière de faire participer les habitants.</i> |
| | Le projet de société | – Le projet alternatif | <i>« (...) le projet alternatif s'efforce d'expérimenter de nouvelles pratiques qui soient des répliques valables par rapport aux pratiques existantes... »¹⁰⁹ Les sites proposés sont souvent en demande d'interventions basées sur des pratiques architecturales et urbaines innovantes.</i> |
| Théorique | Le projet comme opportunité culturelle | – Le projet en culture technologique de crise | <i>« (...) notre culture technique valorise à un point jamais vu jusqu'ici l'artificialisme du projet. La nécessité vitale se double pour elle d'une opportunité culturelle susceptible d'asseoir sa propre légitimité et d'assurer son développement. »¹¹⁰ Par ailleurs, chacune des organisations European est également soucieuse « de mieux coller aux exigences de leur environnement socio-technique »¹¹¹.</i> |

¹⁰⁹ Boutinet Jean Pierre. *Anthropologie du projet*. Quadrige. Nouv. éd., 1^{ère} édition « Quadrige » : janvier 2005. Presses universitaires de France, Paris, 2005, p.112.

¹¹⁰ *Ibid.* p.355.

¹¹¹ *Ibid.* p.358.

| | | | |
|--|---|------------------------------|---|
| | Le projet comme perspective pragmatique | – Le projet de fabrication | <i>Il existe une volonté de fabriquer et donner un nouveau sens à des lieux.</i> |
| | | – Le projet d'action | <i>« Les liens qui unissent projet et action sont étroits dans la mesure où anticipation et réalisation apparaissent dans l'ordre humain inséparables.. »¹¹²</i> |
| Opérateur | Le projet technologique | – Le grand projet | <i>L'élaboration d'un programme par les villes est un premier « jeté en avant » qui peut être pris en compte par les équipes de conception pour la réalisation de leurs propositions.</i> |
| | | – Le projet de développement | |
| Tableau 5-5 : les projets à la « Table Site » | | | |

¹¹² *Ibid.* p.361.

3.2.5. Les projets à la Table Projet

| Niveaux d'appréhension du projet | Acteurs : Équipes composées de jeunes professionnels des disciplines de la conception. | | |
|----------------------------------|--|---------------------------|---|
| | Types | Figures | Mise en relation avec des interprétations et European |
| Empirique | Le projet d'activité | – Le projet d'aménagement | <i>Les concours European demandent aux participants que leur projet porte une réflexion à l'échelle urbaine.</i> |
| | | – Le projet de recherche | <i>Les concours est une situation favorable à la recherche et à l'expérimentation¹¹³</i> |
| | Le projet d'objets | – Le projet d'édifice | <i>Les concours European demandent aux participants que leur projet porte une réflexion à l'échelle de l'objet.</i> |
| | Le projet de société | – Le projet réformiste | <i>« Cet idéal européen des débuts du concours European, il lui resterait donc encore une part de l'énergie de ses débuts. D'ailleurs à la question « avez-vous éprouvé le sentiment d'accompagner une aventure « européenne » en participant au concours European », le oui est nettement majoritaire... »¹¹⁴ Les participants contribuent donc à l'idée d'Union Européenne, d'ailleurs quelques équipes s'inscrivent dans des sites autres que de leur pays d'origine.</i> |
| | | – Le projet alternatif | <i>Certaines équipes prennent avantage de cette tribune que sont les concours European pour exprimer leur vision personnelle de la société à travers de leur projet.</i> |

¹¹³ Cf. à ce sujet les réflexions de Lipstadt Hélène dans The experimental tradition : essays on competitions in architecture. Architectural League of New York, Princeton Architectural Press, New York, 1989, et dans « Les concours, lieu de représentation de l'architecture ». ARQ (Architecture Québec), Février 1991, p.8-11.

¹¹⁴ Jean-Louis Violeau et Juliette Pommier. Notre histoire, European à 20 ans. Archibooks, Paris, 2007, p.108.

| | | | |
|--|---|--|---|
| Théorique | Le projet comme opportunité culturelle | – Le projet en culture technologique de crise | « (...) notre culture technique valorise à un point jamais vu jusqu'ici l'artificialisme du projet. La nécessité vitale se double pour elle d'une opportunité culturelle susceptible d'asseoir sa propre légitimité et d'assurer son développement. » ¹¹⁵ Par ailleurs, chacune des organisations Europan est également soucieuse « de mieux coller aux exigences de leur environnement socio-technique » ¹¹⁶ . |
| | Le projet comme perspective pragmatique | – Le projet d'action | « Les liens qui unissent projet et action sont étroits dans la mesure où anticipation et réalisation apparaissent dans l'ordre humain inséparables.. » ¹¹⁷ |
| Opératoire | Le projet architectural | – Le projet d'architecture – Le projet d'aménagement urbanistique | C'est bien au niveau de la « Table Projet » que sont consignées les démarches anticipatrices opératoires des équipes de conception. |
| | Le projet technologique | – Le projet d'entreprise | Europan peut aider, par l'obtention d'un premier contrat d'études urbaines ou de réalisation, à la création d'une première agence d'architecture : « (...) réaliser un projet Europan donne, à des équipes dont beaucoup sont encore assez novices, l'occasion de se structurer professionnellement, de créer leur agence et de se lancer dans une carrière avec une solide préparation. » ¹¹⁸ |
| Tableau 5-6 : les projets à la « Table Projet » | | | |

¹¹⁵ Boutinet Jean Pierre. Anthropologie du projet. Quadrige. Nouv. éd., 1^{ère} édition « Quadrige » : janvier 2005. Presses universitaires de France, Paris, 2005, p.355.

¹¹⁶ *Ibid.* p.358.

¹¹⁷ *Ibid.* p.361.

¹¹⁸ Yvette Jaggi (présidente d'Europan) dans Rebois Didier. Europan 1 à 6 projets négociés : construire la ville sur sa ville, programmes urbains complexes, mobilité et architecture, habiter la nature, nouveaux habitats. Europan, Paris, 2004, p.9.

3.3. Les concours European : un ensemble de projets

| Légende : T-I : Table Individus; T-S :Table Session; T-P : Table Pays; T-Si : Table Site; T-Pro : Table Projet; (P) : Projet. | | | | | | | |
|---|---|---|-----|-----|-----|------|-------|
| | Types | Figures | T-I | T-S | T-P | T-Si | T-Pro |
| Empirique | Le projet d'activité | – Le projet de formation | (P) | | | | |
| | | – Le projet d'aménagement | | | | (P) | (P) |
| | | – Le projet de développement | | (P) | (P) | (P) | |
| | | – Le projet de recherche | (P) | (P) | (P) | | (P) |
| | Le projet d'objets | – Le projet d'édifice | | | | (P) | (P) |
| | Le projet des organisations | – Le projet participatif | | (P) | (P) | (P) | |
| | Le projet de société | – Le projet réformiste | (P) | (P) | (P) | | |
| – Le projet alternatif | | | | | (P) | (P) | |
| Théorique | Le projet comme opportunité culturelle | – Le projet en culture technologique de crise | (P) | (P) | (P) | (P) | (P) |
| | Le projet comme enjeu existentiel | – Le projet sociétal | | | (P) | | |
| | Le projet comme perspective pragmatique | – Le projet de fabrication | | | | (P) | (P) |
| | | – Le projet d'action | (P) | (P) | (P) | (P) | (P) |
| Opératoire | Le projet architectural | – Le projet d'architecture | | | | | (P) |
| | | – Le projet d'aménagement urbanistique | | | | | (P) |
| | Le projet pédagogique | – Projet de formation | (P) | (P) | (P) | | |
| | Le projet technologique | – Le projet d'entreprise | | | | | (P) |

| | | | | | | | |
|---|--|------------------------------|--|--|--|---|--|
| | | – Le grand projet | | | | Ⓟ | |
| | | – Le projet de développement | | | | Ⓟ | |
| Tableau 5-7 : esquisse récapitulative des projets présents dans les concours Europan | | | | | | | |

Le Tableau 5-7 (ci-dessus) récapitule les différents types et figures de projets que nous avons relevé dans les concours Europan à travers l'analyse des tables principales du diagramme entités et relations. Dans tous les cas il est nécessaire de préciser que selon Boutinet :

Les figures inventoriées ne se rencontrent que rarement à l'état pur. Concrètement nous avons souvent affaire à des mixtes dans lesquels une dominante empirique, théorique ou opératoire est associée à d'autres niveaux plus secondaires. C'est-à-dire que le niveau théorique renvoie la plupart du temps aux deux autres niveaux empirique ou opératoire; le niveau opératoire de son côté est difficilement séparable du niveau empirique; il ne peut non plus se penser toujours isolément du niveau théorique.¹¹⁹

C'est l'une des raisons pour lesquelles la figure du projet d'action, renvoyant au niveau d'appréhension théorique, est présente dans toutes les tables, notamment parce que selon l'auteur, l'action n'est jamais dissociée du projet, dans la mesure où anticipation et réalisation apparaissent dans l'ordre humain inséparables. Cela voudrait-il dire que pratique et théorie sont indissociables, notamment dans le cas du projet d'architecture? Développer une telle question serait certes séduisant, toutefois, en raison des limites de ce mémoire, nous ne pouvons réaliser une profonde analyse des rapports qu'entretiennent les différents projets entre eux. Mais deux constats peuvent d'ores et déjà être soulignés.

¹¹⁹ Boutinet Jean Pierre. Anthropologie du projet. Quadrige. Nouv. éd., 1^{ère} édition « Quadrige » : janvier 2005. Presses universitaires de France, Paris, 2005, p.275.

Le premier concerne le diagramme entités et relations de la base de données des concours Europan. À la suite de l'analyse que nous avons effectué, en nous aidant de l'approche anthropologique du projet selon Boutinet, ce schéma s'est montré capable de représenter un modèle de compréhension des concours Europan. C'est-à-dire que ce diagramme n'a pas uniquement assisté dans la création un système d'archivage, mais il a également contribué à la compréhension du propre phénomène producteur des archives. Le second constat concerne la multiplicité des projets qui s'avèrent présents lors de la tenue des concours Europan. Les tables du diagramme montrent que ces concours sont effectivement un espace public de débat. Et nous pensons que ce débat se situe aussi au niveau des relations ente les différents projets apportés par chacun des acteurs, autant collectifs, qu'individuels. Tout cela fait du concours d'architecture une sorte de métaprojet.

Le concours en tant que métaprojet exprime pourtant selon nous une situation paradoxale et qui porte sur deux acteurs d'importance. Il nous est apparu, d'une part, que le jury, en tant qu'acteur collectif, ne serait pas porteur de projet; et d'autre part, que le projet d'architecture serait le projet médiateur de l'ensemble des projets présents lors d'un concours d'architecture.

4. D'un acteur sans projet à un acteur opérateur

4.1. Le jury : un acteur collectif sans projet?

L'acteur « jury » forme une entité dont le rôle est des plus complexes à cerner. Tout d'abord il apparaît comme un acteur collectif qui ne participe généralement pas à la formulation du concours, de plus, il n'intervient qu'au cours de la phase de jugement des propositions. Une phase qui ne débute qu'après la formulation du thème de la session, du choix des sites et de leur programme, et particulièrement à la suite de la réception des propositions. Dans tous les cas, cet acteur est indéniablement un acteur majeur, puisqu'il lui a été donné la responsabilité de décider de l'issue du concours. Il devrait donc porter logiquement la confiance des organisateurs, des maîtres d'ouvrage et des concurrents, ce qui fait

effectivement de lui un protagoniste majeur au coeur du phénomène, autant des concours European que des concours en général : le jury a un pouvoir de délégation.

Pourtant, d'après l'analyse des tables du diagramme entités et relations, et plus particulièrement la table Pays à laquelle le jury est lié, nous n'avons pu déterminer les projets qu'il pourrait introduire dans le forum de discussion que sont les concours European. Cet acteur qu'est le jury ne serait composé que de projets individuels de chacun de ses membres et ne serait donc pas porteur d'autres projets, à l'inverse du reste des acteurs. Nous pensons de ce fait que le jury est un acteur indépendant du processus du concours, une entité externe qui est introduite dans le processus avec l'objectif de porter un jugement sur les propositions.

Or, en relevant les critères d'examen des projets, donnés par les organisateurs du concours dans le règlement de la dernière et neuvième session (2007), nous pouvons établir la liste suivante :

- la relation entre leur concept et le site;
- leur pertinence par rapport au questionnement du thème;
- la pertinence de leur programme par rapport au cadre programmatique du site dans lequel elles s'inscrivent;
- leur capacité à s'inscrire dans un processus urbain complexe;
- leurs qualités architecturales;
- l'aspect innovant des espaces publics proposés;
- la prise en compte du rapport entre l'habitat et les autres fonctions;
- leur validité socio-économique;
- leurs qualités techniques.

Il apparaît que ces critères sont d'une portée générale, ce qui nous fait dire qu'ils ne sont pas constitutifs d'un projet auquel les membres du jury peuvent adhérer. Cette question des critères de jugement est certes une autre question complexe, mais ce que nous supposons, c'est que si les critères sont larges, les membres du jury ne feront que d'y apposer leurs propres interprétations

personnelles. D'ailleurs, l'un des motifs d'intégration d'anciens primés d'European parmi les membres du jury ne repose-t-il pas sur le projet de créer un acteur collectif qui adhère à l'esprit de ces concours? Dans tous les cas, nous avons pu relever à travers des discussions avec Danièle Valabrègue¹²⁰ – lors de la coopération entre le LEAP et European France pour la mise en place de la base de données des concours European – que la composition du jury pose toujours des interrogations à cet organisme.

Le cas des jurys est sans aucun doute un point à développer, notre propos ici s'arrêta à soulever ce manque de lien qui est apparu au niveau de l'analyse du diagramme entre cet acteur majeur et les autres acteurs. Mais une chose est certaine : le ou les projets de l'entité jury sont certainement implicites.

4.2. Le projet d'architecture : le projet opérateur

Tel que nous l'avons déjà affirmé, le diagramme entités et relations est un modèle conceptuel des concours European. En cela, il révèle le concours comme une place publique, un forum de discussion, et nous remarquons que le projet d'architecture se tient dans cet espace au milieu d'autres projets. Mais quel type de relations entretiennent-ils? Dans un cadre hors-concours, Boutinet relève que :

Finalemment (...) trois partenaires occupent la scène architecturale, le maître d'ouvrage, initiateur d'une demande d'aménagement, la maître d'œuvre porteur d'une intention de réalisation, les compagnons détenteurs des compétences et secrets dans la maîtrise du travail concret à produire; chacun de ces partenaires est porteur d'un projet sur l'œuvre à façonner; in revient sans doute à l'architecte de faire exister et de coordonner par la négociation cette diversité stimulante de projets, sans oublier un quatrième projet qui selon les situations peut se

¹²⁰ Danièle Valabrègue était au moment de ces discussions, en mars 2006, Directrice du Groupement d'intérêt public « Europe des projets architecturaux et urbains » (GIP-EPAU).

*profiler, le projet lorsque client et utilisateur sont deux instances différenciées.*¹²¹

En transposant ces remarques aux concours Europan, nous pouvons dire que chaque projet d'architecture soumis par les candidats, au-delà de faire exister et de coordonner cette diversité de projets, est un point de vue singulier sur le forum de discussion. Chacune des propositions témoigne de la façon dont les concepteurs ont compris et coordonné les autres projets. Le projet d'architecture est en définitive le projet opératoire, à l'image de l'opératrice téléphonique de la fin du 19^{ème} siècle (Figure 5-6) il relie tous les autres projets.



Figure 5-6 : Emma et Stella Nutt, les premières femmes opératrices téléphoniques, Boston, 1878

¹²¹ Boutinet Jean Pierre. Anthropologie du projet. Quadrigé. Nouv. éd., 1^{ère} édition « Quadrigé » : janvier 2005. Presses universitaires de France, Paris, 2005, p.166.

En ce sens nous pouvons remettre en cause deux choses. La première, que le projet d'architecture fait partie du métaprojet mais que ce n'est pas « le projet ». La deuxième, le projet d'architecture, que se soit hors-concours ou dans une situation de concours, sera toujours à la croisée d'autres projets. Ce qui contredit toute doctrine faisant du projet d'architecture une entité autonome. La seule autonomie qui peut lui être attribuée se retrouve au niveau des apports individuels de chacun des membres de l'équipe de conception, ce que perçoivent d'ailleurs les concepteurs en cours de projection. Nous pouvons donc spécifier que le projet d'architecture c'est une démarche anticipatrice opératoire, assignée d'un ou de plusieurs projets individuels.

L'analyse du diagramme entités et relations des concours European a démontré qu'une base de données est un véritable modèle théorique. Certes, ce travail a permis de faire émerger quelques éléments conceptuels, il est donc nécessaire de continuer un travail de modélisation théorique en architecture, qui permettrait d'ouvrir sur de nouvelles recherches et en particulier d'approfondir des questions liés à la conception et au projet en architecture.

Conclusion

Dès que l'on évoque la question de l'archivage en architecture les chiffres se bousculent. Le cas des concours European augmente le sentiment que la tâche est incommensurable. Jusqu'à présent, bien que le système d'archivage, développé par le LEAP, ait été conçu avec la possibilité de documenter les sessions de tous les pays participants – ce qui pourrait correspondre pour la neuvième session à 22 pays, 73 sites à concours et 1753 projets – seul European France a pris l'initiative de constituer un système d'archivage numérique. De façon surprenante, les démarches entreprises dans la démonstration de ce système n'ont pas suscité d'engagements explicites auprès des autres organisations européennes, les raisons en sont peut-être d'un ordre politique plus que théorique ou technique¹²². Tandis que l'organisation European Europe se flatte de l'engouement que suscite ses concours auprès des jeunes architectes européens. Un enthousiasme qui a compté plus de 15000 participations entre 1989 et 2006¹²³.

Livrons-nous à un calcul théorique. Nous pouvons considérer qu'il se trouve au moins une idée par projet et, comme nous l'avons montré avec l'analyse des projets cités des sessions 5 à 7, même les perdants regorgent d'idées. Cela nous fait au moins 15000 idées architecturales, 1875 idées en moyenne par session : une constellation d'idées dans les cieux de l'architecture européenne! Puisque par définition la projection d'une constellation est destinée à demeurer immuable sur la voûte céleste, peut-on en dire autant des idées issues des concours European? Pas tout à fait. Pour filer la métaphore cosmologique, nous pouvons dire que les idées engendrées par ces concours s'apparentent plutôt à des étoiles filantes, alors qu'il

¹²² Nous faisons ici référence à une présentation du système d'archivage des concours European par Jean-Pierre Chupin au Forum européen des résultats qui a clôturé la huitième session d'European. Cette rencontre s'est tenu le 30 juin et le 1^{er} juillet 2006 à Dordrecht, Pays-Bas.

¹²³ European 8. Clôture de la session en France : dossier de presse. 18 mai 2006. Disponible sur le site Web du Portail de la base de données European France : www.arclab.umontreal.ca/EUROPAN-FR

est clair qu'au fil de ses sessions, totalisant aujourd'hui plus de 20 ans d'aventure, Europan a acquis une solide réputation d'émulateur de projets et de débats. Il reste que la diffusion de ces idées, certes assurée dans les grandes lignes, est pour le moins inégale, et ne rend souvent pas justice à cette impressionnante collection de projets. Les catalogues de résultats européens, au format papier, donnent une grande place aux lauréats qui connaissent par conséquent une meilleure visibilité et surtout une meilleure lisibilité, au détriment des projets mentionnés et particulièrement des projets cités, sans parler de tous les autres qui ont pourtant été soumis au jury.

Il ne s'agit pas ici d'accuser les organisateurs d'Europan, et nous pourrions objecter que le problème de la conservation des archives d'architecture ne date pas d'hier. Déjà en 1988, l'archiviste Jean-Pierre Babelon citait, dans un de ses articles de *La Gazette des archives*, un certain éditorial de la *Revue de l'art* remontant à 1975, qui s'inquiétait de l'absence totale des archives de l'architecture moderne¹²⁴. Faut-il croire pour autant que cette problématique de l'archivage est un mal chronique à la discipline? Alors que ses objets construits marquent autant l'espace que la mémoire, nous éprouvons constamment le plus grand mal à dépister les traces témoignant du projet.

L'expérience d'archivage numérique des concours Europan France, dont nous avons cherché à rendre compte en détail dans cette recherche, exprime justement cette volonté des chercheurs du LEAP de reconnaître l'architecture à l'état de projet, et pas seulement comme une collection d'objets construits. De 2006 à 2008, cette opération d'archivage a permis la conservation de 228 projets et de 55 sites, sur l'ensemble des sessions françaises, correspondant respectivement à 1072 et à 789 documents, certains totalement inédits. Autant d'idées, de problématiques urbaines et architecturales archivées en rapport à la globalité du

¹²⁴ Babelon Jean-Pierre. « Les archives d'architecture et d'urbanisme. » *La Gazette des archives*. Numéro 141, 1988, p.184.

phénomène de ces concours. Au-delà de la constitution d'une base de données à des fins d'archivage numérique, le système est composé d'une publication Internet : le Portail de la base de données Europan France¹²⁵. Ce portail s'applique à présenter les projets sur un pied d'égalité, qu'ils soient primés, cités ou présélectionnés, autant que de communiquer les problématiques des sessions, que les données des sites.

Cette recherche contribue à mettre en lumière le problème de l'exploitation des données et des documents, en croissance exponentielle. Nous savons que traditionnellement le travail d'inventaire tient d'instrument de recherche, ce qui signifie que tout document archivé mais non inventorié conditionne presque sa perte, ce dont témoignent les historiens Sophie Cœuré et Vincent Duclert¹²⁶. Aujourd'hui, l'opération d'archivage numérique des concours Europan ne considère plus l'inventaire comme un instrument de recherche en soi. Elle considère plutôt que l'instrument de recherche correspond à un dispositif spécifique et adaptable, dont l'objectif est d'interroger et donc de formuler des requêtes dans le propre inventaire. L'inventaire reste pourtant une opération nécessaire, et correspond, dans le cas de l'archivage numérique des concours Europan, à l'indexation de l'information à la base de données.

De ce fait, l'application de nouvelles technologies à l'archivage numérique a rendu possible la conception d'un moteur de recherche original intégré au Portail de la base de données. Un outil qui ouvre des perspectives nouvelles dans l'exploration et l'exploitation de l'information, qu'il s'agisse d'un simple usager, d'un historien ou d'un chercheur. Notamment en s'appropriant à des recherches croisées, une condition à laquelle les publications d'Europan ne pouvaient se soumettre. Il restera à vérifier dans les prochaines années si le phénomène du

¹²⁵ Site Web du Portail de la base de données Europan France : www.arclab.umontreal.ca/EUROPAN-FR

¹²⁶ Cœuré Sophie et Duclert Vincent. *Les Archives*. Éditions la Découverte, Paris, 2001, pp.71-72.

support numérique confirme la tendance et que le contenu primera effectivement sur le contenant, les idées sur les manifestations.

Une chose est certaine, de ces nouveaux systèmes d'archivage se dégage assurément une homogénéité intellectuelle et matérielle, autant de ce qui relève du traitement des données et des documents numériques, que de leur diffusion. Par contre, si une telle cohérence conceptuelle a permis une modélisation des concours Europan, nous l'avons aussi considérée comme un mode de compréhension du concept même de projet. En ce sens, nous avons pu mettre en évidence un certain nombre d'éléments conceptuels à travers l'analyse du diagramme entités et relations – schéma indispensable à la traduction informatique de la base de données des concours Europan – en prenant appui sur l'approche anthropologique du projet développée par Jean-Pierre Boutinet, et qui fait référence depuis les années 1990.

Cette analyse nous a permis de relever que les concours Europan mettent en présence une multiplicité de projets, apportés par chacun des acteurs, autant collectifs, qu'individuels. La pluralité des projets témoigne, d'une part, que les concours sont effectivement un espace public de débat, et d'autre part, que le dialogue se situe certainement au niveau des relations entre les différents projets, faisant du concours une sorte de métaprojet. Là-dessus, le projet d'architecture n'est qu'un point de vue singulier sur le forum de discussion, chacune des propositions témoignant de la façon dont les concepteurs ont compris et coordonné les autres projets, contredisant toute doctrine faisant du projet d'architecture une entité autonome. Le projet d'architecture se définit donc comme une démarche anticipatrice opératoire, assignée d'un ou de plusieurs projets individuels.

Si tel que le relève Hélène Lipstadt, « le concours est un objet de haine autant que, dans les paroles inspiratrices de Louis Khan, "une offrande à

l'architecture" »¹²⁷, alors sans aucun doute, l'expérience d'archivage numérique des concours Européen contribue à faire de ce phénomène « un sujet d'études privilégié où la recherche historique peut réfléchir sur la pratique »¹²⁸, autant que sur l'histoire des idées. Mais au-delà de l'outil informatique lui-même, qui permet d'appréhender la complexité du concours en architecture, se profilent clairement des possibilités de théorisation s'appuyant sur les logiques d'une base de données, et en particulier sur le diagramme entités et relations. De cette recherche a émergé une première mise à jour de ces éléments conceptuels, démontrant que la base de données est un véritable modèle théorique ouvrant sur de nouvelles avenues de recherche et de connaissance, et en particulier sur des questions liés à la conception ou au projet en architecture.

Par ailleurs, cette recherche fait apparaître des changements de sens à certains concepts d'archivistique. Habituellement, les archivistes réproouvent la copie et sont réticents à conduire des éliminations, car pour eux, attachés à une pratique de conservation de « beaux dessins », tout document a de la valeur. Pour l'archivage numérique, l'appréhension de ces questions est différente. David Peyceré, responsable du Centre d'archives de l'Institut français d'architecture, en prend conscience en signalant – à l'issue du colloque « Architecture et archives numériques natives », organisé à Paris en novembre 2007 et qui a réuni archivistes, historiens et théoriciens – que « toute gestion d'archives numériques entraîne rapidement la conversion de fichiers d'un format à un autre (ou migration), ou leur transfert d'un support à un autre »¹²⁹. Ce qui signifie que ce ne sont pas les fichiers originels qui sont conservés. En ce sens, « la notion

¹²⁷ Lipstadt Hélène. « Les concours, lieu de représentation de l'architecture ». ARQ (Architecture Québec), Février 1991, p.8.

¹²⁸ *Ibid.* p.8.

¹²⁹ Peyceré David. « la cartographie d'un monde nouveau », dans Collectif. Architecture et archives numériques, l'architecture à l'ère numérique : un enjeu de mémoire / Architecture and digital archives, architecture in the digital age : a question of memory. Infolio, Collection Archigraphy, Gollion, 2008, p.16.

d'"original", fondatrice de la diplomatie traditionnelle (l'analyse des sources d'archives), recule et cède la place à des concepts moins transparents, comme ceux d'authenticité et d'intégrité, qui garantissent que les transformations subies par un fichier n'en ont pas altéré le contenu. »¹³⁰ Un système d'archivage numérique, tel l'archivage des concours Europan, est un archivage de copies (fichiers authentiques) qui permet de conserver une quantité énorme de données et de documents. Mais il est certain que l'on ne peut pas tout garder, notamment certaines informations liées aux couches ou aux calques des logiciels fréquemment utilisés en architecture. Il reste à savoir, et le temps nous le dira, si les archives numériques seront aussi pérennes que les archives physiques.

¹³⁰ *Ibid.* p.17.

Bibliographie

- Adamczyk Georges. « Architectural competitions and new reflexive practices. » EAAE ARCC Conference, Between Research and Practice. Dublin, 2004, p.9.
- Apel-Muller Mireille. 72 Abri-Bus À Neuchâtel / 72 Bus Shelters in Neuchâtel. Europan Réalisations. Europan/Untimely books, Athènes, 1995.
- Archives d'architecture en Europe. Conserver les archives dans une agence d'architecture : recommandations. 2004.
- Archives nationales du Québec et Ordre des architectes du Québec. Guide de gestion des archives des bureaux d'architectes. 2005.
- Babelon Jean-Pierre. « Les archives d'architecture et d'urbanisme. » La Gazette des archives. Numéro 141, 1988, pp.181-197
- De Biasi Pierre-Marc et Legault Réjean. Architecture. Genesis, 14, Jean-Michel Place ; CCA Centre canadien d'architecture, Paris, Montréal, 2000.
- Boutinet Jean-Pierre. Anthropologie du Projet. Nouv. éd., 1^{ère} édition « Quadrige » : janvier 2005, Presses universitaires de France, Paris, 2005
- Chupin Jean-Pierre. La notion de projet dans les disciplines de l'aménagement. Faculté de l'aménagement, Université de Montréal, Montréal, 1997.
- ———. Le projet analogue : les phases analogiques du projet d'architecture en situation pédagogique. Université de Montréal, Montréal, 1998.
- Chupin Jean-Pierre, Valabrègue Danièle et Université de Montréal. Laboratoire d'étude de l'architecture potentielle. Europan 8 (Fr) vu du Canada : analyses interdisciplinaires des projets présélectionnés de la session française : rapport final, Août 2006. Laboratoire d'étude de l'architecture potentielle, Montréal, 2006.
- Cité de l'architecture et du patrimoine (Paris France). Europan France : innover dialoguer, réaliser : 1988-2007. Jean-Michel Place, Paris, 2007.
- Cœuré Sophie et Duclert Vincent. Les Archives. Éditions la Découverte, Paris, 2001.
- Collectif. Architecture et archives numériques, l'architecture à l'ère numérique : un enjeu de mémoire / Architecture and digital archives, architecture in the digital age : a question of memory. Infolio, Collection Archigraphy, Gollion, 2008.

- Collyer G. Stanley. Competing globally in architecture competitions. Wiley-Academy, Architecture in Practice, Chichester, Etobicoke, Ontario, 2004.
- Conseil International des Archives. Les archives électroniques : manuel à l'usage des archivistes (ICA étude 16). 2005.
- Conseil International des Archives. Section des archives d'architecture. Manuel de traitement des archives d'architecture 19^{ème} – 20^{ème} siècles. Conseil International des Archives, Paris, 2000.
- Dehan Philippe, Ministère de l'équipement du logement et des transports et European (Organisation). Habiter la ville aujourd'hui : radiographie d'European 2, session française. Mardaga, Paris, 1993.
- Eleb-Vidal Monique. L'habitation en projets : de la France à l'Europe, European France 1989. Mardaga, Paris, 1990.
- European 8. Lancement de la session en France : dossier de presse. 2005. Disponible sur le site Web de www.archi.fr/EUROPAN-FR
- ———. Charte des pays organisateurs et des pays associés. 2005. Disponible sur le site Web de www.european-europe.com
- ———. Clôture de la session en France : dossier de presse. 18 mai 2006. Disponible sur le site Web de www.arclab.umontreal.ca/EUROPAN-FR
- European 9. Règlement. 2007. Disponible sur le site Web de www.arclab.umontreal.ca/EUROPAN-FR
- European (Organisation). European 1 : Réalisations / European 1 : Implementations. Éditions Pandora, Paris, 1991.
- ———. Entre villes dynamiques architecturales et urbanités nouvelles : European 6, session française. European France, Paris, 2001.
- Favier Jean. Les Archives. Que sais-je?, 805. 3^{ème} éd. mise à jour, Presses universitaires de France, Paris, 1975.
- Frey Pierre. « Logiciel documentaire Hypathie. (École polytechnique de Lausanne). » Congrès européen des bibliothécaire-documentaliste des écoles d'architecture, École d'architecture de Versailles, École d'architecture de Paris-Conflans. Versailles, 1990. pp.103-20.
- ———. « Triage and cataloguing in contemporary construction archives. » Icam 8, International Confederation of Architectural Museums, Proceedings of Icam 8 May 18-24 1996. Édité par Angela Giral, New York City, 1996, pp.7-10.

- ————. « Supports électroniques : dans la réalité, un vide archivistique sans précédent. » Tracés, bulletin technique de la Suisse Romande. Octobre 2002, p.28.
- Frey Pierre et École polytechnique fédérale de Lausanne. Alphonse Laverrière, 1872-1954 : parcours dans les archives d'un architecte. Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, 1999.
- Frey Pierre et Kolecek Ivan (sous la direction de). Concours d'architecture et d'urbanisme en Suisse Romande : histoire et actualité. Éditions Payot, Lausanne, 1995.
- Fromont Françoise. La campagne des Halles : les nouveaux malheurs de Paris. La Fabrique, Paris, 2005.
- Gaubert Sonia. « Principes de classement et instruments de recherche au centre d'archives de l'Ifa » La Gazette des archives. Numéros 190-191, 3^{ème} – 4^{ème} trimestres 2000, pp.255-272.
- De Haan Hilde et Haagsma Ids. Architects in competition : international architectural competitions of the last 200 years. Thames and Hudson, New York, 1988.
- Hoyet Jean-Michel et European (Organisation). European 2 : résultats européens : habiter la ville, re-qualification de sites urbains / European 2 : european results : living in the city, re-interpretation of urban sites. Techniques & Architecture, Paris, 1991.
- Institut royal d'architecture du Canada, Comité des conseils d'architecture du Canada (CCAC). Règlement pour les concours d'architecture au Canada, Document 5. Révision de l'édition de Janvier 1988, 1990.
- Joly Pierre, Kühbacher Sabine et Billot Claudine. Archives et histoire de l'architecture : actes du colloque des 5, 6 et 7 Mai 1988, à Paris. Éditions de la Villette, Paris, 1990.
- Lipstadt Hélène, Bergdoll Barry et Architectural League of New York. The experimental tradition : essays on competitions in architecture. Architectural League of New York, Princeton Architectural Press, New York, 1989.
- Lipstadt Hélène. « Les concours, lieu de représentation de l'architecture ». ARQ (Architecture Québec), numéro 59, Février 1991, pp.8-11.
- Motta, Giancarlo. Les machines du projet. L'horloge de Vitruve et autres écrits. Economica, La bibliothèque des formes, Paris, 2006.

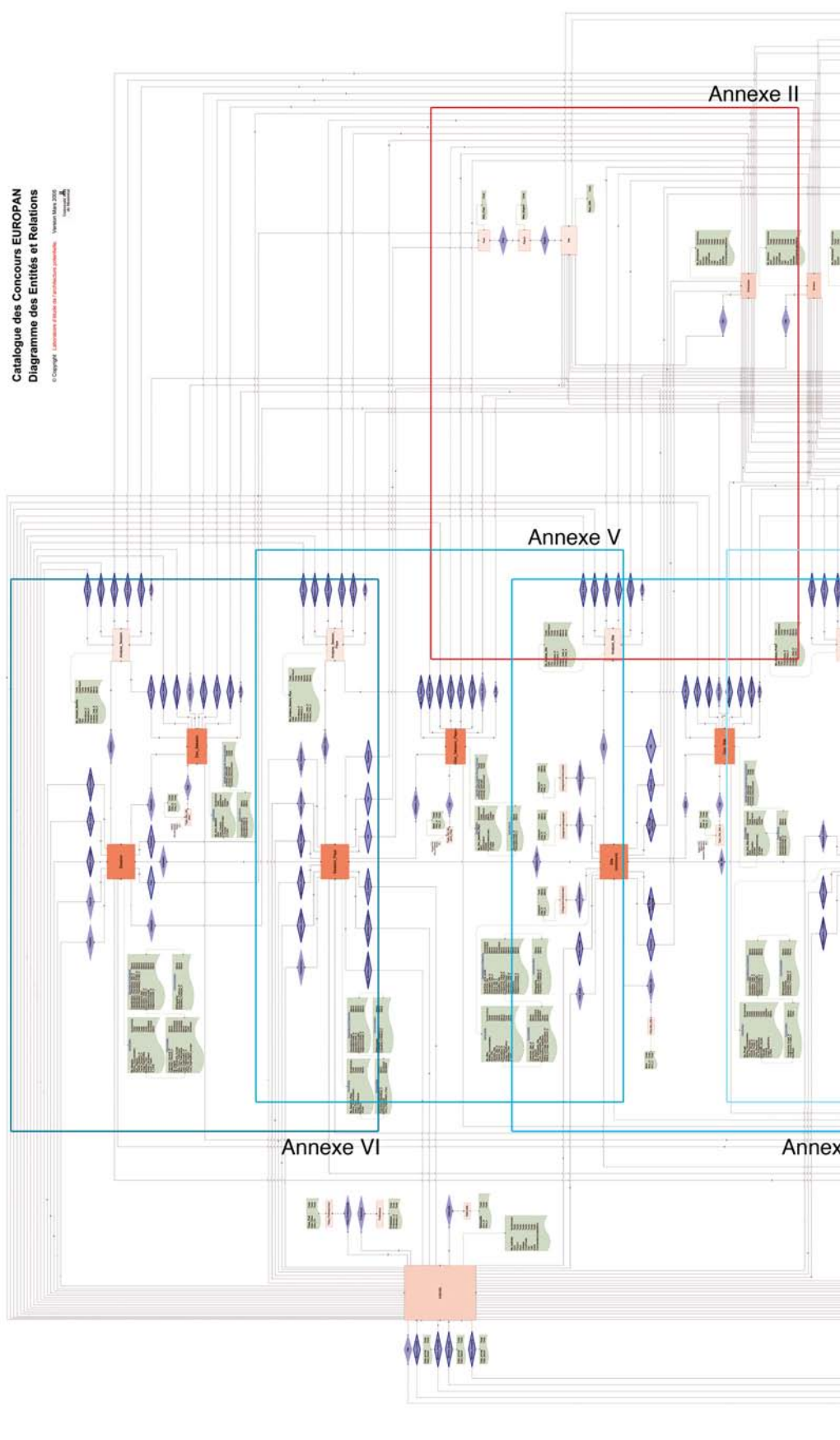
- Nasar Jack L. Design by competition : making design competition work. Cambridge University Press, Cambridge, U.K., New York, 1999.
- Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, UNESCO. « Annexe 1 : Recommandation révisée concernant les concours internationaux d'architecture et d'urbanisme, dans Résolutions, Actes de la conférence générale, vingtième session, Paris, 24 Octobre - 28 Novembre 1978. » Conférence générale. Publié par l'organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Imprimerie des Presses Universitaires de France, Paris, 1979, Volume 1.
- Péliissier Alain et Europan (Organisation). Construire la ville sur la ville : transformation de sites urbains contemporains : Europan 4, session France. Éditions de l'Imprimeur, Besançon, 1997.
- Peyceré David. « La vie du projet : composition d'un dossier d'archives d'architectes » La Gazette des archives. Numéros 190-191, 3^{ème} – 4^{ème} trimestres 2000, pp.205-220.
- Peyceré David. « Les éliminations dans le dossier de projet : esquisse d'un tableau de gestion. » La Gazette des archives. Numéros 190-191, 3^{ème} – 4^{ème} trimestres 2000, pp.233-242.
- Prélorenzo Claude. La ville au bord de l'eau : une lecture thématique d'Europan 2. Éditions Parenthèses, Marseille, 1993.
- Quincerot R., Nicolas M. et Université de Genève. Centre de recherche en architecture et architecturologie. Comité pour la recherche et le développement en architecture. Concours d'architecture, 1920-1940 : une qualité en projet. Le Centre de recherche en architecture et architecturologie, Genève, 1980.
- Rebois Didier. Europan 2/3/4 : des idées aux réalisations 1993-1999 : 38 projets urbano-architecturaux. Untimely Books, Athènes, 1999.
- ———. Europan 1 à 6 projets négociés : construire la ville sur sa ville, programmes urbains complexes, mobilité et architecture, habiter la nature, nouveaux habitats. Europan, Paris, 2004.
- Rebois Didier, Chirat Sylvie et Europan (Organisation). Construire la ville sur la ville : transformation de sites urbains contemporains : Europan 4, résultats européens. Europan, Paris, 1997.
- ———. Europan 5 : résultats européens : cinquième session de concours européens pour des architectures nouvelles, les nouveaux paysages de l'habitat, déplacement et proximité. Europan, Paris, 1999.

- Rebois Didier et Europan (Organisation). Chez soi en ville : urbaniser les quartiers d'habitat : résultats européens, Europan 3, concours européens pour des architectures nouvelles. Europan, Paris, 1994.
- ———. Résultats européens, Europan 6 : Dynamiques architecturales et urbanités nouvelles. Europan, Paris, 2001.
- ———. Résultats européens, Europan 7 : challenge suburbain, intensités et diversités résidentielles. Europan, Paris, 2004.
- ———. Résultats européens, Europan 8 : Urbanité européenne et projets stratégiques. Europan, Paris, 2006.
- ———. Résultats européens, Europan 9 : Ville durable et nouveaux espaces publics. Europan, Paris, 2008.
- Szambien Werner. Les projets de l'an II : concours d'architecture de la période révolutionnaire. École nationale supérieure des beaux-arts, Paris, 1986.
- ———. Le musée d'architecture. Picard, Paris, 1988.
- Tostrup Elisabeth. Architecture and rhetoric : text and design in architectural competitions, Oslo, 1939-97. Andreas Papadakis Publisher, Londres, 1999.
- Violeau Jean-Louis et Pommier Juliette. Notre histoire, Europan à 20 ans. Archibooks, Paris, 2007.

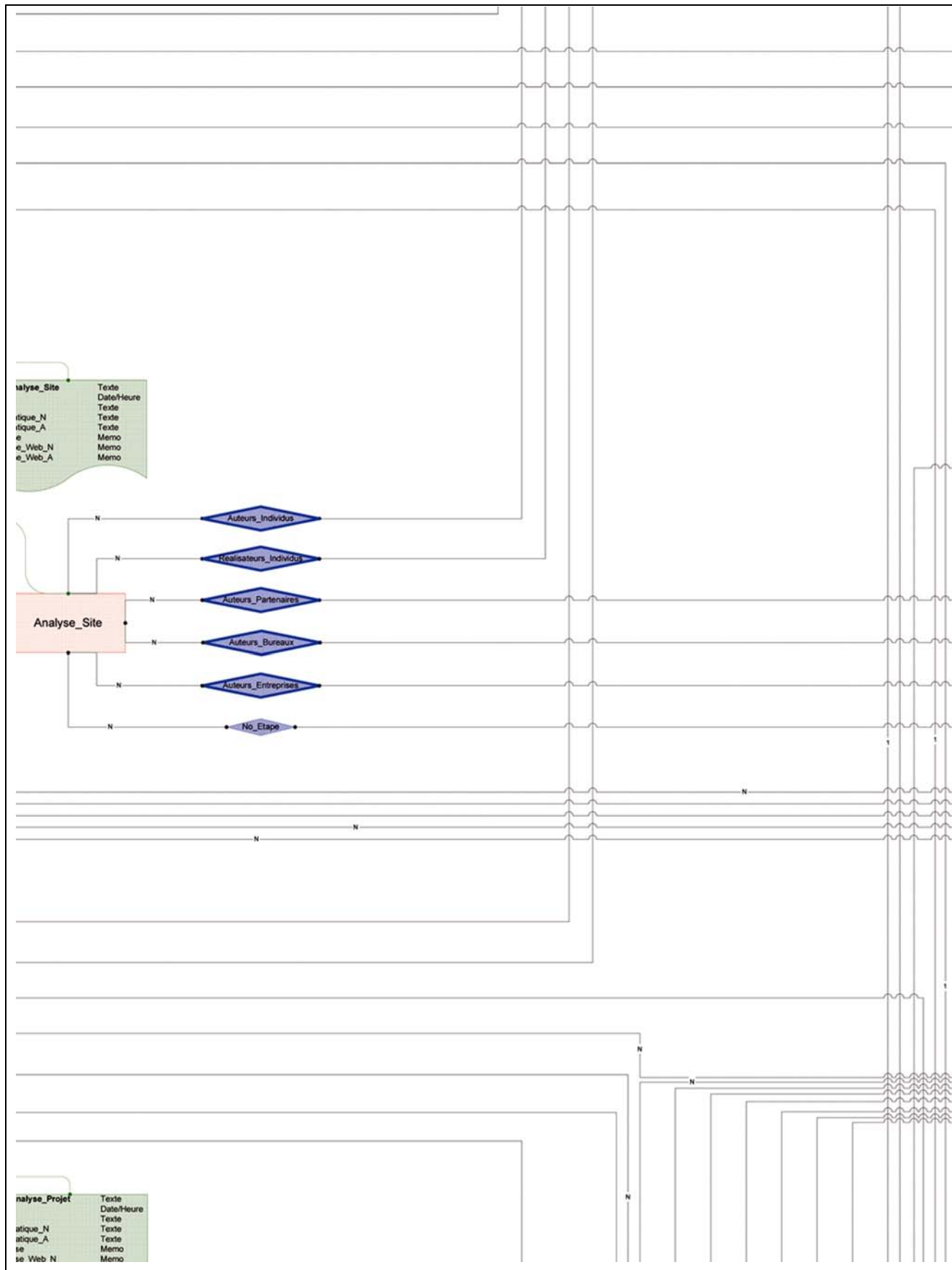
Annexes

Annexe I. Diagramme entités et relations de la base de données des concours EUROPEAN

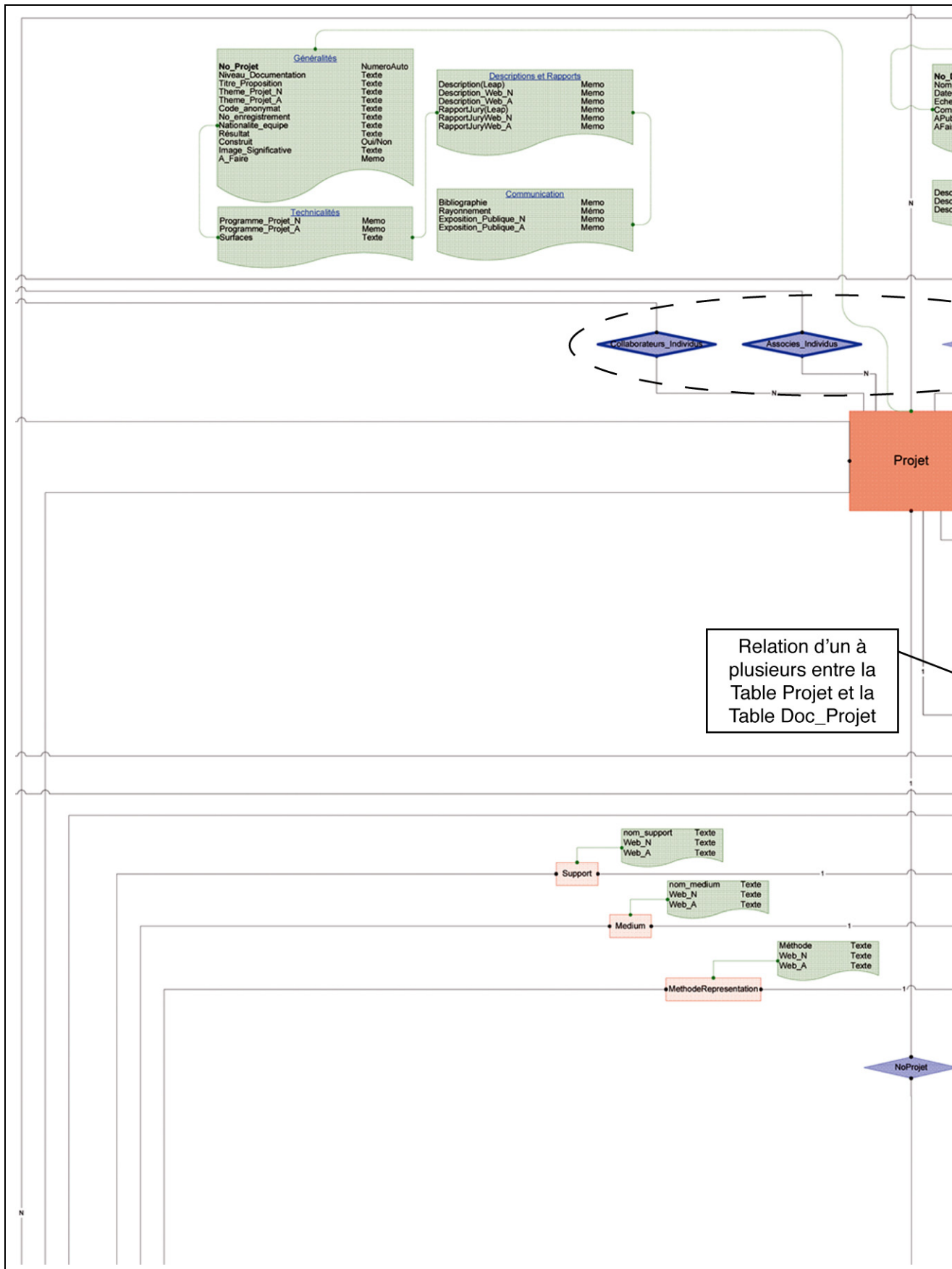
Catalogue des Concours EUROPEAN
Diagramme des Entités et Relations
© Copyright - L'Observatoire Français de l'Environnement - Version Mars 2009



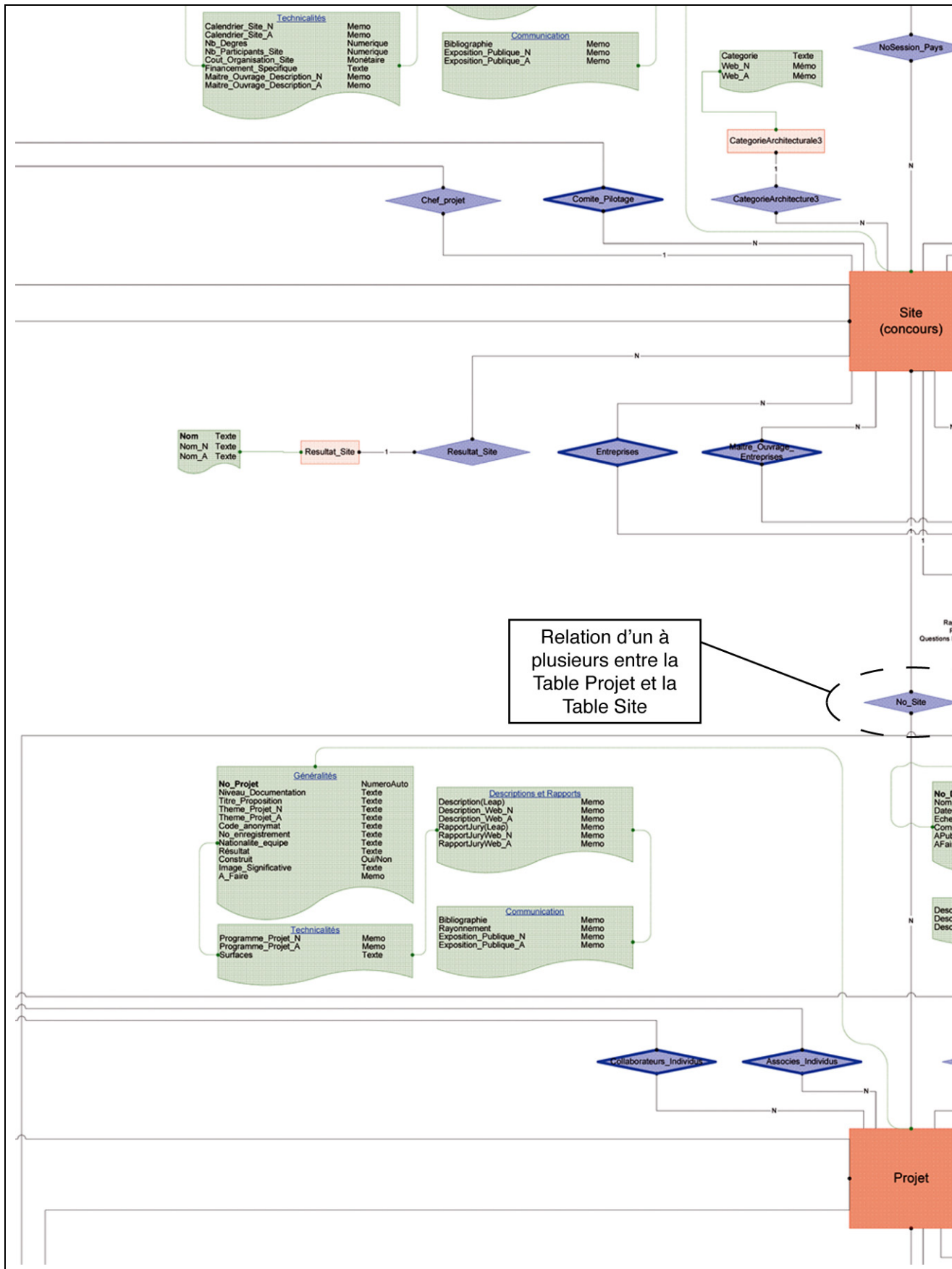
Annexe II. Tables « Pays », « Région » et « Ville »



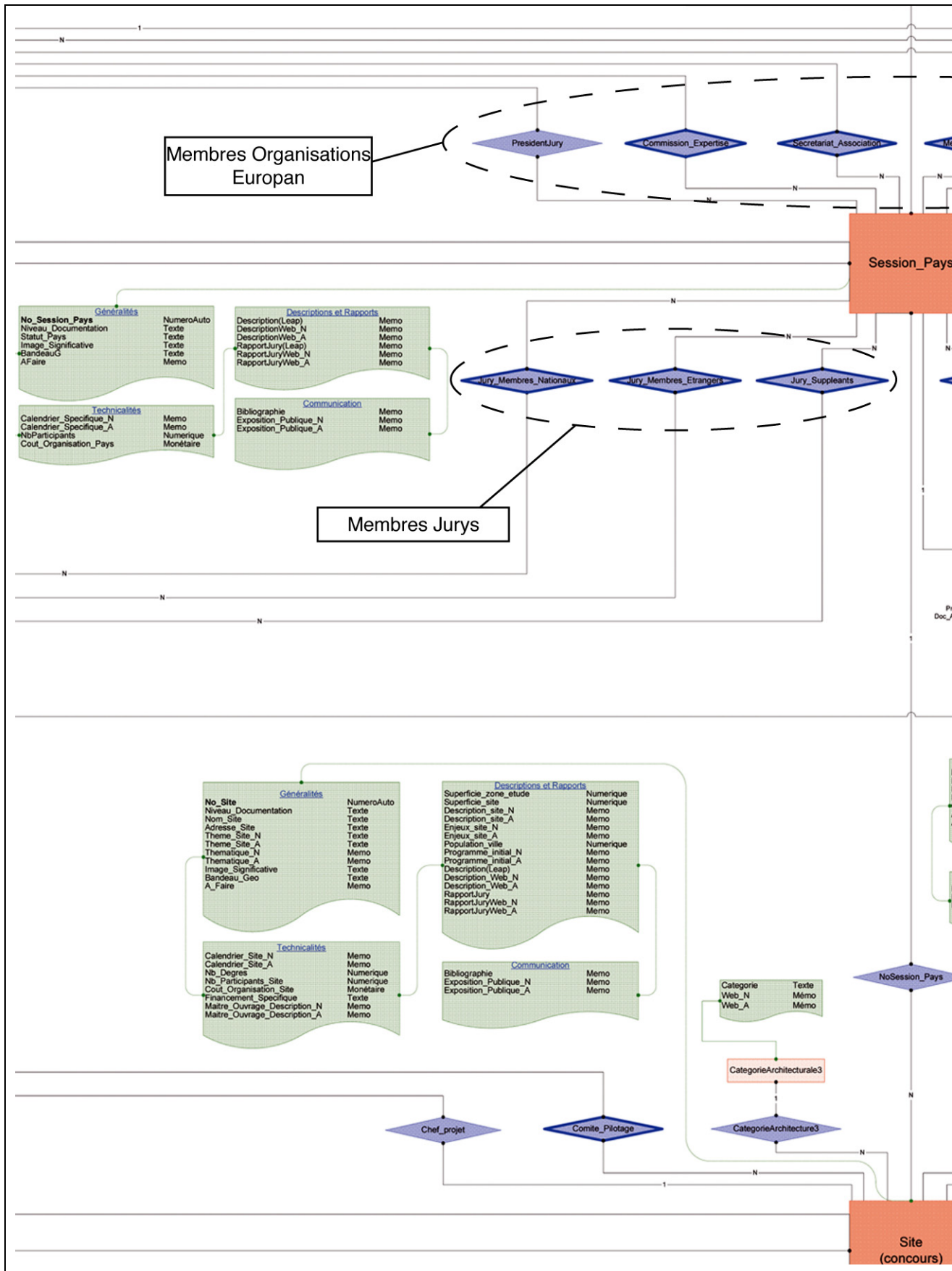
Annexe III. Tables « Projet » et « Doc_Projet »



Annexe IV. Tables « Projet » et « Site »



Annexe V. Tables « Session_Pays » et « Doc_Session_Pays »



Annexe VI. Tables « Session », « Doc_Session » et « Session_Pays »

